

L'ampleur du malaise policier inquiète Lionel Jospin

Lionel Jospin

POUR LA QUATRIÈME fois en moins de quinze jours, les policiers ont manifesté, jeudi 22 novembre, à Paris. Ce mouvement de grogne qui semble populaire - 90 % des personnes interrogées lors d'un sondage du *Parisien* disent avoir de la sympathie pour ces manifestations - inquiète le gouvernement. Devant le congrès de l'Association des maires de France, Lionel Jospin a rendu hommage, jeudi 22 novembre, au ministre de l'intérieur. Soulignant que Daniel Vaillant avait obtenu une augmentation budgétaire sans précédent pour la police dans le cadre du budget 2002, le premier ministre a rappelé que les effectifs policiers avaient progressé de 11 % et ceux de la gendarmerie de 4 % de 1997 à 2002.

Lire page 10 et notre éditorial page 16

www.lemonde.fr/securite

La France tourne au ralenti

LA CROISSANCE française a progressé de 0,5 % au troisième trimestre, selon les données publiées, vendredi 23 novembre, par l'Insee. Ce chiffre meilleur qu'attendu permettra à l'année 2001 de se boucler sur une expansion d'au moins 2,1 %. Mais depuis les attentats du 11 septembre, plusieurs indicateurs (investissement, consommation...) ont confirmé un ralentissement de l'activité qui reste moins fort qu'aux Etats-Unis ou en Allemagne. Pour 2002, le gouvernement maintient son « objectif » de 2,5 % de croissance. Une enveloppe de 2 milliards de francs est prévue pour accorder une prime de Noël aux RMistes et aux chômeurs en fin de droits.

Lire page 8

Au service de Shakespeare



JACQUES NICHET

AU THÉÂTRE des Gémeaux de Sceaux, avant une tournée dans toute la France, Jacques Nichet met en scène pour la première fois une pièce du dramaturge anglais, *Mesure pour mesure*, réflexion cynique sur la justice. Sa réalisation est un chef-d'œuvre de simplicité et de transparence.

Lire page 29

Afrique CFA 1 000 F CFA, Algérie, 35 DA, Allemagne, 3 DM (1,53 €); Antilles-Guyane, 10 F (1,52 €); Autriche, 25 ATS (1,82 €); Belgique, 49 FB (1,21 €); Canada, 2,50 \$ CAN; Danemark, 15 KR; Espagne, 250 PTA (1,50 €); Grande-Bretagne, 1 £; Grèce, 500 DR (1,47 €); Irlande, 1,40 £ (1,78 €); Italie, 3000 L (1,55 €); Luxembourg, 46 FL (1,14 €); Maroc, 10 DH; Norvège, 14 KR; Pays-Bas, 3,30 FL (1,50 €); Portugal cont., 300 ESC (1,50 €); Réunion, 10 F (1,52 €); Suède, 16 KR; Suisse, 2,40 FS; Tunisie, 1,5 DT; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 1124 - 7,90 F - 1,20 €



Les batailles sanglantes d'Afghanistan

- L'offensive de l'Alliance du Nord sur Kunduz a commencé ● Des centaines de talibans se sont rendus ● Encerclés, les combattants étrangers risquent d'être massacrés ● Dans les rues de Mazar-e-Charif, 400 à 600 cadavres dénombrés ● Donald Rumsfeld : « Nous allons essayer de tuer le plus possible » de talibans pendant la traque de Ben Laden

SOMMAIRE

● La guerre contre Al-Qaida : La bataille de Kunduz, dans le nord-est de l'Afghanistan, a commencé, vendredi matin 23 novembre. Des centaines de talibans afghans ont fui la ville et se sont rendus à l'Alliance du Nord. Les combattants étrangers, toujours encerclés, risquent un massacre. A Mazar-e-Charif, au nord-ouest, quatre cents à six cents cadavres ont été retrouvés dans les rues après le départ des talibans, sans que l'on sache si ces morts sont dues aux bombardements, aux combats ou à des exécutions sommaires. Le reportage de notre envoyée spéciale côté talibans, Françoise Chipaux, dans la région de Kandahar : « Si l'Amérique nous pousse dans des caves, nous ferons tout pour la combattre. » Des senseurs thermiques pour repérer Oussama Ben Laden. Donald Rumsfeld : « Nous allons essayer de tuer le plus possible » de talibans. p. 2 et 3



● La coalition antiterroriste : Français et Allemands sont prêts à sécuriser l'aide humanitaire en Afghanistan. Polémique autour de l'envoi de troupes britanniques. En Russie, la ligne « pro-occidentale » du pouvoir provoque des réticences dans l'armée. Le bilan des attentats du 11 septembre devrait être inférieur à 4 000 morts. Un Thanksgiving de guerre pour l'Amérique recueillie. p. 4 et 5

● L'enquête financière : La filière « pierres précieuses » d'Oussama Ben Laden. La justice belge soupçonne Al-Qaida d'être impliqué dans le trafic des diamants de Sierra Leone. p. 6

● Horizons-Débats-Analyse : Le point de vue de Myriam Revault d'Allonnes, « Faut-il avoir peur de l'universel ? » L'analyse de Marie Jégo : « L'Ouzbékistan renforce ses liens avec Washington ». p. 15 et 16

www.lemonde.fr/dossier-special



P. CHASSONNIER

ASSURANCES Le Lloyd's ébranlé

Le marché britannique de l'assurance traverse une crise grave depuis les attentats du 11 septembre (photo). Ses pertes pourraient atteindre 63 milliards de francs en 1997-2001. Surveillé de près par les autorités de tutelle, l'emblème de la City doit se réformer. p. 18

Le compagnon d'Elle Macpherson aide le FBI dans son enquête sur Ben Laden

LONDRES

de notre correspondant à la City

Charmeur, effervescent, imbu de sa personne, généreux et insaisissable : le financier français Arpad Busson, séducteur impénitent qui vit depuis cinq ans avec le supermodèle Elle Macpherson, dont il a eu un enfant, n'en finit pas d'étonner.

Président fondateur de la société gestionnaire de fonds EIM, basé à Nyon, en Suisse, il collabore aujourd'hui avec les enquêteurs du FBI et du Trésor américain chargés de démanteler la filière financière du réseau Al-Qaida. Attention : aucun soupçon de complicité ne pèse sur le spéculateur. Comme bon nombre d'établissements financiers installés en Suisse, EIM compte parmi ses clients de riches Arabes. Un membre de la famille Ben Laden, non lié au chef fondamentaliste, lui avait confié il y a quelques années des fonds à faire fructifier, révèle le *Wall Street Journal* daté du 21 novembre. « A l'instar d'autres institutions financières contactées par les autorités, nous avons reçu une demande de renseignement et nous avons répondu de manière appropriée », déclare le porte-

parole de la firme, qui emploie une centaine de personnes réparties entre la Suisse, la Grande-Bretagne, le Japon et Gibraltar. « Fonds de fonds », comme on dit dans le jargon, EIM investit les actifs qui lui sont confiés par ses clients, riches particuliers et caisses de retraite, dans des *hedge funds* (véhicules de placement). Sa tirelire est évaluée à 7,7 milliards d'euros. La stratégie d'investissement de cet autodidacte âgé de trente-huit ans est fondée sur une prise de risque minimale.

Depuis les attentats du 11 septembre, les *hedge funds* sont à nouveau montrés du doigt. Les autorités américaines s'intéressent de près à ces spéculateurs fascinants, dont la superstar est George Soros, parce que leurs circuits sont opaques, donc propices à tous les détournements. Placer de l'argent dans un tel fonds via une série d'intermédiaires situés dans des paradis fiscaux est, par exemple, un jeu d'enfants. Le secret d'airain et le rendement souvent époustoufflant de ces investissements compensent largement le manque de liquidité, conséquence de la durée minimale de placement.

« Arki », son surnom donné par Elle Macpherson, a commencé sa carrière en 1986 en aidant des ténors de la profession comme Louis Bacon ou Paul Tudor Jones à construire leurs activités offshore. Grâce à sa célèbre compagne, il serait devenu l'un des financiers attirés de l'aristocratie et de la jet-set. Gianni Agnelli est, par exemple, le parrain de leur fils Flynn, âgé de trois ans.

Cet homme ne s'est pas fait des amis. « Je suis étonné qu'il ait tenu si longtemps. D'où sort-il ? D'où vient-il ? On ne sait rien sur lui, sauf qu'il a un beau carnet d'adresses, un avion privé et une jolie amie » : ce gestionnaire londonien, sous le couvert de l'anonymat, déclare qu'Arpad Busson est toujours prêt à sortir de son chapeau un placement extraordinaire pour les nouvelles fortunes non déclarées. « Arki n'aime pas la publicité. Il est du genre casanier mais est généreux avec son temps », a insisté Elle Macpherson dans l'une de ses rares confidences à propos de l'extrême discrétion de son compagnon sur ses affaires.

Marc Roche



A.P.

L'AIRBUS DE NEW YORK Les mystères du vol 587

Le crash de l'Airbus d'American Airlines qui s'est écrasé sur New York le 12 novembre garde son mystère. L'analyse des boîtes noires a permis d'établir que l'avion avait été secoué par la traversée des sillages laissés par le Boeing qui le précédait. Mais elle n'explique pas pourquoi, quelques secondes plus tard, il a perdu sa dérive, ce qui a provoqué la chute de l'appareil. p. 25

HÔPITAL EN DANGER

Les Hôpitaux de Paris ont encore un haut niveau de soins. Et pourtant, être hospitalisé, c'est souvent :

- Attendre 9 heures aux urgences, la jambe cassée
- Rester 15 heures sur un brancard dans un couloir
- Risquer des infections hospitalières
- Renoncer aux traitements nécessaires, mais coûteux.



Il faut refonder ces 40 hôpitaux, ensemble gigantesque en pleine crise, au coût exorbitant, dirigé sans professionnalisme, qui exclut médecins et infirmières, écrasé par une administration pléthorique, exploitant infirmières, médecins-attachés, internes et dépensant chaque année en informatique inutile l'équivalent de 2000 emplois d'infirmières.

Professeur Philippe Even

le cherche midi éditeur

Une guerre parfaite ?

LE VENT TOURNE vite à Washington. Il y a à peine plus de dix jours, la capitale bruissait de commentaires sceptiques sur la conduite de la guerre, de doutes éclairés sur l'efficacité des bombardements, de prédictions maussades sur la suite des opérations. Et puis soudain tout a changé. Un parfum de victoire flotte dans l'air, les plus hauts responsables jubilent et, devant des auditoires enthousiastes, tournent en ridicule leurs critiques d'hier. « La guerre, après tout, ça marche », titre le *New York Times*. Toutes appartenances partisans confondus, on reconnaît que l'administration et l'état-major « savaient ce qu'ils faisaient », avaient choisi la bonne stratégie : prendre son temps, attendre que les talibans se portent sur le front, bombarder à satiété et laisser l'Alliance du Nord, assistée ponctuellement par quelques éléments américains, finir le travail.

La campagne n'est certes pas terminée, Kandahar résiste encore, et « justice » n'a pas encore été « apportée » à Ben Laden, comme l'a promis le président Bush. Mais le bilan de ces sept semaines d'opérations est étonnant. Les talibans, leurs capacités militaires réduites à presque rien, ne résistent plus que sur à peine 10 % du territoire afghan. Dix mille bombes et missiles américains sont tombés sur l'Afghanistan, selon le Pentagone,

et il n'y a pas eu un seul Américain tué au combat.

Certes, l'issue du conflit n'a jamais fait le moindre doute pour personne, mais ce qui compte, c'est la manière dont a été conduite une guerre qu'on pourrait presque qualifier de « parfaite » - que ce soit par sa justification morale, ses aspects militaires, politiques, médiatiques. La nécessité de mettre hors d'état de nuire Al-Qaida, et par la même occasion de libérer l'Afghanistan d'un régime obscurantiste, n'a été contestée par presque personne aux Etats-Unis. Le soutien, moral ou effectif, apporté par une multitude d'Etats, de la Russie à la France, de l'Ouzbékistan au Pakistan, a consacré l'idée que Ben Laden était l'ennemi mondial numéro un. Forts de cet appui quasi universel, et ayant reçu carte blanche de l'ONU, les Etats-Unis n'ont même pas eu besoin de s'encourager d'alliés, menant seuls la quasi-totalité des opérations.

Techniquement, la difficulté consistait, pour reprendre les mots du secrétaire d'Etat Colin Powell, à faire coopérer « une aviation du premier monde avec une armée du quart-monde, des bombardiers B1 avec des types à cheval ». Mais ça a marché.

Jan Krauze

Lire la suite page 16



O. MORIN/AP

RUGBY Les Bleus soignent leur défense

Après ses succès face à l'Afrique du Sud (20-15) et l'Australie (14-13), le XV de France joue contre les Fidji, samedi 24 novembre, à Saint-Etienne. Ce match devrait permettre aux Bleus de tester à nouveau la touche (photo) et la défense mise au point avec l'Anglais David Ellis. p. 27

International.....	7	Carnet.....	24
France.....	8	Aujourd'hui.....	25
Société.....	10	Météorologie-Jeux.....	28
Régions.....	13	Culture.....	29
Horizons.....	14	Guide culturel.....	31
Entreprises.....	18	Kiosque.....	32
Communication.....	20	Abonnements.....	32
Tableau de bord.....	21	Radio-Télévision.....	33

CONFLIT Les troupes du Front uni (Alliance du Nord) harcelaient, vendredi 23 novembre, les forces du mollah Omar repliées dans la poche de résistance de Kunduz, leur der-

nier bastion dans le nord du pays. Tandis que l'on comptait des défections par centaines dans les rangs talibans, des négociations se poursuivaient sur le sort des quel-

ques milliers de guerriers islamistes étrangers organisés par le chef d'Al-Qaïda, Oussama Ben Laden, que les Etats-Unis ne veulent pas voir s'échapper. ● LE PAKISTAN a appelé

à éviter à Kunduz la répétition de massacres qui semblent avoir accompagné la prise, par les forces antitalibans, de Mazar-e-Charif. ● DE 400 à 600 cadavres ont été découverts par

le Comité international de la Croix-Rouge dans cette ville du nord. Il n'a pas encore été déterminé s'il s'agit de victimes de combats ou d'exécutions sommaires.

Les talibans opposent une âpre résistance à l'assaut de l'Alliance du Nord

Malgré des défections, les forces du mollah Omar repoussent des attaques des troupes du Front uni contre leur dernière place forte dans le Nord et tiennent toujours leur fief de Kandahar dans le Sud. L'ONU s'inquiète de la poursuite des combats à l'approche de la réunion interafghane de lundi

LES FORCES de l'Alliance du Nord (Front uni) ont lancé, vendredi 23 novembre, une attaque sur trois fronts en direction de Kunduz, dernier bastion des talibans dans le nord de l'Afghanistan. La localité de Khanabad, qui contrôle la route de Kunduz, a été investie par les forces de l'ancien commandant Massoud, assassiné le 9 septembre. Des centaines de combattants talibans se sont rendus. Les négociations se poursuivaient sur le sort des miliciens étrangers, arabes, pakistanais et tchétchènes, estimés à plusieurs milliers. Ces hommes font partie de la Brigade islamique mise sur pied par Oussama Ben Laden et souhaitent l'ouverture d'un corridor qui leur permettrait de retourner vers les zones encore contrôlées par les talibans dans le sud du pays.

● **Massacre à Mazar-e-Charif.** Entre 400 et 600 cadavres ont été découverts par la Croix-Rouge internationale dans cette ville du nord tombée le 9 novembre. Pour

le moment, il est impossible de savoir s'il s'agit d'exécutions sommaires ou de victimes des combats. Une centaine d'étudiants talibans ont, en tout cas, été massacrés dans une école. Le président pakistanais, Pervez Moucharraf a appelé la communauté internationale à éviter le renouvellement de telles exactions à Kunduz et de faire en sorte qu'il n'y ait pas de bain de sang. Par ailleurs, les soldats de l'Alliance du Nord ont essuyé un premier revers aux portes de Kaboul. Ils ont été repoussés alors qu'ils menaient une offensive contre des forces pachtounes. Ce qui illustre la relativité du contrôle des forces antitalibanes en dehors de la capitale et notamment à l'est, au sud et à l'ouest, où, à une vingtaine de kilomètres de Kaboul, la domination passe à des commandants tribaux pachtounes.

● **Kandahar désertée.** La plupart des habitants seraient partis, les magasins sont fermés et les volontaires arabes patrouillent

dans les rues de l'ancienne capitale royale. Les Etats-Unis tentent de trouver une alternative pachtounes pour diriger la ville. Des armes auraient été distribuées à l'ancien gouverneur, Gul Agha Sheerzai. D'après de nombreux témoignages, les bombardements américains se sont intensifiés contre les

convois de véhicules, faisant de nombreuses victimes civiles (lire page 3).

● **La conférence de Bonn.** La prudence prévaut à l'ONU avant l'ouverture, lundi 26 novembre, à Bonn, de la conférence sur l'Afghanistan. En privé, les hauts responsables des Nations unies se deman-

dent quelles sont les véritables intentions des différents participants et quelle sera l'attitude des pays limitrophes. Les discussions auront lieu au château de Petersberg et devraient durer moins d'une semaine afin d'aboutir à un accord de principe sur la constitution d'un gouvernement intérimaire. A New York, on craint que la prolongation des combats autour de Kaboul puisse compromettre les débats et provoquer le départ de certains délégués (lire page 3).

● **Les soldats britanniques dans l'attente.** Les quelque 6 000 parachutistes et fusiliers marins mis en alerte il y a neuf jours pour rejoindre l'Afghanistan attendent toujours de savoir s'ils vont partir ou pas. L'obstacle constitué par l'hostilité du Front uni n'a pas été levé. D'autre part, on dément à Londres qu'il y ait des divergences avec Washington sur l'ordre des priorités en ce qui concerne l'aide humanitaire. Le secré-

taire britannique au Foreign Office, Jack Straw, est arrivé à Islamabad après une visite à Téhéran. Il a rencontré l'envoyé spécial de l'ONU en Afghanistan, Francesc Vendrell, qui s'est prononcé pour une force internationale « discrète » tout en qualifiant la situation aux alentours de Kaboul d'« un peu préoccupante ». (lire page 4).

● **Thanksgiving.** Des centaines de milliers de New-Yorkais sont sortis dans la rue pour assister à la traditionnelle parade organisée, pour marquer la fête nationale de Thanksgiving. « Puisse Dieu tout-puissant, qui est notre refuge et notre force dans ces temps difficiles, protéger notre patrie, nous protéger et nous donner la patience, la détermination et la sagesse nécessaire pour affronter ce qui nous attend », a écrit George W. Bush dans une déclaration. Cette fête a été l'occasion de réaffirmer que l'Amérique est plus unie et plus patriote que jamais (lire page 5).

Le mollah Omar a-t-il pris le maquis ?

Le mollah Mohammed Omar, chef spirituel des talibans, aurait décidé d'entrer dans la clandestinité, a déclaré le mollah Sayed Mohammed Haqqani. La décision aurait été prise lors d'une réunion des principaux dirigeants du mouvement islamiste, jeudi 22 novembre, à Kandahar, et un adjoint, le mollah Akhtar Mohammed Usmani, aurait été désigné pour diriger les affaires courantes. Or, un porte-parole des miliciens a soutenu, vendredi, que le chef suprême des talibans est toujours « aux commandes » à Kandahar. « Ce sont des informations fausses. Nous défendons Kandahar et il n'y a aucune négociation pour la reddition de cette ville », a indiqué le porte-parole. Un chef tribal du sud afghan, Hamid Karzai, avait également affirmé, jeudi, que la direction des talibans à Kandahar « souhaite négocier ». « Nous avons étudié ces demandes », a déclaré M. Karzai en précisant que le mollah Omar était « parfaitement au courant de ces négociations téléphoniques ». - (AFP.)

L'offensive contre le bastion taliban de Kunduz s'engage dans la plus grande confusion

TALOQAN
envoyé spécial

Une vaste offensive a été lancée vendredi 23 novembre au matin sur la poche de Kunduz, le dernier bastion important tenu par les talibans au nord de l'Afghanistan. Menée sur trois fronts par les troupes de l'Alliance du Nord, l'attaque paraît signer l'échec des négociations engagées ces derniers jours entre belligérants en vue d'une reddition des talibans. Les forces de l'Alliance ont fait route vers Kunduz, sans que le sort à réserver aux milliers de combattants étrangers

retranchés avec leurs alliés talibans ait été réglé par les négociations.

Immobilisés depuis plus d'une semaine, la ligne du front oriental a soudainement tremblé, jeudi vers 13 heures, quand des groupes entiers de moudjahidins ont commencé à s'aventurer vers la zone sous contrôle taliban. D'un coup, les crêtes intensivement bombardées les jours précédents par l'aviation américaine se sont hérissées de dizaines de silhouettes de combattants et de véhicules militaires. En face, l'opposition s'est évanouie. Ces derniers jours, les deux

plus hauts dirigeants talibans de la poche de Kunduz, les mollahs Fazil et Dodiullah, avaient successivement rencontré leurs principaux ennemis, le général tadjik Mohammed Daoud, qui tient les fronts Est et Nord, et le général ouzbek Rachid Dostom, à l'Ouest.

Mais une certaine confusion a marqué la suite des événements. Mercredi soir 21 novembre, à l'issue d'une deuxième entrevue entre les chefs des talibans et de l'Alliance du Nord, la nouvelle est d'abord tombée : un accord prévoyant la reddition des talibans avait été con-

clu. Mais le « ministre de l'intérieur » de l'Alliance, Younés Kanouni, a déclaré finalement, jeudi à Kaboul, que, faute d'accord sur la reddition des talibans de Kunduz, les combattants nordistes allaient donner l'assaut à la ville.

A l'orée du champ de bataille, jeudi en milieu de matinée, l'un des principaux commandants de la région, Mula Taj-Mohammed, est apparu aux abords de la ligne de front pour transmettre une communication importante : « Les talibans sont en train de désertir, et certains d'entre eux vendent leurs armes.

C'est désormais la débandade de leur côté. Nous leur donnons jusqu'à ce soir pour se rendre. Ensuite, vendredi matin au plus tard, nous les attaquerons. » Des talkie-walkies ont alors craché : « Ordre est donné à tous les moudjahidins de ne pas se livrer à des exécutions sommaires sans en avoir référé à leur commandant. » Jeudi à 13 heures, le bruit a couru que le général Dostom, fort de l'accord passé la veille avec les talibans, serait arrivé par l'Ouest aux portes de Kunduz. Côté Est, un civil envoyé par l'Alliance du Nord (ou Front Uni) vers les lignes ennemies, pour y négocier la récupération de cadavres, assure être tombé sur un groupe de combattants pakistanais. « Les étrangers sont vaincus qu'ils seront tués s'ils se rendent », a commenté l'émissaire.

Peu après, un nuage de poussière s'est élevé, signalant l'arrivée d'un camion pick-up plein de combattants talibans aux barbes hirsutes et aux épais turbans. « Ils arrivent », « ils se rendent » : les cris ont fusé de tous côtés parmi les troupes du Front uni. Une marée de moudjahidins a envahi la route et s'est resserré autour des nouveaux arrivants. Après une seconde de suspense, des mains se sont tendues, des rires ont éclaté, les ennemis ont fraternisé. Enfin, la foule s'est fendue pour libérer le véhicule, qui est reparti en trombe sous les acclamations. Des moudjahidins sont ensuite apparus en nombre, dans des uniformes couverts de poussière, comme s'ils sortaient d'un long séjour sous la terre. L'atmosphère détendue évoquait une fin de guerre. « Ils commencent à se dire qu'ils prendront peut-être Kunduz sans combattre », a commenté un témoin.

Cette fois, c'est un convoi entier qui a surgi de l'horizon. Il y a là une dizaine de jeeps et de camions, à nouveau remplis de talibans. Ceux-là sont originaires de la province nord-orientale du Badakhchan et ils ont été accueillis par des moudjahidins de la même province. Ce qui a provoqué des scènes en apparen-

te parfaitement incongrues de retrouvailles entre de vieux amis, éloignés par la guerre depuis des années. Certains sont tombés dans les bras les uns des autres, s'embrassant et se tenant longuement par la main.

Dans ces effusions, les armes ont changé de propriétaire, des vaincus aux vainqueurs, sans que l'on sache très bien si elles ont été données ou volées. Des armes pour continuer la guerre et l'offensive qui allait être lancée, quelques heures plus tard, contre le bastion de Kunduz.

ce parfaitement incongrues de retrouvailles entre de vieux amis, éloignés par la guerre depuis des années. Certains sont tombés dans les bras les uns des autres, s'embrassant et se tenant longuement par la main.

Dans ces effusions, les armes ont changé de propriétaire, des vaincus aux vainqueurs, sans que l'on sache très bien si elles ont été données ou volées. Des armes pour continuer la guerre et l'offensive qui allait être lancée, quelques heures plus tard, contre le bastion de Kunduz.

Etienne Dubuis
(« Le Temps »)

Des centaines de cadavres découverts à Mazar-e-Charif

ENTRE 400 et 600 cadavres ont été découverts dans Mazar-e-Charif après le départ des talibans, a annoncé jeudi 22 novembre le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), sans préciser les circonstances de leur mort.

Dans cette ville qui fut la première grande agglomération afghane prise par les troupes de l'Alliance du Nord, le 9 novembre, après le début des bombardements américains, les membres de la Croix-Rouge ont pris en charge ces centaines de cadavres, a déclaré le responsable des opérations pour l'Asie centrale et l'Asie du sud du CICR, Olivier Durr, jeudi à Islamabad (Pakistan). « Mais nous ne pouvons pas dire si ces gens ont été exécutés ou sont morts dans les combats », a commenté M. Durr, alors que des rumeurs de massacres commis à Mazar-e-Charif n'ont pas pu être confirmées ou infirmées de sources indépendantes.

Joint à Mazar-e-Charif, vendredi 23 novembre au matin, le coordinateur de l'association humanitaire Solidarités, Cedric Essombe, a considéré toutefois que « les quelque trois cents corps retrouvés par les membres du CICR dans la ville et sur la route de l'est dans les jours suivant

la prise de la ville étaient a priori ceux de victimes des combats ». Mardi, le gouvernement pakistanais s'était fait l'écho de ces éventuels massacres dans la ville de Mazar en appelant la communauté internationale à éviter ce type de drame dans le bastion de Kunduz (nord-est de l'Afghanistan), où plusieurs milliers de talibans étaient assiégés.

PRISONNIERS TALIBANS

Des pillages ont effectivement eu lieu à Mazar-e-Charif après son abandon par les forces talibanes, ce qui a pu accréditer la thèse des massacres, tout comme la présence des troupes du général ouzbek Abdul Rachid Dostom (côté Alliance du Nord), dont les milices avaient commis des crimes de sinistre mémoire dans la région de Mazar au début des années 1990.

Peu après la prise de Mazar-e-Charif par l'Alliance du Nord, le 9 novembre, un porte-parole des Nations unies avait déclaré, à Islamabad, qu'une centaine de jeunes recrues des talibans avaient trouvé la mort dans une école religieuse, le lendemain de l'abandon de la ville par les

talibans. Cette madrasa (école coranique) recevait plusieurs centaines d'étudiants, dont une bonne partie de jeunes Pakistanais, et avait été la cible de l'aviation américaine. La grande agglomération du nord de l'Afghanistan avait en outre été visée pendant deux semaines par d'intenses bombardements, qui avaient contraint une bonne partie de ses 200 000 habitants à désertir la ville.

Un examen approfondi des 400 à 600 cadavres retrouvés à présent par la Croix-Rouge internationale, dont le mandat prévoit l'identification des victimes et leur mise en terre, devrait permettre d'établir si des exécutions sommaires ont eu lieu, ou non, à Mazar-e-Charif. En tout cas, le CICR a pu vérifier que les forces de l'Alliance du Nord ont procédé à l'arrestation de combattants talibans. Dans un communiqué publié jeudi 22 novembre à Genève, le CICR a indiqué avoir pu rendre visite à un lieu de détention où sont retenus 240 de ces prisonniers talibans à Mazar-e-Charif. La Croix-Rouge a précisé être en négociations avec les autorités locales pour avoir accès à d'autres lieux de détention. - (AFP, AP, Reuters.)

« Si l'Amérique nous pousse dans des caves,

SPIN BOLDAK
(Province de Kandahar)
de notre envoyée spéciale

A la lumière des bougies, le commandant Haqqani sirote son thé tout en écoutant attentivement la radio qui crachote les informations. Tout à un coup, son visage s'éclaircit, il tend la radio à la poignée d'hommes qui l'entourent, comme pour accréditer auprès d'eux cette si bonne nouvelle : « Les talibans ont repris Maidan-char » (capitale de la province de Wardak), dit-il.

Responsable de la sécurité dans le district de Spin Boldak, qui inclut la frontière avec le Pakistan, le commandant Haqqani se reprend à espérer. « Vous verrez, nous reprendrons Kaboul et Mazar-e-Charif. » « Jusqu'à quand les Américains vont-ils aider les autres ? » interroge Jamil, son garde du corps, pour implicitement expliquer la retraite des talibans. Ancien étudiant du chef religieux pakistanais Sami-ul-Haq à Akora Kattak, dans la provin-

ce du Nord-Ouest, Haqqani ne veut pas croire à la défaite des talibans. « J'irai dans la montagne, on continuera la lutte », dit-il, avant d'affirmer, sur le ton d'un constat plus que d'une menace : « Si l'Amérique nous pousse dans des caves, nous ferons tout pour combattre l'Amérique. Cette guerre ne fait que commencer, elle sera très longue. »

Combien sont-ils encore comme le commandant Haqqani ou son adjoint, Amanullah, qui lui aussi est prêt à poursuivre la lutte, « non pour le mollah Omar, non pour les talibans, mais pour l'islam » ? C'est difficile à dire, mais il semble clair que le contrôle taliban sur Kandahar et sa province diminue. Le fait que les talibans, officiellement pour des raisons de sécurité, aient refusé d'amener un groupe de journalistes à Kandahar, laisse à penser que la situation n'y est pas si normale. Selon un témoin, la ville, jeudi, était quasi déserte, les magasins fermés, et beaucoup de volontaires arabes étaient visibles dans les

rues. Ceux-ci n'ont pas d'autre alternative que la lutte et ils seraient un facteur déterminant dans la volonté affichée des talibans de tenir les quelques provinces qui leur restent au sud de l'Afghanistan.

Les Etats-Unis semblent toutefois intensifier leur effort pour trouver une alternative pachtounes à Kandahar et, selon le maulawi Ahmad Hussein Rabati, un commandant taliban, l'ancien gouverneur de Kandahar, Gul Agha Sheerzai, qui se trouve à Shna Narri, près de la frontière, a reçu il y a trois jours des armes et munitions américaines par hélicoptère. « J'ai observé la scène. Les hommes de Gul Agha transportaient les caisses de munitions. » « Il y a trois officiers américains qui aident les gens de Gul Agha », affirme encore le maulawi Rabati. Les forces spéciales américaines qui opèrent dans la région, peu les ont vues, mais, affirme Abdullah, un employé d'une organisation internationale, « les Américains viennent la nuit par hélicoptère, ils restent

Golf Carat V5. Traits de chrome.
Parce qu'on ne peut pas toujours tout cacher.



● Sous des dehors discrets, la Golf Carat V5 cache un caractère de feu : motorisation 5 cylindres en V, 170 ch, boîte automatique séquentielle 5 rapports, elle est un véritable concentré de technologie. Mais, parce qu'on ne peut pas toujours tout cacher, elle est équipée d'un intérieur cuir de série et s'autorise quelques traits de chrome.

Golf Carat V5 Tiptronic 5

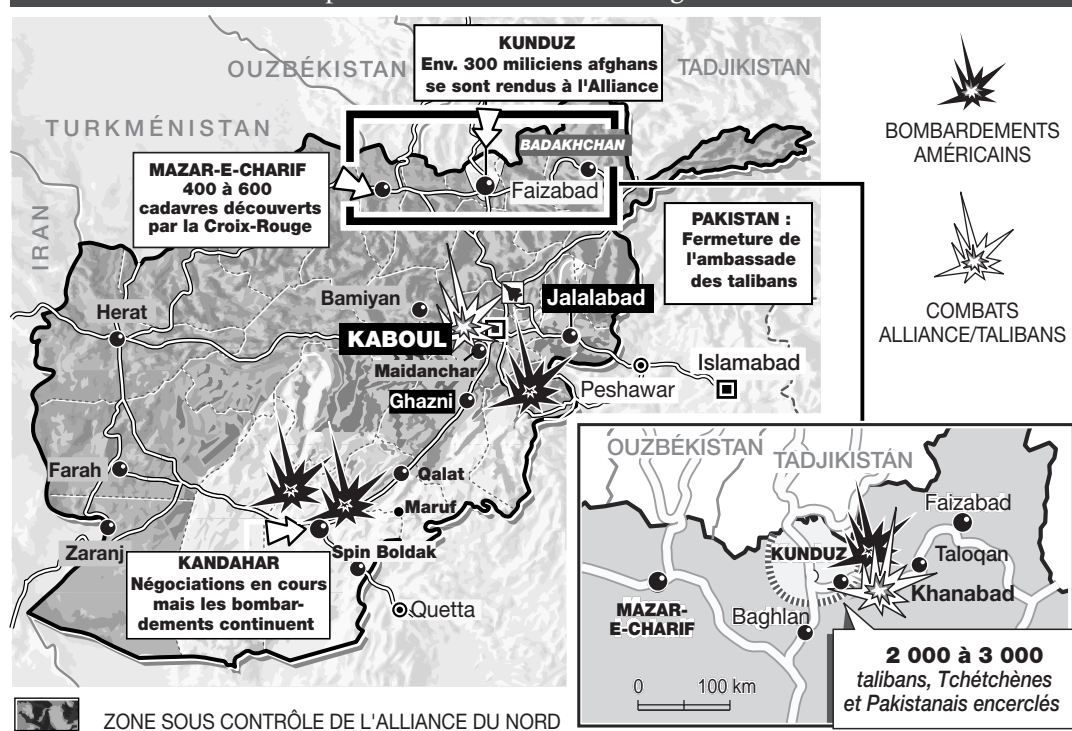
3615 Volkswagen (0,32 franc l'accès, 1,20 franc la minute) - 0 825 02 25 25 (0,96 franc la minute).
Consommations 99/100 CEE (l/km) poids à vide minimal - maximal : cycle urbain / extra-urbain / mixte :
13,7 - 13,9 / 7,2 - 7,4 / 9,6 - 9,8 / CO₂ (g/km) 230 - 235.

Espace Suffren

40 ter, av. de Suffren - Paris 15
Tél. : 01 53 58 10 00

CONCESSIONNAIRE VOLKSWAGEN

Le point sur la situation en Afghanistan



La conférence sur l'Afghanistan à Bonn s'engagera sur des bases fragiles

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

C'est dans l'incertitude la plus totale que l'ONU devrait amorcer, lundi 26 novembre à Bonn, une réunion sur l'avenir de l'Afghanistan. Si en public les responsables onusiens se contentent de mettre en garde contre tout « optimisme excessif » avant la conférence qui réunira les principales factions afghanes, en privé ils font part de leurs inquiétudes sur à la fois « les vrais intentions » des participants mais aussi et « surtout » sur celles des pays limitrophes.

Ces pays font-ils en privé ce qu'ils déclarent en public ? « La réponse est un non catégorique » répond, lors d'un entretien jeudi à New York, un haut responsable onusien. Ces pays auraient pu, dit-il, jouer un rôle « nettement plus positif » pour convaincre les différentes factions à accepter un compromis politique. D'autres responsables vont plus loin et disent que des pays comme l'Iran, le Pakistan et la Russie « ont fait et continuent à faire de mauvais calculs qui pourraient mener à une catastrophe, calculs qui, affirment-ils, pourraient à court terme servir leurs intérêts mais qui, à long terme, seraient désastreux pour les Afghans et pour la région tout entière ». L'Iran et la Russie, disent nos sources, insistent sur un rôle « clé » pour l'Alliance du Nord « au détriment » des Pachtounes qui sont les plus nombreux en Afghanistan. Cette attitude à peine cachée de Téhéran et de Moscou « trouble énormément » le Pakistan, déjà extrêmement inquiet par la prise de pouvoir des Tadjiks à Kaboul.

Les responsables onusiens sont encore inquiets de la décision des pays voisins mais aussi des occidentaux – Américains, Français et Britanniques notamment – d'envoyer des délégations à la conférence qui se tiendra au château de Petersberg, près de Bonn. Pour l'instant, le représentant de l'ONU pour l'Afghanistan Lakhdar Brahimi a « interdit » l'accès au château à « toute délégation non afghane », ce qui n'a pas empêché ces pays d'envoyer quand même des délégués. Alors que M. Brahimi aurait préféré, dit-on, pouvoir présider une conférence « rien qu'avec les Afghans, sans interférence d'autres pays ».

A en croire un responsable onusien, quelque vingt-cinq délégués représentant toutes les ethnies afghanes devraient participer à la conférence qui devrait se terminer en « moins d'une semaine », et qui, « dans le meilleur des cas », pourrait aboutir à un accord de principe sur la mise en place d'un gouvernement provisoire à Kaboul.

« SITUATION TRÈS PRÉCAIRE »

C'est une modification du plan en cinq étapes proposé, le 13 novembre, par M. Brahimi, selon lequel la conférence devait avoir comme objectif la mise en place d'un con-

ne ne peut « obliger » les Afghans à faire la situation reste très précaire ; la société est fragmentée et, pour tout dire, nous ne savons pas qui fait la guerre à qui. Il faut donc sans aucun doute s'occuper de la situation militaire, et il est évident que quelqu'un devrait s'en charger. » Il note toutefois que les Afghans ont d'ores et déjà rejeté l'idée d'une présence militaire internationale. « Je les comprends car, dans l'absence d'une coalition militaire internationale sous l'égide de l'ONU, ils voient l'arrivée des forces étrangères comme l'invasion de leur pays par des armées nationales étrangères. »

Une force internationale « discrète » ?

L'envoyé spécial de l'ONU pour l'Afghanistan, Francesc Vendrell, s'est dit, jeudi 22 novembre à Islamabad, en faveur d'une force internationale « discrète » en Afghanistan. « Je ne suis pas convaincu que la majorité des Afghans rejettent une présence étrangère discrète afin de les aider à maintenir l'ordre », a déclaré M. Vendrell, estimant que la situation sécuritaire dans les environs de Kaboul était « un peu préoccupante ». « Il devrait y avoir une sorte de force internationale de sécurité, mais pas de troupes de maintien de la paix à ce stade. Une sorte de force de sécurité mandatée par l'ONU pourrait être la bonne approche », a-t-il dit.

M. Vendrell, qui s'exprimait devant des journalistes après une rencontre avec le secrétaire au Foreign Office, Jack Straw, a exclu un déploiement immédiat d'une éventuelle force de maintien de la paix, à laquelle l'Alliance du Nord, qui contrôle Kaboul depuis le 13 novembre, est hostile. – (AFP.)

seil provisoire composé de quelque 200 délégués afghans et présidé par « une personnalité symbolisant l'unité nationale » qui proposerait ensuite une administration de transition et un programme d'action pour une période transitoire de deux ans maximum. « Le meilleur scénario serait, nous explique ce responsable, que les Afghans admettent, dans un premier temps, le concept d'un gouvernement représentatif pour succéder à celui de facto en place à Kaboul. » Un signe « très encourageant » serait, dit-il, « qu'ils acceptent de continuer les discussions à Kaboul », où s'installerait alors Lakhdar Brahimi. Le pire, selon notre interlocuteur, serait que les Afghans présents à Bonn « traînent les pieds et quittent la conférence au bout de deux ou trois jours sans avoir fixé le prochain rendez-vous ».

Par ailleurs, se disant préoccupé par la situation sécuritaire en Afghanistan, ce haut responsable de

Pour qu'une telle présence soit acceptable pour les Afghans, dit ce responsable, il faudrait qu'ils se mettent tous d'accord ou que cette force soit créée par une nouvelle résolution du Conseil de sécurité de l'ONU. Pour l'heure, M. Brahimi préfère voir la sécurité assurée par les Afghans eux-mêmes : « Avec un peu d'argent, l'ONU pourrait demander à des chefs locaux de recruter des combattants afin d'assurer la sécurité dans chaque région. » Plus difficiles, explique notre interlocuteur, sont les questions posées par la sécurité de Kaboul et son « statut ». Si les factions afghanes acceptent que la capitale soit démilitarisée, il serait alors plus facile d'y déployer des troupes même étrangères. Le cas échéant, dit notre source, « il faudra revoir notre stratégie ».

Quels sont donc les leviers dont dispose l'ONU pour obliger les factions afghanes à se mettre d'accord sur l'avenir de leur pays ? « Person-

Des senseurs thermiques pour repérer Oussama Ben Laden sous les rochers

Les Américains sont déterminés à liquider Al-Qaida et les troupes talibanes

WASHINGTON
de notre envoyé spécial

L'atmosphère familiale, religieuse, voire sentimentale, de la fête de Thanksgiving n'a en rien atténué la résolution des Américains à liquider ce qui reste d'Al-Qaida, mais aussi des troupes talibanes. Depuis plusieurs jours, les déclarations martiales donnent le ton : « Tous les talibans ne sont malheureusement pas morts », a déclaré le secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld. « Nous allons essayer d'en tuer le plus possible », a renchéri son adjoint Paul Wolfowitz, faisant référence aux opérations menées dans le sud de l'Afghanistan, où 75 avions américains ont frappé

des troupes, des tunnels et des grottes au cours des dernières vingt-quatre heures, en se concentrant sur Kandahar et les environs de Jalalabad.

Pour repérer ces grottes et ces tunnels où pourrait s'abriter – entre autres – Oussama Ben Laden, les forces américaines ont à leur disposition un matériel de détection extrêmement sophistiqué, en particulier des senseurs thermiques ou magnétiques qui peuvent détecter une vie sous des dizaines de mètres de rochers, et aussi les entrées des abris, plus chauds que le milieu environnant, et cela avec d'autant plus de facilité que la température extérieure va baisser. Les grottes sont bombardées avec des engins à très forte pénétration, et il est au moins théoriquement possible que Ben Laden soit tué ou écrasé sous un amas de rochers et que son cadavre – et beaucoup d'autres – ne soit jamais retrouvé ou identifié. Interrogé sur cette possibilité, M. Rumsfeld a répondu, avec un soupir : « La vie n'est pas parfaite. »

« ENVIE DE TUER DES ENNEMIS »

Les Américains ont aussi poursuivi leurs bombardements des positions talibanes à Kunduz, où la situation était toujours aussi confuse jeudi. Il est difficile de savoir quel rôle ils jouent dans les tractions pour la reddition de la ville, mais leur discours officiel est sans équivoque. Il n'est pas question de laisser sortir libres les combattants étrangers, a dit et répété le secrétaire à la défense, qui préférerait qu'ils soient « tués ou capturés », toute négociation sur leur sort étant exclue.

C'est de toute évidence pour en finir avec les combattants de Kunduz que les Etats-Unis souhaitent

acheminer vers une base aérienne en Ouzbékistan leurs avions AC-130. Ces avions, qui volent à basse altitude, sont armés d'une impressionnante panoplie de mitrailleuses et de canons, certains dirigés automatiquement par des senseurs, d'autres servis par des tireurs. Ils sont considérés comme les plus efficaces engins d'extermination de troupes jamais conçus, et permettent aussi, indiquent les responsables américains, de limiter les « dommages collatéraux ». Mais leur rayon d'action est assez court, et le Pentagone attendait toujours semble-t-il, jeudi, le feu vert des autorités ouzbèkes.

D'autre part, les Etats-Unis tournent de plus en plus leur attention sur la surveillance des voies par lesquelles des dirigeants ou des combattants d'Al-Qaida pourraient tenter de s'échapper ou de faire sortir des armes ou du matériel. Les navires américains ont en particulier entrepris d'intercepter tous les bateaux venant du Pakistan qui leur paraissent suspects. La détermination d'aller jusqu'au bout, aussi bien pour ce qui concerne les opérations militaires que la traque d'éventuels fuyitifs, est palpable.

Le président Bush et le secrétaire à la défense ont profité des visites qu'ils ont faites l'un et l'autre dans des bases militaires, à la veille de la Thanksgiving, pour souligner que le combat était loin d'être terminé et qu'il serait long et ardu. Ils ont apparemment très bien su faire passer leur message, si l'on croit cette réflexion d'un soldat de Fort Campbell, rapportée par le *New York Times* : « Après avoir entendu le président, j'ai envie de sortir et de tuer des ennemis. »

Jan Krauze

nous ferons tout pour la combattre, pour l'islam »

une ou deux heures et ils repartent, toujours par hélicoptère ».

Même réduites, les zones encore sous contrôle des talibans sont toujours soumises à d'intenses bombardements américains qui, selon plusieurs témoignages recueillis à Spin Boldak auprès des chauffeurs de taxis ou de bus qui circulent encore, font de très nombreuses victimes civiles. « Entre Daman et Share-Safa [sur la route de Ghazni à Kandahar], j'ai vu un convoi de réfugiés attaqués par des bombes américaines. Les voitures étaient si détruites qu'elles se fondaient à la route. Seule une femme a survécu, et il y a eu cinquante morts », affirme Mohammad Nazar, quarante ans, juste arrivé de Ghazni. « A Qalat [sur la même route], des femmes et des enfants se sont cachés dans la rivière au bruit des avions américains. J'ai tout vu de mes yeux et aussi quand ils sont sortis de l'eau », raconte Mohammad, encore sous le choc de cette nuit d'enfer. « Sur la route entre Qalat et Kandahar [100 km], j'ai vu douze gros

camions attaqués par des avions américains », dit Sher Mohammad, un routier qui a pour l'instant décidé d'interrompre ses voyages.

La situation instable qui règne dans tout l'Afghanistan a grande-

Vraies ou fausses, les histoires de massacres de Pachtounes par les hommes de l'Alliance du Nord courent à Spin Boldak

ment compliqué les transports au moment où les Pachtounes, seule minorité afghane présente quasiment sur tout le territoire, apeurés par l'arrivée de l'Alliance du Nord, coalition des minorités ethniques tadjike, ouzbèke et hazara, descen-

dent en masse dans les zones pachtounes du Sud. Hajji Durrani, cinquante ans, arrive ainsi avec ses neuf enfants de Ghazni. Le prix du transport est passé de 250 000 à 400 000 afghanis (25 à 40 francs) en raison des risques et du renchérissement du prix de l'essence, qui devient denrée rare depuis que les avions américains font la chasse aux camions citernes la transportant d'Iran en contrebande. Hajji Durrani a quitté Ghazni « parce que les gens de l'Alliance du Nord ont tué beaucoup de familles, détruit des voitures, et n'ont pas de respect pour les femmes ». Les talibans ont remis le contrôle de Ghazni à des commandants locaux qui doivent aussi s'entendre avec les Hazaras chiites, dont la présence est importante dans cette région, et la situation n'y est pas claire.

Vraies ou fausses, en tous les cas difficiles à vérifier à ce stade, les histoires de massacres de Pachtounes par les hommes de l'Alliance du Nord courent à Spin Boldak. Les Pachtounes sont de nouveau con-

vaincus d'être la minorité mal aimée et incomprise. « Sur la route, les voitures de Pachtounes sont bloquées par l'Alliance du Nord, alors que les gens du Nord peuvent venir chez nous sans problème », affirme Abdul Ghaffar, arrivé récemment de Kaboul. « Il est impossible pour un Pachtoune d'aller à Kaboul, il y serait tué », dit-il.

Alors que 400 véhicules de toutes tailles se rendaient quotidiennement de Kandahar à Kaboul avant la prise de la capitale par l'Alliance du Nord, seul un chauffeur a osé partir il y a trois jours, et ses collègues attendent avec anxiété de ses nouvelles. Pour ces chauffeurs, le retour de l'Alliance du Nord, c'est le cauchemar du passé, quand n'importe quel commandant rançonnait les cargaisons, quand les bandits opéraient librement sur les routes. « Les talibans nous avaient donné la sécurité » affirme Abdul Ghaffar, qui pourtant n'est sûrement pas un de leurs plus chauds partisans.

Françoise Chipaux

PRIX MEDICIS ESSAI

Edwy Plenel
Secrets de jeunesse
Stock

Français et Allemands prêts à sécuriser l'aide humanitaire en Afghanistan

A l'occasion du sommet organisé vendredi 23 novembre à Nantes, Paris et Berlin souhaitent atténuer l'impression de flottement apparue sur le front européen après les attentats du 11 septembre. Les deux pays jugent, par ailleurs, nécessaire de renforcer l'Union dans le domaine sécuritaire

L'AFGHANISTAN, à la veille de la conférence des Nations unies qui doit se réunir à Bonn la semaine prochaine, et le lancement de la nouvelle convention sur le futur constitutionnel de l'Europe, au Conseil européen de Laeken en décembre, étaient les deux gros dossiers du sommet franco-allemand organisé vendredi 23 novembre à Nantes. Deux déclarations précisant de quelle manière Paris et Berlin entendent travailler en commun au cours des prochains mois dans ces deux domaines devaient être rendues publiques à l'issue des discussions.

La France et l'Allemagne s'y déclarent notamment prêtes à assurer la sécurisation de l'acheminement de l'assistance humanitaire pour les populations afghanes, confirmant la volonté du chancelier Schröder de participer à l'effort militaire qui pourrait se révéler nécessaire de la part des Européens en marge des opérations américaines.

Ces initiatives visent à atténuer l'impression de flottement apparue sur le front européen quand il s'est agi d'apporter un soutien concret aux Etats-Unis dans leur guerre antiterroriste après les attentats du 11 septembre. Non seulement l'embryon de défense européenne a montré ses limites opérationnelles, mais les réactions désordonnées des trois grands pays européens, leur peu de souci d'orchestrer une réponse réellement communautaire ont fait douter de sa base politique réelle.

Jacques Chirac a eu beau affirmer, en septembre à Montpellier, que la crise soulignait l'urgence d'une évolution vers plus d'Europe, Paris et Berlin, qui s'étaient efforcés, toute la première partie de l'année, de faire oublier leurs affrontements de Nice, en décembre 2000, sur leur poids respectif dans les institutions européennes, sont apparus bien incapables de reprendre l'initiative.

La déclaration de Nantes sur

l'Afghanistan tente de redresser la barre. Il y est dit qu'il faut conjurer les efforts au sein de l'Union européenne. L'Allemagne, comme dans les Balkans, serait une nouvelle fois disposée, s'il le fallait, à pré-

Paris et Berlin s'engagent à œuvrer pour plus de cohérence dans l'action extérieure de l'Union européenne

ter main-forte à ses partenaires, sans préciser toutefois sous quelle forme.

Les deux pays soulignent, dans la seconde déclaration, qu'ils défendent ensemble à Laeken, en décembre, la nécessité de renforcer l'Union dans le domaine sécuritaire. Ils estiment qu'il faut parve-

nir comme prévu en décembre à un accord sur la création d'un mandat d'arrêt européen afin de faciliter les procédures d'extradition. Ils veulent aller de l'avant dans la mise en place d'une police européenne des frontières, d'une police intégrée de lutte contre le terrorisme, dans la constitution d'un parquet européen. En dépit des dysfonctionnements de ces dernières semaines, ils affirment toujours vouloir plus de cohérence dans l'action extérieure de l'Union et plus de défense commune.

Sans surprise, Paris et Berlin, qui ont soutenu l'idée d'un processus constitutionnel européen devant aboutir d'ici à 2004, en même temps que les nouveaux élargissements, à une grande réforme de l'Union, appuient la formule de la convention qui va être lancée à Laeken.

A l'image de ce qui a été fait pour l'élaboration de la charte des droits européens, en 2000, celle-ci doit associer les gouvernements,

la Commission, le Parlement européen et les Parlements nationaux. Les deux pays, a réaffirmé, jeudi 22 novembre, la porte-parole de l'Elysée, Catherine Colonna, veulent « marquer leur volonté de continuer à jouer un rôle moteur au-delà de Laeken pour accélérer la dynamique du projet européen ».

En prévision du sommet, les autorités françaises ont transmis à la présidence belge le rapport du groupe qui avait été chargé de faire la synthèse des débats publics organisés à partir de juillet dans les régions françaises pour tenter de comprendre comment l'opinion publique envisage la suite du projet européen.

Ce rapport avait été remis en début de semaine au président Chirac et à Lionel Jospin. Il donne une image moins frileuse de l'opinion publique à l'égard de l'Europe que parfois supposé. Dans leurs conclusions, les rapporteurs assurent que « les Français veulent davantage d'intégration », qu'ils ont souvent

une longueur d'avance sur leurs dirigeants, qu'à leurs yeux « l'Europe manque de leadership ».

Environ 25 000 personnes de tous horizons ont pris part aux forums qui leur étaient proposés, plusieurs centaines d'autres ont fait connaître leurs propositions sur les différents sites Internet ouverts à cet effet par les institutions gouvernementales et parlementaires.

Les rapporteurs notent que le débat européen en France a changé de nature, qu'il n'oppose plus partisans et adversaires de l'Europe, mais recouvre plus des désaccords sur les finalités et les modalités de l'intégration. Ils se félicitent, malgré l'écho limité qu'il a reçu des médias nationaux, de l'impact pédagogique qu'il a eu dans les régions et suggèrent qu'il soit poursuivi, sous une forme à trouver, parallèlement aux travaux de la convention.

Henri de Bresson

Polémiques autour de l'envoi de troupes britanniques

Depuis plus d'une semaine, 6 000 parachutistes et fusiliers marins se tiennent en alerte

LONDRES

de notre correspondant

Partiront ? Partiront pas ? Les quelque 6 000 parachutistes et fusiliers marins – ou du moins une partie d'entre eux –, mis en alerte sous quarante-huit heures il y a maintenant neuf jours et qui campent l'arme au pied en Grande-Bretagne, rejoindront-ils un jour l'Afghanistan ? Si oui, leur départ n'aurait peut-être pas lieu avant la fin de la conférence qui réunira à partir de lundi 26 novembre à Bonn les diverses factions afghanes hostiles aux talibans.

Recevant la presse jeudi 22 novembre à Downing Street, un porte-parole de Tony Blair a, pour la première fois, laissé entendre que l'envoi de ces troupes pourrait, après tout, ne plus être nécessaire : « L'aide humanitaire arrive, en dépit de difficultés réelles, et cela, sans une présence massive de forces étrangères (...) La situation humanitaire, quoique difficile, est gérable ». Ce jugement prudemment optimiste contredit les analyses faites sur le terrain, notamment à la frontière afghano-ouzbèke, où les travailleurs humanitaires s'impatientent de voir les convois d'aide alimentaire bloqués de l'autre côté du pont sur le fleuve Amou-Daria.

La déclaration du porte-parole vient après plusieurs autres, parfois contradictoires, qui ont entretenu la confusion depuis quelques jours. Il était pourtant clair que le déploiement des troupes britanniques tardait par rapport aux plans initiaux qui prévoyaient un premier départ au cours du week-end dernier. Mais Londres rechignait à l'admettre franchement.

Comme souvent, c'est M^{me} Clare Short, ministre du développement international, à la langue bien pen-

due – et membre du cabinet de guerre – qui a « cassé le morceau » : « comme chacun sait, les Français et nous, étions prêts à y aller rapidement. Il y a eu un retard. C'est regrettable ». Downing Street a désavoué la ministre, mais sans convaincre.

Car les deux obstacles au déploiement sont connus. Le premier tient à l'hostilité du Front uni (Alliance du Nord), mécontent de ne pas avoir été consulté avant l'envoi de 100 commandos du SBS (Special Boat Service) sur la base aérienne de Bagram, au nord de Kaboul.

Les Royal Marines ont pour mission de « sécuriser » ce point d'appui stratégique. Les contacts sur le terrain et le dialogue diplomatique auraient permis quelques progrès. Le secrétaire au Foreign Office, Jack Straw, dit avoir obtenu jeudi à Téhéran de son homologue du Front uni, Abdullah Abdullah, un accord de

principe pour une présence militaire britannique « limitée » à « une centaine » d'hommes. Mais « aucune décision n'a été prise » concernant une présence plus massive.

PRIORITÉS AMÉRICAINES

Le second obstacle découle de l'ordre des priorités des Etats-Unis. Il diffère de celui des Britanniques. Washington concentre tous ses efforts sur la destruction du pouvoir taliban, la traque d'Oussama Ben Laden et l'anéantissement du réseau Al-Qaïda.

Tony Blair et ses ministres n'ont cessé, quant à eux, depuis le début de la guerre, de prôner l'envoi, en parallèle, d'une aide humanitaire aussitôt que cela serait militairement possible – ce qui supposait, dans leur esprit, un minimum de sécurité rétabli par des troupes occidentales – et de promettre qu'ils ne

« laisseraient pas tomber les Afghans » après la chute des talibans. Encore faudrait-il que cet intérêt britannique pour l'Afghanistan soit souhaité par le futur régime de Kaboul.

Il n'est pas question pour Downing Street de reconnaître la moindre divergence de vues avec le grand allié américain, à qui il revient, de toute façon, en la personne du général Tommy Franks, de donner le feu vert du déploiement britannique. « Il y a un accord complet » avec les Etats-Unis, a déclaré Tony Blair aux Communes.

Clare Short, qui n'est pas de cet avis, a critiqué la faible quantité et la nature de l'aide alimentaire larguée par les avions américains : « de la confiture, des biscuits et du beurre de cacahuète. »

Jean-Pierre Langellier

La France voudrait baser ses Mirage 2000 au Tadjikistan

LE MINISTRE français de la coopération, Charles Josselin, devait discuter, vendredi 23 novembre, à Douchanbé, avec les autorités du Tadjikistan, des conditions dans lesquelles la France pourrait stationner six avions de combat Mirage 2000D et deux avions-ravitailleurs C-135F dans le cadre de la lutte antiterroriste en Afghanistan. Cette force doit mobiliser deux cents aviateurs français.

Lors d'un discours télévisé, Jacques Chirac avait annoncé, vendredi 16 novembre, que la France se préparait à compléter son dispositif militaire de la campagne « Liberté immuable » – soit actuellement 2 000 hommes de la marine, de l'armée de l'air et des services spéciaux – par l'envoi d'avions d'attaque au sol. M. Josselin doit s'entretenir avec le président tadjik, Emomali Rakhmonov, et son ministre des affaires étrangères, Talbak Nazarov.

Avant d'arriver au Tadjikistan, Charles Josselin avait eu, la veille, des entretiens, à Tachkent, avec les autorités de l'Ouzbékistan. Il s'est agi d'obtenir

le passage, par la frontière avec l'Afghanistan, de 25 tonnes d'aide alimentaire, apportées par un DC-8 de l'armée de l'air française, et de 58 soldats français, pour « sécuriser » l'assistance humanitaire à Mazar-e-Charif.

Les stocks alimentaires et la protection militaire sont bloqués par Tachkent depuis une semaine sur la base de Karchi-Khanabad, concédée aux Américains par les Ouzbeks. Pour l'instant, les soldats américains, français et jordaniens, qui devaient constituer cette force de « sécurisation » de l'assistance humanitaire, ne sont pas autorisés à franchir le « Pont de l'Amitié » pour se rendre à Mazar-e-Charif.

« Je ne vous cache pas, a expliqué le ministre de la coopération à la presse, que j'aurais aimé, en venant ici, avoir des résultats plus immédiats », tout en admettant que les problèmes rencontrés par les trois armées sont liés « à une solution politique globale en Afghanistan ». – (AFP, Reuters.)

La ligne « pro-occidentale » russe suscite les réticences de l'armée

MOSCOU

de notre correspondant

La Russie n'a pas l'intention de « faire la queue pour entrer dans l'OTAN », a déclaré le président Vladimir Poutine, jeudi 22 novembre. Voulait-il dire par là qu'il piaffe d'impatience de voir son pays rejoindre un jour l'Alliance atlantique, thème sur lequel il se plaît parfois à laisser planer l'ambiguïté ? Le président russe avait assurément à cœur, bien au contraire, d'apaiser les craintes de ceux qui, dans les sphères militaires et patriotiques russes, peinent à s'accorder de la nouvelle politique de rapprochement avec l'Ouest. La révolte, loin s'en faut, ne gronde pas dans les rangs de l'armée, mais des signes de mécontentement sont apparus. Cela n'a pas pu être indifférent au Kremlin ni à ses « polit'technologi » – les conseillers en image entourant le président russe, ancien lieutenant-colonel du KGB.

Le virage pris à partir du 11 septembre a été quelque peu brutal pour une partie des militaires russes, qui pèsent lourd dans la société (les forces armées comptent 1,2 million d'hommes). Certains parlent de « américanisation » de la politique extérieure russe. La première année de pouvoir de Vladimir Poutine avait habitué à une autre approche : chasse aux « espions » étrangers, procès de scientifiques russes liés à l'OTAN, pour ne citer que quelques exemples renvoyant l'ambiance de guerre froide qui se dessinait alors. Aujourd'hui, l'alignement radical du Kremlin sur la campagne militaire dirigée par les Etats-Unis n'est pas du goût de tous.

HUMILIATION

Ainsi une lettre, publiée ce mois-ci dans le quotidien nationaliste *Zavtra*, signée par un groupe de dix-sept généraux et amiraux à la retraite dénonce une politique « contraire aux intérêts du peuple et de l'Etat ». Ce texte, adressé au président russe, à la Douma (Chambre basse du Parlement), au gouvernement et aux gouverneurs des régions, a été perçu comme une protestation contre le tournant pro-occidental pris par le Kremlin. M. Poutine s'attache-t-il à effacer l'impression donnée d'un pays à la remorque des Occidentaux, d'une Russie placée en position de quémandeur, alors qu'elle aurait déjà beaucoup consenti (présence de soldats américains en Asie centrale). « La Russie est un Etat autonome, capable d'assurer sa propre défense », a tenu à rappeler, jeudi, le président, à la veille d'une rencontre à Moscou avec le secrétaire général de l'OTAN, George Robertson, où il devait être question des liens avec l'Alliance.

Il s'est aussi livré à un exercice de pédagogie : s'il y a une embellie dans les relations avec les Etats-Unis, c'est au nom des intérêts de la Russie. Les changements intervenus depuis le 11 septembre « doivent être étudiés de près (...) si nous

voulons créer autour de la Russie un climat favorable, un climat qui nous permettrait de développer nos forces productives, notre économie, ce qui est pour nous la tâche première. » a-t-il affirmé.

Le thème des ressources budgétaires est particulièrement sensible, chez les militaires, au moment où le pouvoir reparaît d'évoluer, sans fixer d'échéance précise, vers une « armée de métier » et d'accélérer entre-temps une réforme qui consiste essentiellement en de fortes réductions d'effectifs. Misérable, rongée par la corruption et les trafics, enlisée en Tchétchénie, l'armée russe a le sentiment d'être la

Lettre ouverte à

M. Poutine (extraits) :

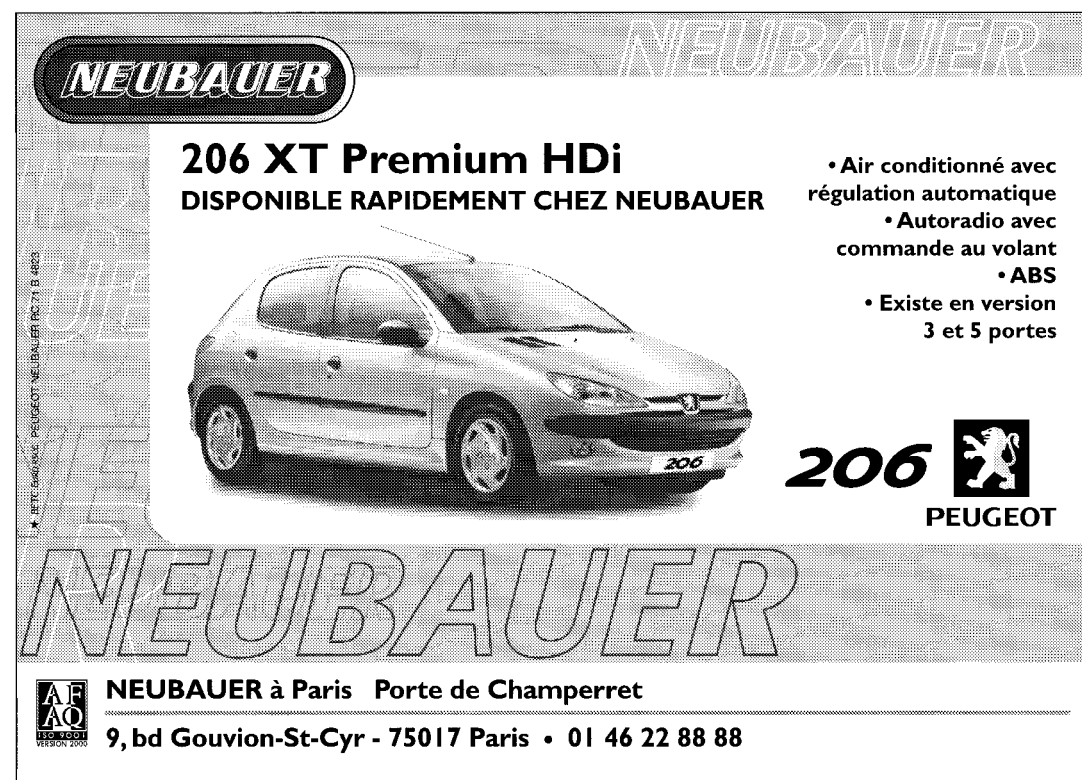
Extraits de la lettre ouverte des généraux et amiraux à Vladimir Poutine (*Zavtra*, 5 novembre 2001) :

« Nous avons consacré à la patrie les meilleures années de notre vie, et le sort que lui réserve l'actuelle direction du pays ne nous est pas indifférent. Nous nous adressons en premier lieu au président Poutine qui, à nos yeux, est l'idéologue et le responsable de ce qui se déroule en Russie aujourd'hui. (...) Nous avons affaire à un Etat criminel, œuvrant pour les oligarques et non pour le peuple. Nous sommes particulièrement alarmés par la ruine de l'armée et de la flotte. (...) L'armée soviétique et la flotte étaient la fierté du pays, un bouclier solide pour sa sécurité, pour nos alliés et nos amis. On dit que des réformes sont en cours dans les forces armées de Russie. C'est un mensonge et une tromperie. (...) Le peuple n'a pas pardonné à Gorbatchev ni à Eltsine, et il ne pardonnera pas à Poutine, ni aux députés, ni aux ministres, s'ils ne se détournent pas de cette politique contraire aux intérêts du peuple et de l'Etat. » – (Corresp.)

laissée-pour-compte des transformations, humiliation à laquelle l'armée a le pouvoir de M. Poutine était à ses yeux censée remédier.

L'analyste Alexandre Golts soulignait récemment un autre facteur de confusion pour les généraux. Au moment où il n'est question que de coopération avec l'Ouest dans la lutte contre un « ennemi commun », deux documents importants initiés (certes bien avant le 11 septembre) par M. Poutine : la doctrine militaire et le concept de sécurité nationale, continuent de désigner comme principal danger pour le pays, non pas le « terrorisme international », mais la perspective d'un monde unipolaire, dominé par les Etats-Unis, où l'OTAN s'approcherait dangereusement de la Russie.


Natalie Nougayrède



NEUBAUER

206 XT Premium HDi
DISPONIBLE RAPIDEMENT CHEZ NEUBAUER

- Air conditionné avec régulation automatique
- Autoradio avec commande au volant
- ABS
- Existe en version 3 et 5 portes

206  **PEUGEOT**

NEUBAUER

NEUBAUER à Paris Porte de Champerret
9, bd Gouvion-St-Cyr - 75017 Paris • 01 46 22 88 88



ANYWAY.com
Comparez. Voyagez.

VOLS A/R TTC

Lisbonne	1365 F
Montréal	2348 F
Miami	2506 F
Bangkok	3935 F

WEEK-ENDS VOL - HOTEL* (3j/2n)**

Madrid	1980 F
Prague	2350 F

0 825 008 008 www.anyway.com
3615 anyway

*Prix par personne à partir de. Pour la validité, nous consulter. Lc: 075960011 **0,99F/min ***2,23F/min

Le bilan des attentats du 11 septembre devrait finalement être inférieur à 4 000 morts

Les autorités n'ont pas encore pris en compte cette réduction du nombre de victimes

NEW YORK
de notre correspondant

Le nombre de personnes tuées dans les attentats du 11 septembre à New York pourrait être bien plus faible que les premières estimations le laissaient supposer. Au cours des dernières semaines, la municipalité n'a cessé de revoir à la baisse ses décomptes. Mercredi 21 novembre, le nombre de morts et de disparus dans les décombres du World Trade Center était descendu à 3 899, y compris les passagers des deux avions détournés ayant percuté les tours. Sur ce total, 624 décès sont confirmés et 3 275 personnes considérées comme disparues.

Selon Rudolph Giuliani, le maire de la ville, ce chiffre devrait encore diminuer. Le quotidien *New York Times*, citant des calculs non officiels, estime que le bilan final pourrait être inférieur à 3 000 morts. Le nombre de victimes des attaques terroristes du 11 septembre dans tout le pays serait ainsi inférieur à 4 000.

Outre les deux appareils qui se sont écrasés à New York, un troisième avait percuté le Pentagone, à Washington, tuant 189 personnes, et un quatrième était tombé dans une zone boisée de Pennsylvanie, à proximité de Pittsburgh,

sans qu'aucun de ses 44 passagers survive.

Le 24 septembre, un premier bilan officiel faisait état de 6 789 disparus à Manhattan. « Dieu merci, beaucoup de ces personnes sont finalement en vie », déclare Charles Campisi, le directeur des affaires internes de la police de New York responsable du décompte macabre. « J'aimerais en finir aujourd'hui, mais il faudra encore un peu de temps. Nous ne devons plus être très loin du chiffre définitif », ajoute-t-il. Il explique la baisse continue du nombre des victimes par le fait que de nombreuses personnes manquantes ont été retrouvées aux Etats-Unis où à l'étranger. Des morts ont aussi été comptabilisés plusieurs fois sous des noms différents. C'est le cas notamment de femmes figurant à la fois sur les listes sous leur nom de jeune fille et sous celui de leur mari.

De nombreux consulats ont par ailleurs surestimé, parfois dans des proportions considérables, le nombre de leurs ressortissants disparus. Les pertes britanniques, estimées à l'origine à 300, ont été ramenées à 71. Même chose pour le Mexique, de 500 à 150, et pour les Pays-Bas, de 400 à 43.

Le nombre de victimes des attaques terroristes devient ainsi comparable à celui des deux autres tragédies ayant, dans l'Histoire, causé le plus de pertes en un seul jour sur le sol des Etats-Unis. Il s'agit de la bataille d'Antietam en septembre 1862, pendant la guerre de Sécession, au cours de laquelle

ont encore évoqué cette semaine la perte de plus de 5 000 personnes le 11 septembre. Au département d'Etat, on se réjouit de la baisse du nombre de morts et de disparus tout en soulignant que « 3 900 ou 5 000, cela reste un crime d'une ampleur terrifiante ».

A New York, lors des premiers jours ayant suivi les attentats, des chiffres très élevés, parfois de plus de 10 000 victimes, circulaient. « Le 11 septembre, nous pensions qu'il pouvait y avoir jusqu'à 16 000 morts », reconnaît Bernard Kerik, le patron de la police de la ville. Des évaluations jugées alors plausibles compte tenu du fait que 40 000 personnes travaillaient dans les deux tours géantes de 110 étages du World Trade Center et que 150 000 visiteurs y passaient tous les jours. Il semble aujourd'hui qu'une grande partie des employés n'étaient tout simplement pas encore arrivés au moment des attentats, un peu avant et un peu après 9 heures du matin.

Selon Rudolph Giuliani, la ville avait émis, mercredi 21 novembre, près de 2 300 certificats de décès, dont 1 800 sans qu'un corps ait été retrouvé.

Eric Leser



BETH KEISER/AP

■ **NEW YORK (ÉTATS-UNIS).** La Statue de la Liberté descend solennellement la prestigieuse avenue de Broadway, jeudi 22 novembre à New York, pendant la traditionnelle parade de Thanksgiving, qui a célébré les symboles et les héros de l'Amérique. Plus de deux mois après les attentats, le patriotisme et le recueillement ont dominé les cérémonies organisées dans tout le pays.

Un Thanksgiving de guerre pour l'Amérique recueillie

WASHINGTON
de notre correspondant

« Plus ça change, plus c'est la même chose », s'amusait, en français dans le texte, l'humoriste Art Buchwald en tête de sa « colonne » du jour, publiée notamment par le *Washington Post*. Suivait un développement totalement arbitraire, farfelu et impossible à traduire, sur l'idée que, chaque année, la célébration de Thanksgiving pose un problème insoluble : expliquer aux Français, en français, le sens de la fête de « merci-donnant ».

Rien ne change, donc, et pourtant l'Amérique a observé, jeudi 22 novembre, un Thanksgiving Day – jour d'actions de grâce – révélateur de ce qui n'est plus pareil depuis le 11 septembre. Cette fête familiale amène d'habitude les gens à se déplacer, parfois d'un bout à l'autre des Etats-Unis, pour se rapprocher de leurs parents. Cette année, les voyages ont été moins nombreux, surtout par avion. La chute d'un Airbus d'American Airlines, tuant 270 personnes à New York le 12 novembre, deux mois après les attentats terroristes, a fait baisser de nouveau la fré-

quency (Amérique la belle, chanté à Philadelphie par Miss Amérique) ou le succès de Lee Greenwood *God Bless the USA* (Dieu bénisse les Etats-Unis) interprété par lui-même à Detroit.

Cette dimension patriotique, qui ne correspond pas tout à fait à l'esprit du Thanksgiving, a été renforcée par la visite que George Bush et son épouse, Laura, ont rendue, la veille, à Fort Campbell, dans le Kentucky, où est basée la 101^e division aéroportée. Le président des Etats-Unis a tenu à rendre un hommage appuyé à l'armée après les résultats obtenus en Afghanistan. « Grâce à vous, a dit M. Bush, il y a, dans le monde, moins de peur et plus de liberté, plus d'espoir et une meilleure chance de paix. » Au même moment, le secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld, félicitait les troupes spéciales à Fort Bragg, en Caroline du Nord. Après le président, dont la « proclamation » habituelle pour Thanksgiving avait été publiée le 16 novembre, M. Rumsfeld a adressé un message aux armées, Mme Bush se chargeant de souhaiter une bonne fête aux gardes nationaux et aux réservistes mobilisés depuis la fin du mois de septembre.

En dépit de cet aspect militaire, le message du gouvernement était que la célébration de cette journée devait être normale. En même temps, M. Bush avait dû expliquer que la Maison Blanche resterait fermée aux touristes, par exemple, et que des précautions exceptionnelles étaient prises dans tout le pays. « Peu importe ce qui nous attend : nous serons vigilants, nous serons attentifs, et nous ne nous laisserons jamais intimider », a-t-il dit à Fort Campbell. Les Américains ont retrouvé ainsi la contradiction qui leur est imposée, depuis deux mois, entre la volonté de se comporter comme d'habitude et la conscience que ce n'est pas possible.

Cette impossibilité ne tient pas seulement à la menace d'actions terroristes et aux mesures nécessaires pour y parer, mais aussi à l'ébranlement provoqué par les événements du 11 septembre. Les médias ont reflété largement, jeudi, la tristesse et les craintes ressenties par ceux qui ont été touchés par les attaques sur New York et sur Washington. A leur écoute, le Thanksgiving a semblé devenir un moment particulier d'interrogation pour une partie au moins de la population. Le vendredi qui suit marque habituellement le début des achats pour les fêtes de fin d'année. Certains se demandaient si ce pic de consommation serait, cette fois, aussi élevé.

Patrick Jarreau

Cette année, le « jour d'action de grâces » s'est paré des couleurs du patriotisme, avec force drapeaux et chansons

quentation des aéroports, qui n'avait pas retrouvé son niveau d'avant septembre. Cette diminution n'a pas été évaluée globalement ; localement, le chiffre de 30 % de passagers en moins, par rapport à la même période de novembre 2000, a été cité. Beaucoup ont choisi la route ou le chemin de fer, mais l'impression générale est que les déplacements ont été, au total, moins nombreux.

Des millions de dindes ont été sacrifiées pour le repas traditionnel, les matchs de football (américain) programmés ce jour-là ont bien eu lieu, et les parades de New York, Philadelphie ou Detroit ont ramené dans leurs avenues les chars, les uniformes, les majorettes, les fanfares et les confettis. Cependant, la fête était une nouvelle occasion d'affirmer que l'Amérique est unie et fidèle à elle-même. La plupart des manifestations publiques ont été accompagnées de témoignages de patriotisme, avec force drapeaux et chansons telles qu'*America the Beauti-*

Abigaël W. en change quand elle ne les aime plus*.

*FACADES INTERCHANGEABLES POUR TOUS LES GOÛTS.

Mobiles Sagem, objets de plaisir
pour vibrer, jouer, aimer, surfer
(et aussi téléphoner).

SAGEM

www.sagem.com

La filière « pierres précieuses » d'Oussama Ben Laden

Selon le « Wall Street Journal » et le « Washington Post », le réseau terroriste aurait tiré des millions de dollars du trafic de gemmes africaines et afghanes grâce à des intermédiaires opérant sur le marché opaque du négoce de minéraux rares

NEW YORK

de notre envoyé spécial
« *Diamonds are a girl's best friend* », chantait Marilyn Monroe dans *Les hommes préfèrent les blondes*. Mais les gemmes auraient surtout tendance à devenir les meilleures amies des seigneurs du terrorisme. De la Sierra Leone à la Belgique, de la Tanzanie à Dubaï, le négoce des pierres précieuses (diamants, émeraudes, rubis) et fines (tanzanite, aigue-marine, tourmaline...) aurait alimenté les caisses du réseau Al-Qaïda du fondamentaliste islamique Oussama Ben Laden. Tirant profit de l'opacité et de l'extrême complexité de cette filière, l'organisation Al-Qaïda aurait tiré des millions de dollars du commerce des pierres précieuses.

Concrètement, cependant, aucune filière n'a encore été remontée. La justice belge a, certes, lancé une enquête judiciaire sur les liens entre deux négociants libano-belges installés à Anvers et un intermédiaire présumé du réseau Al-Qaïda en Afrique. Mais, là encore, le chemin semble bien long de l'allégation à la preuve. D'après le *Wall Street Journal* des 16 et 17 novembre, Al-Qaïda aurait tiré

profit des transactions sur le tanzanite, une pierre rare originaire de Tanzanie. Au Pakistan, le réseau serait également impliqué dans le trafic d'or. Mais, pour l'instant, le pactole que constitueraient les matières précieuses pour le terrorisme international n'est que d'une évidence virtuelle.

PORTS DE CONTREBANDE

On le sait : le diamant n'a pas d'odeur. De la mine à la bijouterie, remonter le fil des opérations des intermédiaires – lapidaires, grossistes, tailleurs, cliveurs, trieurs, courtiers, grossistes, etc. – est extrêmement difficile. A l'exception du diamant, en partie contrôlé par le géant sud-africain De Beers, la filière des pierres précieuses est peu organisée. Les chercheurs attachent à la terre des émeraudes, des diamants, des rubis, dans des conditions de sécurité précaires et dans un environnement géologique difficile.

« Il n'existe pas de cours puisqu'il n'y a pas deux pierres précieuses semblables : le prix est d'abord fonction de l'offre et de la demande. De plus, les pierres sont petites, discrètes, anonymes à l'achat comme à la vente et se paient comptant, ce qui

évite les transactions bancaires », souligne Douglas Hucker, directeur de l'Association américaine des négociants en pierres précieuses. La taille des pierres, le polissage des facettes sont des opérations simples qui ne demandent pas grande habileté. Quant aux contrôles à l'exportation, autant les oublier : ils n'existent pas dans ces pays producteurs pauvres, aux frontières poreuses, où la corruption est endémique. Autour des mines grouille une armée de traf-

quants liés à des réseaux organisés et implantés dans le monde entier.

La plupart du temps, les pierres circulent via des ports de contrebande (Mombasa, Monrovia) ou des zones franches (Peshawar, Charjah, aux Emirats arabes unis, voire Genève...). La discrétion est de rigueur dans les centres de taille concernés, à l'instar de Jaipur, Colombo ou Hongkong. Les tout-puissants courtiers indo-pakistanaï et libanais de l'emirat de Dubaï, dans l'est de la péninsule

Arabique, auraient servi de relais à ces activités censées avoir permis à Al-Qaïda de compenser le gel de ses actifs financiers.

UNIVERS FERMÉ

« Découvrir la véritable origine d'une pierre est impossible. Rien ne permet de différencier une émeraude d'afghane d'une colombienne. Même chose avec les rubis afghans, qui sont de la même qualité supérieure que les marchandises birmanes. A part les diamants vendus par la De Beers, les pierres précieuses sont exemptes de certificat de provenance » : l'émoi suscité par l'existence de cette filière terroriste des pierres précieuses et fines n'émeut guère ce joaillier de la 47^e rue.

L'univers soudé et fermé de la bijouterie new-yorkaise semble indifférent à la traque de la mouvance terroriste par les autorités financières américaines. Et pour cause : malgré le tragique 11 septembre, dans les instances internationales, les Etats-Unis continuent de s'opposer à l'imposition d'un certificat d'origine aux gemmes dites « de conflit », qui alimentent les caisses des seigneurs de la guerre...

M. R.

DÉPÊCHES

■ **AFGHANISTAN** : Jean-Marie Schuh, le chargé d'affaires français, est arrivé, jeudi 22 novembre, à l'ambassade de France à Kaboul, qui n'a jamais été officiellement fermée. Il a qualifié ce déplacement de « simple mission de liaison ». Les relations diplomatiques entre la France et l'Afghanistan n'ont jamais été rompues, même sous les talibans, mais le dernier ambassadeur de France est parti en 1980, juste après l'invasion soviétique. M. Schuh est arrivé avec deux policiers français équipés d'un détecteur de métaux. Les deux hommes sont chargés d'examiner les véhicules, le bâtiment et les jardins de la concession diplomatique, qui n'a pas reçu de mission depuis le mois d'août. – (AFP.)

■ **POLOGNE** : le président, Aleksander Kwasniewski, a décidé, jeudi 22 novembre, d'envoyer quelque 300 soldats polonais pour soutenir les opérations antiterroristes en Afghanistan, à la demande des Etats-Unis. Le contingent polonais comprendra notamment 80 soldats de l'unité d'élite GROM, 40 artificiers, 45 membres d'unités de lutte antichimique et antibactériologique, ainsi que 60 militaires de soutien logistique. Un navire polonais de soutien doit aussi participer à l'opération, a précisé M. Kwasniewski. – (AFP.)

■ **MAROC** : un agent marocain infiltré dans l'organisation d'Oussama Ben Laden aurait averti son pays et les Etats-Unis de la préparation des attentats du 11 septembre, selon l'édition du vendredi 23 novembre du journal *Al-Itihad al-Ichthiraki*. Hassan Dabou, trente-cinq ans, avait informé ses supérieurs marocains, plusieurs semaines avant les attaques, qu'Al-Qaïda préparait « des opérations de grande envergure à New York dans l'été ou à l'automne 2001 », selon ce quotidien de langue arabe qui affirme tenir l'information de la revue française *Maximale*. Selon les extraits publiés par le journal marocain, Ben Laden était « très déçu » de l'échec d'une première opération qui avait visé les deux tours du World Trade Center en février 1993. Selon Hassan Dabou, les deux immeubles de New York devaient être attaqués à l'aide d'une voiture bourrée de 6 tonnes d'explosifs. – (AFP.)

■ **SOU DAN** : sous la pression des Etats-Unis, le Soudan avait bien proposé, en vain, l'extradition d'Oussama Ben Laden vers l'Arabie saoudite, avant que le chef d'Al-Qaïda ne quitte Khartoum pour l'Afghanistan en 1996, a déclaré à l'AFP, mercredi 21 novembre, Qutbi al-Mahdi, conseiller à la présidence à Khartoum. Ces propos confirment des révélations de la presse américaine, fin octobre, sur des tractations américano-soudanaises sur une extradition de Ben Laden, ainsi qu'une déclaration, début novembre, de l'ex-chef des services de renseignements saoudiens, Turki al-Fayal, selon lequel Khartoum aurait exigé « des garanties pour sa sécurité et qu'il ne soit pas jugé dans le royaume », ce qui aurait motivé le refus de Riyad. – (AFP.)

■ **CHYPRE** : le Parlement a voté, jeudi 22 novembre, une proposition de loi pour lutter contre le financement d'organisations terroristes. Cette loi, ratifiant une convention de l'ONU, prévoit la confiscation des fonds suspects et des sanctions contre leurs détenteurs par des peines pouvant aller jusqu'à quinze ans de prison. Dans un amendement, les députés chypriotes ont cependant souligné la nécessité de faire la distinction entre organisations terroristes et mouvements de libération. – (AFP.)

■ **AUSTRALIE** : la fréquentation touristique a chuté de 12,7 % en octobre, après les nombreuses annulations de séjours consécutives aux attaques du 11 septembre aux Etats-Unis, ont révélé, jeudi 22 novembre, des statistiques officielles. Le Bureau des statistiques australiennes (ABS) a indiqué que 352 400 visiteurs s'étaient rendus le mois dernier en Australie. Ce chiffre est le plus bas en trente mois. Le tourisme contribue à hauteur de 11,2 % au revenu global des exportations de biens et de services du pays. – (AFP.)

Les missions très spéciales de Gary Bowersock, prospecteur et négociant d'émeraudes afghanes

NEW YORK

de notre envoyé spécial

S'il est doué de quelque reconnaissance, l'état-major américain devrait nommer Gary Bowersock à un poste de premier plan pour son aide à la préparation de l'opération « Liberté immuable » en Afghanistan.

Une semaine après les attentats du 11 septembre, le président-fondateur de la société minière GeoVision a été convoqué au Pentagone pour informer les stratèges américains des dangers d'une opération terrestre dans les montagnes de l'Hindu Kouch. Ses cartes et carnets de notes ont été passés au crible afin de localiser les champs de mines, les régions sujettes aux éboulements et aux secousses telluriques, les passes montagneuses praticables ou les zones tribales. Depuis sa démobilisation du Vietnam, en 1973, ce baroudeur de 61 ans, natif du Michigan et basé à Hawaï, a en effet dédié sa vie à la poursuite de son Graal : émeraudes, rubis, lapis-lazuli et autres pierres fines afghanes.

« L'Afghanistan possède un potentiel minier largement inexploité en raison de son enclavement géographique, du relief, de l'isolement de ses mines et de l'anarchie politique. Les gisements sont situés à plus de 4 000 mètres d'altitude et sont difficilement accessibles. Le froid le plus extrême règne dans les montagnes », affirme, dans un entretien téléphonique au *Monde*, cet ancien commissaire aux comptes de l'armée américaine.

L'exploitation des gemmes afghanes a été lancée au début des années 1980 par des géologues soviétiques, forts de leur savoir-faire dans la production de diamants. Aujourd'hui, la recherche des gemmes demeure très artisanale. Les prospecteurs font exploser la roche à la dynamite puis fouillent les débris avec un pic dans l'espoir de découvrir les gemmes. Exercice difficile, car l'utilisation d'explosifs fait souvent voler en éclats des pierres extrêmement fragiles.

En 1992, Gary Bowersock passe un accord avec Ahmed Chah Massoud, alors ministre

de la défense du gouvernement au pouvoir à Kaboul, dont il devient le conseiller minier. Mais en 1996 le commandant Massoud est chassé de la capitale. Notre aventurier organise alors la filière des émeraudes des moudjahidins de l'Alliance du Nord. A l'écouter, ce négoce apporte quelque 60 millions de dollars (68 millions d'euros) par an dans les caisses des rebelles.

BIJOUX DE LUXE

Sa quête l'entraîne dans des aventures inouïes. Il traverse souvent la frontière pakistanaïse déguisé en femme, manque à plusieurs reprises de s'écraser en hélicoptère ou de périr sous les balles de bandes pach-tounes, l'éthnie des talibans. Qui réussira jamais à lui arracher la moindre confiance sur ses missions pour le département d'Etat auprès du Lion du Panchir ? Le prospecteur l'avait rencontré, pour la dernière fois, le 19 août, trois semaines avant son assassinat par deux faux journalistes marocains. Il ne

livre rien de ses contacts avec les militaires conduisant les opérations en Afghanistan, si ce n'est un succinct : « Ils m'ont posé des questions très spécifiques. »

« Gary sait travailler en coulisses grâce à ses contacts auprès des différentes tribus. Outre son courage, il a la baraka », déclare son ami John Schroder, professeur de géologie à l'université du Nebraska. GeoVision écoute ses pierres afghanes montées sur des bijoux de luxe lors de foires organisées par les plus grands joailliers américains. Mais après le 11 septembre la compagnie a été contrainte d'annuler ses ventes par crainte d'un boycottage des acheteurs. La défaite des talibans a provoqué un engouement pour les émeraudes et rubis afghans, désormais à la mode. Et Gary Bowersock vient de monter un consortium pour exploiter ce filon non seulement en Afghanistan, mais dans les pays voisins du Tadjikistan et de l'Ouzbékistan.

M. R.

La justice belge soupçonne Al-Qaïda d'être impliquée dans le trafic des « diamants de sang » sierra-léonais

QUELQUE PART en Afrique de l'Ouest, toujours équipé d'un téléphone satellite mais coupé de ses contacts en Sierra Leone, Ibrahim Bah est inquiet. Il voudrait rompre avec son passé de trafiquant de diamants et se lancer dans la vente de voitures d'occasion. Mais l'homme, qui a un flair sans pareil pour trouver des filières, n'ose plus sortir de sa maison. Son nom a été cité, le 2 novembre, dans le *Washington Post* comme intermédiaire entre les rebelles sierra-léonais et le réseau Al-Qaïda. Grâce à lui, les terroristes d'Oussama Ben Laden auraient gagné « des millions de dollars » au cours des trois dernières années. « Mais je ne connais pas Ben Laden, proteste-t-il. J'ai entendu son nom pour la première fois après le 11 septembre. »

Le nom d'Ibrahim Bah a d'abord été mentionné dans un rapport du panel d'experts des Nations unies chargé d'enquêter sur la filière d'exportation des « diamants de sang » de la Sierra Leone, via le Liberia voisin. Depuis qu'ils ont

mis la main sur les zones diamantifères de l'est de la Sierra Leone, en 1997, les rebelles du Front révolutionnaire uni (RUF) ont, en effet, financé leur guerre par la vente de gemmes. Et comme leur chef, l'expat Foday Sankoh, est un ancien lieutenant du Libérien Charles Taylor, lui-même rebelle avant de devenir président à Monrovia, en 1997, ils ont écoulé leurs pierres précieuses en passant par le Liberia.

En mai 2001, l'ONU a imposé des sanctions au Liberia pour couper court à ce trafic. A défaut d'apporter la preuve de l'implication d'Ibrahim Bah dans cette contrebande, une photo publiée, il y a deux semaines, dans un quotidien sierra-léonais, *Awoko*, atteste ses liens avec le RUF et Charles Taylor. Le cliché montre Bah en compagnie d'Omrie Golley, l'un des dirigeants du mouvement rebelle – il en a été longtemps le porte-parole –, aujourd'hui président du « conseil pour la paix » du RUF. Les deux hommes se côtoient à l'occasion d'une rencontre, en avril 1999 à Monrovia, entre religieux sierra-léonais et le président libérien.

Quel lien avec Al-Qaïda ? Fin 1998, Ibrahim Bah aurait servi d'intermédiaire pour permettre à un proche de Ben Laden, Abdullah Ahmed Abdullah, d'être reçu au plus haut niveau dans la capitale libérienne. L'intéressé ne avait joué ce rôle. A la présidence libérienne, on dément également. Le fait est qu'à l'époque on n'avait pas besoin de grandes introductions pour aller acheter à Monrovia quelques lots de diamants en provenance de Sierra Leone. Il suffisait de prendre une chambre d'hôtel et d'attendre... En revanche, pour organiser un trafic à grande échelle, il fallait nécessaire-

ment impliquer la présidence libérienne. Ibrahim Bah avait-il l'envergure pour mettre en place une telle filière d'exportation ?

En vérité, on ne sait pas grand-chose de lui. Dans le rapport de l'ONU et le *Washington Post*, Ibrahim Bah est présenté comme un ancien rebelle casamançais, ayant fait le coup de feu pour l'indépendance de la province méridionale du Sénégal. Il aurait été entraîné

Fin 1998, un proche de Ben Laden aurait été reçu au plus haut niveau dans la capitale du Liberia, plaque tournante de la contrebande

en Libye et, enrôlé dans la « légion islamique » du colonel Kadhafi, aurait combattu l'ex-armée rouge en Afghanistan dans les années 1980. De retour en Afrique de l'Ouest, il aurait participé à la guerre civile en Sierra Leone, puis se serait installé à Ouagadougou, capitale du Burkina Faso et plaque tournante de l'influence libyenne dans la région. Effectuant de fréquents allers-retours vers Free-town, il se serait alors livré au trafic des « diamants de guerre » sierra-léonais.

Ibrahim Bah se borne à confirmer qu'il s'est battu dans les rangs du RUF, du début de la rébellion sierra-léonaise, en 1991, jusqu'en 1996. Or, selon notre enquête, il fai-

sait déjà partie, au côté de Charles Taylor, du petit groupe initial qui a déclenché, fin 1989, l'insurrection au Liberia. En réalité de nationalité gabonaise, ayant l'anglais pour langue maternelle, il a par la suite prêté main-forte à Foday Sankoh lorsque celui-ci a importé la guerre dans son pays, la Sierra Leone. Marié à une Nigérienne, il a servi d'homme de liaison entre les mercenaires anglophones et francophones de la déstabilisation de l'Afrique de l'Ouest commanditée par la Libye. Il s'est discrètement installé à Ouagadougou, où il se fait appeler « Commandant Maurice ». Selon un ancien compagnon, il aurait disposé d'un passeport diplomatique burkinabé. Mais le ministère des affaires étrangères à Ouagadougou dément cette allégation. Toujours selon l'ancien ami d'Ibrahim Bah, celui-ci ne serait jamais allé combattre en Afghanistan. En revanche, il aurait eu de « bons contacts avec des Libanais », des milieux supposés proches du Hezbollah.

Sur la foi de l'article du *Washington Post*, le parquet d'Anvers a ouvert, le 12 novembre, une information judiciaire sur deux diamantaires libanais, Aziz Nassur et Sammy Ossailly. Selon le quotidien américain, ils auraient acheté à Ibrahim Bah des pierres de contrebande. Or, dans les milieux diamantaires anversoïses, les deux négociants sont considérés comme de petits revendeurs sans grande surface. « Ils ne font pas partie de la Bourse aux diamants », indique l'organisme de contrôle de la profession. Selon le Conseil supérieur du diamant, Aziz Nassur, le plus connu des deux, est un associé d'une société, Echo Gems, qui est dormante depuis trois ans. Le duo aurait alors dû vendre ses pierres, soit à des diamantaires

juifs ou indiens non musulmans, soit à l'une des cinq firmes libanaises ayant pignon sur rue à Anvers. Mais, de l'avis des experts, ni l'une ni l'autre hypothèse n'est vraisemblable.

« Nous sommes ultra-minoritaires à Anvers, un environnement juif qui nous est foncièrement hostile », explique un négociant libanais, sous couvert d'anonymat. « Cela ne vaudrait pas la peine de risquer un scandale, qui peut nous couler, pour de petites commissions comme celles offertes par Nassur et Ossailly. » Ce dernier a d'ailleurs formellement démenti, lors d'une conférence de presse, jeudi 15 novembre, avoir eu des liens quelconques avec Oussama Ben Laden ou son prétendu intermédiaire, Ibrahim Bah. La « Ben Laden Connection » en Afrique de l'Ouest reste donc à prouver, au-delà d'un constat banal sur le continent abandonné à ses « conflits destructurés » : tous les trafics y sont possibles, pour qui désire s'y engager...

Stephen Smith, avec Théophile Kouamou à Abidjan et Marc Roche à Londres

L'ENCAISSEUR DU FRAC®



REND VISITE À VOS DÉBITEURS

39, Rue La Fayette - 75009 PARIS
Tel 0153209353 - Fax 0153209350
www.lencaisseurdufrac.com



GAP
www.gap.fr

Les habitants de Bar'am et d'Iqrit, en Galilée, espèrent pouvoir rentrer dans leurs villages

L'armée israélienne avait expulsé la population arabe de ces localités au début des années 1950

BAR'AM, IQRIT (Galilée)

de notre envoyée spéciale

Dans ce coin d'Israël, aux confins du Liban, les montagnes sont plutôt vertes. Sauf à Iqrit. Posée sur la

REPORTAGE

Les maisons ont été rasées, et les terres sont en friche depuis cinquante ans

colline, l'église, surmontée de son dôme bleu ciel, surplombe des champs d'éboulis blanchâtres. Rien n'a poussé ici depuis cinquante ans. Depuis ce jour de décembre 1951 où l'armée israélienne a dynamité les maisons de ce village arabe chrétien. Trois ans plus tôt, pendant la guerre, les militaires avaient évacué les 490 grecs-catholiques qui vivaient dans les vieilles maisons de pierres blotties autour de l'église cinq fois centenaire.

« Ils nous emmenés dans des camions militaires, en nous assurant que c'était pour notre sécurité », se souvient Simon Ryat. Il avait alors dix-huit ans. « Ils nous ont dit de prendre des affaires pour quelques jours et nous ont promis de nous ramener dans deux semaines. Les deux semaines durent toujours. » Un léger tremblement au coin de l'œil bleu contredit le sourire fataliste du vieil homme, aujourd'hui âgé de soixante et onze ans.

Dans l'attente d'une décision de la Haute Cour

En mai 1951, les habitants de Bar'am et d'Iqrit, évacués en 1948 par l'armée, saisissent pour la première fois la Haute Cour de justice d'Israël pour qu'elle statue sur leur droit à revenir vivre sur leur terre. En juillet, la Haute Cour leur reconnaît ce droit. Malgré cette décision de principe, l'armée détruit les deux villages : Iqrit en 1951, Bar'am en 1953. Depuis, la plupart des dirigeants israéliens ont promis de satisfaire la demande des réfugiés. Mais, invoquant « des raisons de sécurité », aucun gouvernement n'a tenu cette promesse. En 1997, les villageois ont de nouveau saisi la Haute Cour, et les gouvernements successifs ont réclamé des délais pour étudier le problème. Début octobre, le cabinet de sécurité du premier ministre Ariel Sharon a émis un avis négatif sur le retour des habitants, craignant de créer un précédent dans le dossier du droit au retour pour l'ensemble des personnes déplacées en 1948. La Haute Cour devrait se prononcer dimanche 25 novembre. — (Corresp.)

Simon, ses quatre enfants et tous les habitants d'Iqrit et de Bar'am, un autre village chrétien de Galilée, détruit dans les mêmes conditions en 1953, devraient être fixés sur leur sort le 25 novembre. Après des années de procédure, la Haute Cour de justice d'Israël doit se prononcer sur l'autorisation pour les villageois et leurs descendants de reprendre possession de leur village et de leur terre. Une réponse positive ne ferait que confirmer une décision de principe prise lorsque les habitants, excédés par trois années d'exil dans les villages voisins, avaient saisi cette même instance. « Mais, avant qu'on ait pu revenir, les villages ont été rasés et déclarés zone militaire », rappelle Bishara Souleiman, le prêtre maronite de Bar'am, né au village un an à peine avant l'évacuation.

A Bar'am, comme à Iqrit, l'église a été épargnée par les soldats. Autour, les ruines du village, qui

comptait 850 habitants en 1948, paraissent presque pimpantes comparées au paysage désolé d'Iqrit. Des pans de murs tiennent encore debout, les trois salles voûtées qui abritaient les classes de l'école sont presque intactes ; des figuiers de Barbarie et des ifs donnent à l'ensemble un air de site antique. Bar'am, d'ailleurs, attire le touriste. Mais les visiteurs israéliens ou étrangers ne se penchent pas sur l'une des pages sombres de l'histoire du pays. Bar'am abrite les restes de l'une des plus vieilles synagogues de Galilée. Les guides touristiques vantent son linteau et ses colonnes helléniques du II^e siècle après Jésus-Christ, mais ne disent rien des ruines alentour.

LE LIBAN À PORTÉE DE VOIX

Les vieux du village, eux, racontent inlassablement comment, un jour de novembre 1953, perchés sur la colline de Jish, le village voisin où ils avaient été conduits, ils ont vu leurs maisons exploser. Et comment hommes, femmes et enfants ont pleuré. Depuis, l'endroit s'appelle la colline des larmes. « J'ai du mal à dire ce que j'ai ressenti ce jour-là, mais je n'ai jamais rien vécu de plus terrible », confie Tome Magsal, vingt ans en 1953. Réfugiés malgré eux, les habitants d'Iqrit et de Bar'am ont d'abord occupé les maisons d'Arabes chassés par la guerre. « Puis le gouvernement nous a construit des maisons dans les villa-

ges où il nous avait exilés », témoigne le Père Souleiman.

Personne ici ne s'explique pourquoi Iqrit et Bar'am ont été détruits. Le Liban est quasiment à portée de voix, mais les deux localités présentaient-elles un intérêt stratégique supérieur à celui des autres villages accrochés aux collines voisines ? Jusqu'en 1967, les militaires en ont gardé le contrôle, et nul n'a pu accéder aux ruines ou aux cimetières. A Iqrit, on se souvient encore des mariages et des baptêmes célébrés sur la route en contrebas du village, au plus près de l'église hors d'atteinte. Depuis la fin de la guerre de six jours, les cérémonies religieuses sont de nouveau autorisées. A Bar'am, la messe de Pâques attire près de deux mille personnes ; des anciens du village, morts à l'étranger ou ailleurs dans le pays, choisissent le cimetière pour dernière demeure. « Le paradoxe terrible, c'est que l'on peut

Une évacuation militaire



enterrer nos morts au village, mais que l'on ne peut pas y vivre », souligne Ryad Tome, un médecin de quarante-trois ans qui exerce aujourd'hui à Haïfa, mais se définit avant tout comme un « enfant d'Iqrit ». L'attachement au village est entretenu au fil des générations. Chaque été, des camps de vacances sont organisés dans les deux villages pour les petits-enfants des anciens habitants. Ihab a vingt-trois ans. Toutes les semaines, il passe une nuit dans l'église d'Iqrit. « C'est là que je me sens chez moi », assène-t-il comme une évidence.

« En détruisant nos maisons, les militaires israéliens ont voulu tuer l'espoir en nous », affirme Habib Erse. Le vieil homme a quatre-vingt-deux ans et une énergie intacte dès qu'il s'agit de défendre son droit à revenir vivre, et mourir, à Bar'am. Comme la plupart des villageois, il était agriculteur. Sur les quelques milliers de mètres carrés que possédait sa famille, il cultivait de l'orge, du tabac, du blé. Les oliviers dévalaient les pentes douces au nord du village, les figuiers fleurissaient à l'endroit où un moshav (ferme coopérative) s'est installé. Son ami Jad Sliman, soixante-quinze ans, se souvient du goût du vin rouge que produisaient les quelques arpents de vigne plantés par leurs parents. Après 1953, ils ont dû se placer comme ouvriers dans la région.

« En détruisant nos maisons, les militaires israéliens ont voulu tuer l'espoir en nous », affirme Habib Erse. Le vieil homme a quatre-vingt-deux ans et une énergie intacte dès qu'il s'agit de défendre son droit à revenir vivre, et mourir, à Bar'am. Comme la plupart des villageois, il était agriculteur. Sur les quelques milliers de mètres carrés que possédait sa famille, il cultivait de l'orge, du tabac, du blé. Les oliviers dévalaient les pentes douces au nord du village, les figuiers fleurissaient à l'endroit où un moshav (ferme coopérative) s'est installé. Son ami Jad Sliman, soixante-quinze ans, se souvient du goût du vin rouge que produisaient les quelques arpents de vigne plantés par leurs parents. Après 1953, ils ont dû se placer comme ouvriers dans la région.

« En détruisant nos maisons, les militaires israéliens ont voulu tuer l'espoir en nous », affirme Habib Erse. Le vieil homme a quatre-vingt-deux ans et une énergie intacte dès qu'il s'agit de défendre son droit à revenir vivre, et mourir, à Bar'am. Comme la plupart des villageois, il était agriculteur. Sur les quelques milliers de mètres carrés que possédait sa famille, il cultivait de l'orge, du tabac, du blé. Les oliviers dévalaient les pentes douces au nord du village, les figuiers fleurissaient à l'endroit où un moshav (ferme coopérative) s'est installé. Son ami Jad Sliman, soixante-quinze ans, se souvient du goût du vin rouge que produisaient les quelques arpents de vigne plantés par leurs parents. Après 1953, ils ont dû se placer comme ouvriers dans la région.

LA CRAINTE D'UN PRÉCÉDENT

Car, à Bar'am, comme à Iqrit, la terre a été confisquée. Quelques hectares ont été cédés par le gouvernement aux kibboutzim et aux moshavim installés là aux premières heures de l'Etat d'Israël. Mais la plus grande partie – 4 500 hectares à Iqrit, 1 250 à Bar'am – a été laissée en friche. Outre le droit de reconstruire leurs maisons aux frais de l'Etat, les villageois demandent que leur soit rendu l'usage de cette terre. « Nous ne sommes plus agriculteurs, reconnaît Ryad Tome. Mais cette terre nous appartient. Qu'on nous laisse y bâtir un village qui porte le nom d'Iqrit. » Contre une compensation, les habitants des deux villages se disent prêts à céder le terrain, aujourd'hui cultivé par d'autres.

Au kibboutz de Bar'am, les habitants se sont prononcés « depuis des années » en faveur du retour des villageois dans leurs maisons. « Rendre la terre serait plus compliqué, reconnaît Ariela Yabetz, la secrétaire du kibboutz. Nous cultivons 35 hectares de pommiers sur les terres de l'ancien village. A l'époque, les fondateurs du kibboutz ne se sont pas posés de questions. Ils avaient un pays à créer, ils ont pris la terre qu'on leur a donnée. Pendant la construction du kibboutz, ils ont même vécu dans les maisons vides de Bar'am. » Mais, de l'avis même des habitants de Bar'am et d'Iqrit, le problème n'est pas là. « Pour la terre, on pourrait trouver des compromis », assure Ryad Tome.

La réticence des gouvernements successifs à accorder aux villageois l'autorisation de revenir sur leur terre s'explique surtout par la crainte de faire de Bar'am et d'Iqrit un précédent dans l'épineux dossier du droit au retour des réfugiés palestiniens de 1948. « Cette peur est totalement injustifiée, défend Moria Shlomot, du mouvement La Paix maintenant. Le cas de ces deux villages est particulier. Ce sont les militaires qui ont obligé les villageois à partir en leur promettant un retour rapide. L'Etat doit tenir cette promesse. » « Nous, nous n'avons pas fui, comme les musulmans, ajoute Habib Erhess. Nous sommes citoyens israéliens. » « Nos terres ont été annexées alors que nous étions là, à quelques kilomètres, en Israël, renchérit Ryad Tome. Je ne vois pas en quoi rendre un peu de terre à un millier de personnes mettrait en péril la sécurité du pays. »

Habib Erhess saura, dimanche 25 novembre, s'il peut envisager de revivre un jour à Bar'am. Sinon, de toute façon, c'est là qu'il se fera enterrer.

Stéphanie Le Bars

Enquête sur la mort de cinq jeunes Palestiniens

JÉRUSALEM. Des responsables israéliens ont réclamé, vendredi 23 novembre, une enquête sur l'origine de l'explosion d'un engin qui avait tué, la veille, cinq enfants palestiniens dans la bande de Gaza et qui aurait été piégé par l'armée israélienne. Selon des sources militaires citées par le quotidien *Maariv*, l'engin a été placé à dessein il y a une semaine par une unité spéciale de l'armée en vue de tuer des Palestiniens armés qui tiraient au mortier sur des objectifs israéliens. Un haut responsable militaire, qui n'a pas été identifié, a réclamé une enquête à la suite de cette explosion meurtrière, indique la radio publique. L'engin – un obus de char – avait été trouvé dans un champ par les enfants qui se rendaient à l'école dans la ville de Khan Younés (sud de la bande de Gaza). L'un d'eux y a donné un coup de pied, le faisant exploser, selon des témoignages palestiniens. — (AFP.)

Le pape demande pardon aux Aborigènes d'Australie

VATICAN. Le pape a promulgué, jeudi 22 novembre, l'exhortation apostolique *Ecclesia in Oceania* (Eglise en Océanie), qui reprend les propositions des évêques de ce continent, réunis en synode au Vatican fin 1998. Comme il l'avait fait pour les autres continents, à la veille de l'an 2000, Jean Paul II fixe une sorte de feuille de route destinée aux Eglises de cette région du monde, dont il déplore l'« affaiblissement du sens religieux naturel », la sécularisation hâtive, et quelques aspects « clairement destructeurs » du monde contemporain. Parmi ces derniers, le sort fait aux populations indigènes, en particulier les Aborigènes d'Australie, qui luttent pour la survie de leur identité. « L'Eglise soutiendra la cause de tous les peuples autochtones, explique-t-il, qui cherchent à obtenir une reconnaissance juste et équitable de leur identité et de leurs droits. » Le pape ajoute que certaines traditions missionnaires chrétiennes occidentales ont contribué aux « injustices historiques » subies par les populations d'Océanie, et il cite en particulier la pratique des enlèvements d'enfants.

DÉPÊCHES

■ **ESPAGNE** : un juge espagnol a accusé quatorze membres d'un groupe de soutien aux prisonniers de l'ETA d'appartenir eux-mêmes à l'organisation séparatiste basque, a-t-on appris jeudi 22 novembre, de sources judiciaires. Les 14 membres de Gestoras Pro Amnistia, qui réclame l'amnistie pour les prisonniers de l'ETA, devront comparaître dans les prochains jours devant le juge de la Haute Cour Baltasar Garçon, a-t-on précisé de même source. — (AFP.)

■ **COLOMBIE** : quarante chercheurs d'or sont morts, une soixantaine sont portés disparus et vingt-trois ont été blessés, jeudi matin 22 novembre, dans l'effondrement d'une mine abandonnée à Filadelfia, dans l'ouest de la Colombie. Des centaines de pompiers et secouristes, aidés d'excavatrices, étaient sur les lieux de l'accident à la mi-journée pour tenter de trouver d'éventuels survivants et extraire les cadavres des amas de terre, après l'écroulement des galeries. Depuis l'arrêt de l'exploitation des gisements aurifères dans cette mine, il y a cinq ans, « des centaines de chercheurs d'or avaient pris l'habitude de l'explorer subrepticement pour y chercher le métal précieux », a indiqué le colonel Eduardo Arevalo, porte-parole de la défense civile colombienne. — (AFP.)



Systeme KODAK EasyShare

La photographie numérique n'a jamais été aussi simple

- DX3215**
1,3 mégapixel pour de superbes tirages 20 x 15 cm ; zoom optique, mémoire interne de 8 Mo et logement d'extension pour carte MultiMedia.
- DX3500**
2,2 mégapixels pour des tirages 25 x 20 cm ; zoom numérique, mémoire interne de 8 Mo et logement d'extension pour carte mémoire CF*.
- DX3600**
2,2 mégapixels pour des tirages 25 x 20 cm ; zoom optique, mémoire interne de 8 Mo et logement d'extension pour carte mémoire CF*.
- DX3700**
3,1 mégapixels pour des tirages allant jusqu'à 36 x 28 cm ; zoom numérique, mémoire interne de 8 Mo et logement d'extension pour carte MultiMedia.
- DX3900**
3,1 mégapixels pour des tirages allant jusqu'à 36 x 28 cm ; réglages automatiques ou manuels ; carte mémoire CF* amovible de 8 Mo et zoom optique ultra silencieux.



Transfert d'images d'une simple pression sur un bouton

*carte mémoire COMPACTFLASH

La gamme EasyShare comporte cinq appareils différents, tous équipés de la station d'accueil pour appareil photo EasyShare. Placez l'appareil sur sa station d'accueil et appuyez sur le bouton : les images sont automatiquement transférées vers le PC. Le logiciel s'ouvre pour vous permettre de retoucher, envoyer par courrier électronique ou imprimer vos photos. Les batteries de l'appareil se rechargent par la même occasion, pour que vous soyez prêt à reprendre des photos immédiatement. Rien de plus simple !

Produits disponibles dans les magasins **Fnac, Boulanger, Darty, Auchan, Carrefour, Phox et Kodak Express**

On a tant à partager.



www.kodak.fr/go/easyshare

© Eastman Kodak Company 2001. Kodak, EasyShare et On a tant à partager sont des marques commerciales d'Eastman Kodak Company.

10 jours
exceptionnels
du 16 au 26 novembre 2001

Venez découvrir la collection des canapés Steiner à des prix d'exception

Topper

Espace Steiner

63, rue de la Convention - 75015 Paris
Téléphone 01 45 77 80 40
M° Boucicaut - Parking gratuit

Ouverture exceptionnelle dimanche 25 novembre 2001

MÉDAILLE D'OR 2000
CONCOURS NE AMÉUBLEMENT
DETAILLANT - GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix



MATELAS • SOMMIERS
Vente par téléphone possible
fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...
Garantie 5 et 10 ans

Canapés - Salons - Clic-Clac...

CUIRS - TISSUS - ALCANTARA
Steiner - Coulon - Diva - Burnas - Duvivier etc...
5500 m2 d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

MOBECO
• 239 à 247, rue de Belleville
Paris 19ème - M° Télégraphe
• 50, avenue d'Italie
Paris 13ème - M° Place d'Italie
01.42.08.71.00 - 7/17

CONJONCTURE Après un net ralentissement en début d'année, l'économie française a connu un regain de vigueur au cours de l'été. Le produit intérieur brut a progressé

de 0,5 % au troisième trimestre, selon les chiffres publiés vendredi 23 novembre, par l'Insee. La croissance retrouve un rythme annuel de 2 %.

● LES ATTENTATS du 11 septembre, qui ont précipité la récession aux Etats-Unis, commencent néanmoins à faire sentir leurs effets. ● LA CONSOMMATION, le seul moteur de la croissance aujourd'hui, a reculé de

0,4 % en octobre (-0,1 % en septembre). ● LE GOUVERNEMENT maintient sa prévision de croissance pour 2002 à 2,5 %, même s'il reconnaît qu'il aura « beaucoup de mal à l'at-

teindre ». ● LES ASSOCIATIONS de chômeurs, qui avaient appelé à des manifestations jeudi, ont obtenu une « prime de Noël » qui coûtera 2 milliards de francs au budget de l'Etat.

L'économie française commence seulement à ressentir le choc du 11 septembre

La croissance a progressé de 0,5 % au troisième trimestre pour atteindre un rythme annuel de 2 %. La consommation explique, pour l'essentiel, ce regain d'activité après un début d'année plus morose. Ces chiffres ne prennent toujours pas en compte les effets des attentats aux Etats-Unis

CONTRE toute attente, l'économie française a retrouvé un peu de vigueur cet été, après un très net ralentissement en début d'année : le produit intérieur brut (PIB) a progressé de 0,5 % au troisième trimestre, selon les chiffres publiés vendredi 23 novembre par l'Insee. Ce résultat permet à la croissance de retrouver un rythme annuel de 2 %, presque deux fois plus soutenu que celui constaté à la fin du premier semestre (1,2 %). Pour autant, il n'est pas certain que cette embellie dure. Les attentats du 11 septembre ont fait basculer les Etats-Unis dans la récession. L'Allemagne, premier partenaire commercial de la France, qui subissait déjà de plein fouet les effets du ralentissement mondial, a vu son PIB se contracter au troisième trimestre (-0,1 %) et est au bord de récession.

Les indicateurs les plus récents de l'Insee confirment ces incertitudes, notamment le chiffre des dépenses de consommation des ménages en produits manufacturés, qui représente le quart de leurs achats : il enregistre une baisse de 0,4 % en octobre, après avoir reculé de 0,1 % en septembre. Ces chiffres ne sont pas alarmants, et certains économistes s'attendaient

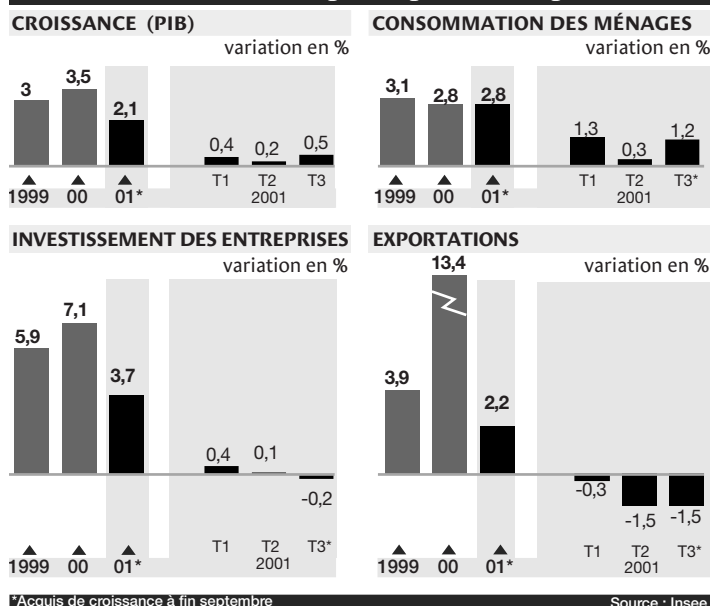
même à un recul plus important de la consommation. Mais ils laissent planer un doute sur ce qui est aujourd'hui le seul et unique moteur de la croissance. La consommation a jusqu'à présent très bien résisté, alors que l'investissement des entreprises tout comme le commerce extérieur ne contribuent plus à la croissance (*Le Monde* daté 18-19 novembre).

Au troisième trimestre, ce sont les dépenses des ménages qui ont permis à la France d'afficher une performance honorable, alors que nos voisins européens, au premier rang desquels l'Allemagne, souffrent d'une consommation des ménages plus que médiocre. Moins industrielle, moins ouverte sur le monde et plus orientée vers les services, la France serait mieux protégée des chocs internationaux.

MÉTÉO CLÉMENTE

Les chiffres de la consommation de septembre et d'octobre signifient-ils que cette forme d'« exception française » a vécu ? Le ministère de l'économie et des finances explique d'abord ce repli par une météo très clémente en octobre, qui aurait incité les Français à différer leurs achats de vêtements pour

La croissance et ses principales composantes



l'hiver : les achats en textile-cuir ont plongé de 3,3 %. Les dépenses en biens durables, elles, continuent de progresser, essentiellement grâce au niveau élevé des ventes d'automobiles. Mais tous les économistes ne sont pas aussi

optimistes que Bercy. La « consommation ne sauvera pas l'économie française de la récession cet hiver », pronostique Nicolas Sobczak (Goldman Sachs). Le ministère de l'économie reconnaît qu'il y a « un aléa à la baisse » du côté de la

consommation tout comme des investissements des entreprises.

L'évolution de l'emploi sera déterminante pour le niveau des revenus d'activité des Français, leur moral et, *in fine*, leurs décisions d'achat. Or la remontée sensible du chômage entre mai et septembre est inquiétante. Si les ménages ne dépriment pas encore, ils ne sont plus euphoriques comme ils l'ont été au cours de l'année 2000. Qu'ils perdent confiance, et c'est la croissance même qui sera menacée.

PRIX DU PÉTROLE

Mais il y a aussi des « aléas à la hausse », comme l'évolution du prix du pétrole. Il a baissé de près de 25 % depuis les attentats du 11 septembre, et ce recul important peut devenir un facteur de soutien du pouvoir d'achat des ménages, et donc de leur consommation. « Sur une facture pétrolière de 220 milliards de francs par an, cela représenterait, si ça devait durer, 50 à 60 milliards de revenu national supplémentaire en année pleine », ont calculé les services de Laurent Fabius. Même s'il ne fait pas l'unanimité, un autre argument est parfois avancé pour voir l'avenir sous

de meilleurs auspices : avant le passage à l'euro, au 1^{er} janvier 2002, les Français vident leurs bas de laine, injectant ainsi plusieurs milliards de francs dans l'économie nationale. Depuis le début de l'année, ce seraient ainsi 62 milliards qui auraient été dépensés, et la Banque de France estime qu'il reste près de 90 milliards de liquidité.

Le gouvernement se refuse encore à réviser la baisse sa prévision de croissance de 2,5 % pour 2002, très au-dessus de celle des conjoncturistes et des institutions internationales. La Commission européenne ne table que sur 1,5 %, le FMI sur 1,3 % et l'OCDE sur 1,6 %. « Le chiffre de 2,5 % n'est pas une prévision. C'est un objectif qu'on aura effectivement beaucoup de mal à atteindre », reconnaît-on à Matignon. D'autant que le gouvernement n'a pas de marges de manœuvre budgétaire pour soutenir l'activité. M. Fabius l'a implicitement rappelé, jeudi, sur Europe 1. « Gouverner, présider, c'est choisir, ce n'est pas additionner », a-t-il lancé. Ce message de rigueur s'adressait à Lionel Jospin et à Jacques Chirac.

Virginie Malingre

La croissance a été plus soutenue que prévu au troisième trimestre

C'EST désormais certain. La croissance en 2001 sera d'au moins 2,1 %, conformément aux dernières prévisions de l'Insee et du gouvernement. Les chiffres du troisième trimestre, publiés vendredi 23 novembre, par l'institut de la statistique, permettent de l'affirmer. Entre juillet et septembre, le produit intérieur brut (PIB) a progressé de 0,5 %, ce qui donne à la France un acquis de croissance, fin septembre, de 2,1 %. Après un premier trimestre où la hausse du PIB avait atteint 0,4 % et un deuxième trimestre où elle avait plafonné à 0,2 %, selon les chiffres révisés de l'Insee, ces nouvelles données marquent sans conteste une accélération de l'activité. L'Insee n'avait d'ailleurs pas anticipé un tel redémarrage, puisque ses experts prévoyaient, dans leur point de conjoncture d'octobre, une croissance limitée à 0,3 % au troisième trimestre.

Cet été, les Français ont con-

sommé. Tous azimuts. Leurs achats ont littéralement bondi, de 1,2 %, ce qui représente une progression en rythme annuel de près de 5 %. Personne ne s'attendait à de telles dépenses. Il faut dire que les salaires ont été plus dynamiques que prévu, ce qui a alimenté le pouvoir d'achat des salariés. Les entreprises ont continué à créer des emplois, même si elles l'ont fait à un rythme nettement inférieur à celui de 2000. Et de nombreux accords de modération salariale signés à l'occasion du passage aux 35 heures sont arrivés à terme. Certaines entreprises ont dû desserrer les contraintes salariales.

De plus, la « bouffée d'inflation », qui avait entamé le pouvoir d'achat au deuxième trimestre, a disparu : les prix du pétrole et ceux des produits alimentaires, que les inondations avaient fait augmenter, ont retrouvé un rythme de progression plus supporta-

ble pour les consommateurs. Le versement par l'Etat de la première prime pour l'emploi, fin août-début septembre, a sans doute soutenu la consommation des salariés les plus modestes. Enfin, certains se demandent si l'appro-

Cet été, les Français ont consommé tous azimuts. Leurs achats ont littéralement bondi, de 1,2 %

che du passage à l'euro n'a pas incité à la dépense : selon la Banque de France, les Français auraient ainsi, depuis le début de l'année, sorti quelque 62 milliards

de francs de leurs bas de laine. Malgré le dynamisme de la consommation des ménages, les entreprises, elles, ont réduit leurs investissements, de 0,2 % au troisième trimestre, après les avoir quasiment stabilisés au deuxième trimestre. La situation internationale et le ralentissement mondial les plongent sans aucun doute dans un certain attentisme, qui les pousse à repousser leurs décisions d'investissement en attendant de voir ce que leur réservent les prochains mois.

Pour l'heure, comme l'a montré la dernière enquête de l'Insee sur le sujet (*Le Monde* du 18-19 novembre), elles sont inquiètes : elles prévoient en octobre que leurs investissements augmenteraient de 3 % en 2001, contre 6 % en avril, et qu'ils reculeraient de 4 % en 2002. Dans ce contexte, elles ne se contentent pas de réduire leurs dépenses. Elles déstockent également, et pèsent ainsi sur la croissance.

Du côté des exportations, les nouvelles ne sont pas bonnes. Elles-ci ont diminué de 1,5 % au troisième trimestre. Comme les importations ont tout autant reculé, du fait du ralentissement de la demande des entreprises, le commerce extérieur est globalement neutre pour la croissance.

Le gouvernement ne manquera pas de souligner que ces bonnes nouvelles du troisième trimestre confirment son scénario de cet été, qui prévoyait un redémarrage de l'économie dès le deuxième semestre. Mais entre-temps, il y a eu les attentats de New York et de Washington, le 11 septembre. Et même s'il est aujourd'hui trop tôt pour dire quelles seront leurs conséquences sur l'économie française, ils ont déjà précipité la récession aux Etats-Unis et aggravé la crise en Allemagne.

Stéphane Lauer

V. Ma.

Le gouvernement maintiendra la « prime de Noël » pour les chômeurs

BIENTÔT Noël, bientôt la prime pour les chômeurs. Le principe de cette prime, née avec le mouvement de l'hiver 1997-1998, est acquis depuis trois ans et, cette année encore, le gouvernement n'y dérogera pas. Sous peu, Elisabeth Guigou, la ministre de l'emploi et de la solidarité, devrait rendre publique la revalorisation des minima sociaux - RMI, allocation spécifique de solidarité (ASS) et allocation d'insertion (AI) -, assortie d'une « prime de Noël » versée « avant les fêtes ». Bien que la réunion d'arbitrage officielle n'ait pas encore eu lieu, il paraît acquis que l'enveloppe consacrée à cette aide aux personnes sans emploi sera identique à celle de 2000 : près de 2 milliards de francs.

En décembre 2001, le RMI, l'ASS et l'AI avaient été revalorisés de 2,2 %, et la « prime » s'était élevée à

37 syndicalistes répondent à l'appel des 56 patrons

Trente-sept délégués syndicaux CFDT, CGT ou CGC de grands groupes (Siemens, Thalès, IBM, Schneider, Pechiney, Danone, Matra...) ont répondu par écrit, jeudi 22 novembre, à « l'appel des 56 » patrons, parfois leur propre employeur, qui avaient critiqué les mesures prises par le gouvernement dans le projet de loi de modernisation sociale. « Cette loi, affirment les pétitionnaires, ne pourra gêner que ceux d'entre vous qui ont trop souvent tendance à oublier leur responsabilité sociale. » La lettre s'accompagne de questions sur le « dialogue social » en entreprise, parmi lesquelles : « Quel est le nombre de salariés licenciés dans votre groupe en 2000 et 2001 ? »

1 000 francs, tout comme celle de décembre 2000, baptisée « du millénaire ». Il semblait difficile au gouvernement d'agir autrement en cette fin de législature, alors qu'il a pris des mesures de soutien, notamment avec le doublement de la prime pour l'emploi en faveur des salariés les plus modestes, ou pour la revalorisation des salaires dans les cliniques privées. Cette dernière mesure a été très contestée à gauche.

« NOUS DEMANDONS 500 EUROS »

Fidèles au rendez-vous, les associations de chômeurs ont, en tout cas, commencé à se mobiliser en appelant à une première journée d'action, jeudi 22 novembre. A l'appel du comité CGT des Bouches-du-Rhône et de l'association AC1, un millier de personnes selon les organisateurs, 350 selon la police, ont défilé à Marseille en exprimant, pour la première fois, leur revendication en euros.

« Nous demandons 500 euros [3 280 francs], soit 10 % de plus que les 3 000 francs demandés habituellement ; il faut être moderne », a ironisé Charles Hoareau, secrétaire du comité départemental CGT.

A Paris, une centaine de chômeurs, réunis par les associations AC1, Apeis et MNCP, se sont rassemblés devant le conseil régional d'Ile-de-France. Quelque 200 chômeurs ont également manifesté au Havre. Si l'ampleur de ces manifestations a décliné ces trois dernières années, le gouvernement préfère anticiper, tout en prenant soin de ne pas annoncer ses mesures trop à l'avance afin de ne pas relancer le mouvement, d'autant qu'il redoute plus que tout les effets psychologiques du basculement du franc vers la monnaie européenne.

Isabelle Mandraud

L'Amérique mal aimée

Un dossier spécial de 8 pages samedi 24 novembre

Le Monde daté 25-26

Lionel Jospin défend la « responsabilité de l'Etat » en matière de sécurité publique

Concluant le congrès de l'AMF, le premier ministre a salué le rôle des maires face à la violence

Le premier ministre a conclu, jeudi 22 novembre à Paris, le congrès de l'Association des maires de France. En présence du ministre de l'intérieur,

Daniel Vaillant, Lionel Jospin s'est déclaré « hostile » à d'éventuels transferts de compétences aux maires en matière de sécurité publique,

réclamés par la droite. « Ce serait pour vous une charge supplémentaire et, en définitive, un piège », a-t-il déclaré, louant le « civisme » des élus.

DEVANT le congrès des maires de France, Porte de Versailles à Paris, Lionel Jospin a longuement défendu, jeudi 22 novembre, le bilan de son gouvernement, principalement en matière de sécurité et de décentralisation. En présence du ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, assis au premier rang du public, et alors que la contestation policière apparaît persistante, M. Jospin a mentionné, parmi les objectifs de son gouvernement, la nécessité de « rechercher tout à la fois plus de libertés et plus de sécurité pour les Français ».

Le premier ministre a évoqué le rôle des élus locaux, confrontés à la montée de la violence. « Quand des tensions se produisent dans les quartiers, quand un accident, une rixe, un meurtre parfois, provoquent des flambées de violence, des affrontements entre jeunes, entre groupes, qui est au premier plan ? Qui va dans le quartier ? Qui affronte les difficultés ? Qui tente de pacifier, de

renouer le dialogue, de ramener la raison, de trouver des relais, de parler ? C'est le maire, ce sont les conseillers municipaux spécialisés », a-t-il observé. Affirmant que le gouvernement aiderait les élus locaux « dans cette action de lutte contre l'insécurité », le premier ministre s'est en revanche déclaré « résolument hostile » au transfert des compétences de sécurité publique, souhaité par la droite et ouvertement préconisé par le président de la République, Jacques Chirac. « La sécurité doit rester dans notre pays une responsabilité de l'Etat », a déclaré M. Jospin. C'est une règle et un fondement républicains, et c'est l'assurance de l'efficacité. « Vous transférer la responsabilité de la sécurité publique serait pour vous une lourde charge supplémentaire et, en définitive, un piège », a-t-il ajouté.

Evoquant ensuite la décentralisation et le vingtième anniversaire des lois de 1982, votées sous le gouvernement de Pierre Mauroy, M. Jos-

pin s'en est également pris à la droite et à M. Chirac, estimant que, sur ce sujet, « il faut bien sûr parler, mais il faut aussi agir ». Le chef du gouvernement a opposé sa conception d'une « nouvelle étape » de la décentralisation à l'« approche libérale » visant à « réduire le champ d'intervention de la puissance publique au profit du secteur privé et de collectivités décentralisées ».

« CONTACT DIRECT »

M. Jospin s'est refusé à un bouleversement de la carte territoriale : « L'objectif prioritaire doit être la recherche d'une meilleure satisfaction des besoins collectifs de nos concitoyens », a-t-il déclaré, ajoutant qu'une meilleure définition de « chaque niveau de collectivité » était nécessaire. Devant le public très sensible des maires, il a défendu l'existence de l'échelon communal, « qui doit demeurer la pierre constitutive de notre démocratie locale ».

Le premier ministre a enfin souli-

gné l'action de son gouvernement en faveur des ressources des communes, en observant que la dotation globale de fonctionnement avait progressé de 16 % en cinq ans. M. Jospin, qui a rappelé avoir assisté chaque année au congrès des maires depuis son entrée en fonction à Matignon, en 1997, a conclu son intervention par un hommage appuyé à tous ces élus en « contact direct avec la population », qui savent « intimement ce que vivre ensemble veut dire [et] la nécessité et la difficulté d'y parvenir aujourd'hui ».

« Par votre rassemblement, vous donnez une image chaleureuse de notre communauté nationale et un exemple de fraternité républicaine dont vous pouvez être fiers », a-t-il lancé aux édiles qui l'écoutaient, louant leur « civisme », leur « altruisme » et leur « sens de l'intérêt général ». Ceux-ci l'ont longuement applaudi.

Pascale Robert-Diard

Le Groupe des dix partagé sur l'extension de son champ d'action

L'union Solidaires prône un « syndicalisme alternatif »

AVANCER dans la construction d'une confédération d'un type nouveau ou se contenter d'une union de syndicats autonomes ? Le deuxième congrès de l'Union syndicale Solidaires-Groupe des dix, qui s'est tenu mercredi 21 et jeudi 22 novembre à Créteil (Val-de-Marne), a montré de réelles divergences de conception sur ce point entre les SUD, d'une part, et certaines organisations corporatistes historiques du Groupe des dix, d'autre part, qui, à l'instar du Syndicat national des journalistes (SNJ), ont défendu une vision plus restreinte du champ de l'action syndicale. Le débat s'est notamment cristallisé sur la place des Groupes des dix locaux, dont la création s'est accélérée depuis le précédent congrès, en 1998, désormais présents dans une cinquantaine de départements.

Des divergences se sont également exprimées sur les questions de la régularisation des sans-papiers, du droit de vote des étrangers et de leur accès aux emplois publics. Là où les SUD souhaitaient que l'union syndicale s'engage clairement, plusieurs structures s'y sont fermement opposées. Le Syndicat national unifié des caisses d'épargne, celui des douanes (Snuddi), celui de la direction de la consommation et de la répression des fraudes (SNUCCRF) ou celui, plus important, des impôts (SNUI) ont exercé leur droit de veto, tandis que le SNJ s'abstenait.

A l'issue de ces deux jours de débats, Annick Coupé, l'une des deux porte-parole de l'union syndicale, évoquait « un congrès de confirmation et de confrontation ». « On a confirmé le choix fait il y a trois ans de construire un syndicalis-

me alternatif », a-t-elle souligné, estimant que, « malgré les frictions, il y a quand même une volonté globale d'avancer ensemble, de faire des compromis ». « Il faut que les questions interprofessionnelles soient un élément quotidien de notre lutte syndicale », a-t-elle néanmoins indiqué, en insistant sur les efforts à mener contre l'extension de la précarité.

Pour Jean-Michel Denis, chercheur et auteur d'un récent ouvrage (*Le Groupe des dix, un modèle alternatif ?*, Documentation française, 24 euros), la répartition des forces a nettement évolué au sein de l'union syndicale. « Ce qui frappe aujourd'hui, c'est le rôle moteur des SUD », soulignant que les « syndicats autonomes historiques » ont perdu une certaine prééminence – « y compris numérique » – par rapport au précédent congrès.

A l'issue de ses travaux, l'union syndicale a réaffirmé sa volonté de pratiquer un syndicalisme « de transformation sociale » et de s'engager contre la « mondialisation libérale et financière », en dénonçant notamment « les attaques du Medef qui visent à accélérer les reculs sociaux ». Déplorant l'inertie des grandes centrales syndicales, et notamment de la CGT, elle s'est montrée également critique sur le bilan du gouvernement de Lionel Jospin. « En France, la présence continue d'un gouvernement de gauche plurielle a marqué la période. La première conséquence a été d'accélérer et d'élargir l'intégration des forces syndicales et sociales dans l'acceptation du système ou, du moins, de ses évolutions actuelles », indique le rapport d'activité.

Caroline Monnot

Duel à distance sur les tréteaux des maires de France

TROIS JOURS durant, du mardi 20 au jeudi 22 novembre, le Parc des expositions de la porte de Versailles, à Paris, où se déroulait le congrès de l'Association des maires de France (AMF), a été à la scène politique ce que le Festival d'Avignon est au théâtre. Il y a eu la programmation officielle, et le festival off. La première, dans le strict respect des formes du protocole républicain, a accueilli en ouverture le président de la République, Jacques Chirac, tandis que la clôture est revenue, jeudi après-midi, au premier ministre, Lionel Jospin. Le « off », lui, a mobilisé les équipes et les relais de l'Elysée et de Matignon pendant tout le congrès.

Tout a commencé par une mise au point adressée par M. Jospin au très chiraquien président de l'AMF, Jean-Paul Delevoye. Ce dernier avait en effet imprudemment annoncé que le congrès accueilleraient les « deux futurs candidats » à l'élection présidentielle. Coup de sang de M. Jospin, qui adresse aussitôt une lettre à M. Delevoye dans laquelle il lui demande de bien vouloir lui reconformer les termes de son invitation « au premier ministre ». M. Delevoye obtempère par écrit, d'autant plus que les relais de Matignon lui font savoir que, « si Chirac vient en candidat, on va mal se comporter pendant le congrès ». Fin du premier acte.

Le deuxième s'est ouvert mardi après-midi, peu avant l'arrivée du président de la République. En quelques instants, le décor du congrès a été « présidentialisé » par les équipes de l'Elysée. Un drapeau tricolore et un drapeau européen sont hissés jusqu'à la tribune. De part et d'autre du pupitre, deux prompts transparents sont installés. Les membres du bureau qui occupent la tribune sont priés de la

quitter. A la place de leurs rangées de chaises, on dépose deux fauteuils sur lesquels prennent place, seuls, M. Chirac et M. Delevoye. Pour la première fois dans un congrès de l'AMF la tradition selon laquelle le maire de Paris assiste à la tribune au discours du président de la République, est rompue. Il est vrai que la couleur politique du maire de Paris a changé...

Le « off » s'est poursuivi mardi soir à l'Elysée, où M. Chirac avait convié à dîner les présidents des associations départementales de maires, les membres du bureau de l'Association et de son comité directeur, soit près de deux cents personnes. A cette liste, l'Elysée avait ajouté les « futurs » membres du bureau, dont les instances n'étaient renouvelées que... le lendemain.

Pendant ce temps, à Matignon aussi, on s'activait. Lundi, le premier ministre s'est invité à l'Hôtel de Ville de Paris, au côté de Bertrand Delanoë, pour saluer les maires des DOM-TOM. Et mercredi, à

Les édiles ne veulent plus d'amnistie présidentielle

Le président de l'AMF, Jean-Paul Delevoye (RPR) a indiqué, jeudi, que le congrès des maires avait « arrêté le principe de la suppression de l'amnistie présidentielle pour les contraventions au code de la route et au respect aux forces de l'ordre et de l'ordre public ». Les édiles, qui souhaitent conserver la part versée aux communes sur les amendes infligées, demandent qu'il n'y ait « pas d'amnistie pour les infractions routières de circulation et de stationnement après l'élection présidentielle ».

l'heure du déjeuner, il a rejoint un restaurant où étaient réunis cinq à six cents maires socialistes à l'invitation de la Fédération nationale des élus socialistes et républicains (Fnaser). Et là, devant ses troupes, foin de premier ministre ! C'est bien le candidat Jospin qui s'en est pris implicitement et explicitement à l'autre candidat, Jacques Chirac. « Merci d'avoir été si prompts à bien organiser les choses. Plus prompts que prompteurs, car, chez nous, on préfère la spontanéité ! », a-t-il lancé dans une allusion à l'intervention présidentielle de la veille.

SANS DRAPEAUX NI PROMPTEURS

Evoquant la réforme des fonds spéciaux, M. Jospin a insisté : « Dans cette affaire, nous faisons preuve de vertu pour effacer les turpitudes des autres. » Défendant son bilan gouvernemental en matière de décentralisation, il a observé : « La droite utilise la musique de la décentralisation, mais n'arrive pas à mettre les paroles dessus. Quant au président, lui, il est pour donner tout le pouvoir à tous ceux qui, successivement, sont devant lui. » Et, sous les applaudissements de son public, il a conclu : « Le moment venu, nous aurons un candidat. Vous avez remarqué, je ne dis plus un candidat ou une candidate, car sinon, cela ferait un peu faux-cul ! » Dans la salle, les cris ont fusé : « Jospin, président ! »

Dernier acte, jeudi. A son tour, le premier ministre s'est inscrit dans la programmation officielle en intervenant à la tribune du congrès. Sans drapeaux, sans prompts, sans Marseillaise finale et assis sur une chaise au beau milieu des membres du bureau de l'AMF. En dépit de l'avancée de l'heure de son discours, la salle avait déjà été partiellement désert-

A Sciences-Po, les « nouveaux hussards » de M. Chevènement

LE DISCOURS est un peu long, une heure trente chrono, mais les étudiants de l'Institut de sciences politiques de Paris sont habitués aux cours magistraux et le professeur Chevènement sait tenir un auditoire. On se noie un peu dans cette fresque épique où se télescopent, sous le patronage de la République, Robespierre, Gambetta, les Trente Glorieuses, l'Algérie, la langue « menacée », la France « discréditée » et les marchés financiers, mais le candidat à l'élection présidentielle sait ménager des changements de ton et manier l'anecdote. Par exemple, cette interruption de la retransmission télévisée des débats, la veille, à l'Assemblée nationale. Il a protesté auprès du président Raymond Forni. « Il m'a répondu, raconte Jean-Pierre Chevènement, qu'il s'agissait d'une décision souveraine de la télévision. Mais la souveraineté, lance-t-il, est dans le peuple, pas dans la télé ! » Succès garanti auprès de l'amphithéâtre bondé.

Alors, il reprend : la République, encore, dont il « défend », il l'« avoue », « une conception un peu traditionnelle » mais nécessaire. Et puis le « pari sur l'intelligence », les retraites « qu'il faudra garantir » et l'Europe, « celle de De Gaulle et de Jean Monnet ». Et, pour finir, ou presque, cet « appel » qu'il lance : « Il faut un cap, et qui dit cap dit aussi capitaine. Ces idéaux, dit-il, c'est vous, c'est nous, c'est la France qui allons les porter ! » Intronisés « nouveaux hussards », les étudiants de Sciences-Po applaudissent. Sans excès, comme après un bon cours, ils saluent l'artiste.

Vient le temps – court – des questions. Le professeur tombe la veste. Sur l'estrade, la puissance invitante qui l'entoure est dans ses petits souliers. Y aura-t-il des impertinents ? Vincent Carles était encore, il y a trois mois, président des étudiants RPR. Patrick Tranoy était au Mouvement des jeunes socialistes. Le premier a eu la révélation, à Vincennes, lors du premier meeting de M. Chevènement. Le second a quitté son mouvement, dont il conteste la « dérive libérale-libertaire ». Tous deux ont fondé un comité de soutien à la candidature du député de Belfort et ont eu l'idée de cette rencontre. Dans un coin de l'amphi, un étudiant a gardé serrée, sans la lever, sa pancarte : « Les jeunes avec Jacques Chirac ». Une question sur les sans-papiers agace l'ancien ministre de l'intérieur : « Vous mériteriez d'être instruit, au bon sens du terme », lâche-t-il. Les sauvages ? Sa défense de la « fermeté » contre « les discours victimaires des bonnes âmes des beaux quartiers » fait un tabac Rue Saint-Guillaume.

Son attitude, enfin, au second tour de l'élection présidentielle ? Choisira-t-il de soutenir Jacques Chirac ou Lionel Jospin ? Il se sent « plus gaulliste que de Gaulle, plus à gauche que le PS et, à la limite, plus communiste que les communistes », alors il ne se place pas, mais pas du tout, « dans cette hypothèse », puisqu'il sera le deuxième homme.

Christine Garin



RENAULT LAGUNA

- Système sans clé •
- ESP • ABS • Assistance au Freinage d'Urgence •
- 6 airbags • Climatisation •
- Lève-vitres électriques avant •
- Système de surveillance de pression des pneumatiques •
- Condamnation des portes à distance •



Date de test mars 2001.
Euro NCAP est un organisme indépendant.



Laguna Authentique 1.9 dCi 100 ch*

20 550 €** soit 134 799,16 F

*Consommations en l/100 km : complet 5,4 - extra urbain 4,4 - urbain 7,2. Emissions CO2 : 150 g/km. **Prix tarif n°2150 au 15/11/2001. Modèle présentée Laguna Privilège 1.9 dCi 120 ch avec options à 27 730 € soit 331 896,87 F.

DANS TOUT LE RESEAU RENAULT

SÉCURITÉ Une nouvelle manifestation a rassemblé plus de 15 000 policiers, jeudi 22 novembre, à Paris, à l'appel du Syndicat national des policiers en tenue (SNPT) et du

Syndicat général de la police (SGP), affilié à FO. ● LIONEL JOSPIN a rendu hommage au ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, devant le congrès de l'Association des maires de France. Il

a souligné que les effectifs policiers ont progressé de 11 % de 1997 à 2002. ● LA DÉLINQUANCE a augmenté, en Ile-de-France, de 10,2 % au premier trimestre, de 5,7 % au deuxième

et de 4,5 % au troisième. Au cours des trois trimestres, les vols avec violence ont augmenté de 30 %. La moitié sont des vols de portables à l'arraché. ● LES SYNDICATS DE POLICIERS,

très divisés, défilent en ordre dispersé, mais le taux de syndicalisation reste très élevé : 70 % contre 8 % pour les autres salariés. (lire aussi notre éditorial page 16).

L'ampleur du mécontentement policier inquiète le gouvernement

Pour la quatrième fois en moins de quinze jours, les policiers ont manifesté, jeudi 22 novembre, à Paris. Devant le congrès de l'Association des maires de France, Lionel Jospin a soutenu Daniel Vaillant et souligné que les effectifs de police avaient progressé de 11 % de 1997 à 2002

LA COLÈRE des policiers commence à inquiéter sérieusement Matignon. Tout en laissant le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, mener des négociations qui pourraient reprendre dès le début de la semaine prochaine, Lionel Jospin réfléchit au principe d'une intervention télévisée afin de « donner du sens et de la lisibilité à la politique de sécurité du gouvernement ». A Matignon, on convient que « le lien s'est distendu avec les Français et qu'il est temps de regagner des points dans l'après-campagne ».

Plus de 15 000 policiers ont, pour la quatrième fois en moins de deux semaines, manifesté, jeudi 22 novembre à Paris, pour exprimer leur ras-le-bol face aux agressions dont ils sont victimes et réclamer une amélioration de leurs revenus. Ce mouvement lancé à l'appel du Syndicat national des policiers en tenue (SNPT, majoritaire en province) et du Syndicat géné-

ral de la police (SGP) affilié à FO, auquel s'étaient joints des surveillants de prison de FO-pénitentiaire, a pris un tour politique. Les manifestants du SNPT ont réclamé dans leurs slogans la démission du directeur général de la police nationale, Patrice Bergougnoux : Gérard Noulé, le secrétaire général du

SNPT, l'a accusé dans son discours d'avoir « mis au pilori le dialogue social ». Lors d'un précédent mouvement de protestation en 1991, la FASP, principal syndicat de police de l'époque, avait obtenu le départ du directeur général de la police nationale, François Roussely, après avoir demandé la tête « des techno-

crates » qui dirigeaient la police nationale. Jeudi, Xavier Beugnot, secrétaire général du SGP-FO dénonçait quant à lui « l'inaction » du ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant. « Depuis un mois que nous manifestons, nous n'avons rien obtenu », s'indignait-il.

Cette colère s'exprimait avec force au sein du cortège, où les manifestants arboraient les symboles de leur malaise. La veuve d'un policier tué en service en 1983 défilait avec une photographie de son mari. Une gardienne de la paix en tenue effectuait le parcours sur un brancard. « On en a marre de trop attendre, indiquait Alphonse Giovannini (SGP). Aujourd'hui, nous interpellons les citoyens qui ont droit à la sécurité. »

L'inquiétude des policiers semble avoir obtenu le soutien de l'opinion. Selon un sondage CSA effectué par téléphone sur un échantillon de 1 004 personnes et publié

vendredi 23 novembre dans *Le Parisien*, 90 % des Français soutiennent ou ont de la sympathie pour les manifestations des policiers. « C'est comme pour le conflit des routiers, en septembre 2000, explique un proche de M. Jospin. Cette profession a priori peu appréciée des Français a réussi le tour de force de les rallier à leur cause. » Lors de ce conflit, le premier ministre avait perdu en une semaine près de vingt points dans les sondages, après une intervention sur le perron de Matignon, où il avait appelé les transporteurs à « la responsabilité ».

« ÇA ME POSE PROBLÈME »

Alors qu'Hervé de Charette (UDF) a réclamé la démission du ministre de l'intérieur, M. Jospin continue à rendre hommage à M. Vaillant, en soulignant notamment qu'il a « décroché », pour l'année 2001-2002, une augmentation budgétaire sans précédent. « Les effectifs de police auront augmenté de 11 % de 1997 à 2002 », ceux de la gendarmerie de 4 % et ceux de la justice « dans des proportions sans précédent » pour lui permettre « d'apporter une réponse plus rapide et mieux adaptée à chaque acte de délinquance », a redit le premier ministre, jeudi 22 novembre, devant le congrès de l'Association des maires de France (AMF).

Certains ministres s'inquiètent néanmoins de la gestion du conflit par leur collègue de l'intérieur. Lorsque, lundi 19 novembre, tard dans la soirée, M. Vaillant, pour tenter de remettre sur les rails des négociations très mal engagées, a annoncé que la loi du 15 juin 2000 sur la présomption d'innocence allait faire l'objet d'une évaluation et d'un bilan confiés à un comité d'experts (*Le Monde* du 21 novembre), la chancellerie et le Parti socialiste ont estimé qu'il avait parlé un peu seul. « C'était plutôt à Marylise Lebranchu de faire cette annonce », confie un proche du premier ministre.

Mercredi soir, Lionel Jospin a chargé le député de l'Essonne Julien Dray (Gauche socialiste) de lui remettre « dans un délai d'un mois » un rapport « sur les conséquences de la mise en œuvre » de la loi du 15 juin 2000 sur le « fonction-

nement des services de police et de gendarmerie dans leurs relations avec la justice ». « Julien Dray a le profil idéal », confie un responsable socialiste. « Il est à la fois le fondateur de SOS-Racisme et le "M. Sécurité" du PS, qui inspire le projet pour 2002 ». Marylise Lebranchu n'apprécie guère cette mise en scène autour d'une loi qu'elle juge critiquée « injustement ». « La période est difficile. Voir la police dans la rue, ça me pose problème », a confié la garde des sceaux lors d'une rencontre avec la presse à laquelle elle présentait son livre, *Etre juste justement*, le 22 novembre. Mais, a-t-elle ajouté, « la possibilité de changer le texte est faible ».

Le gouvernement doit aussi composer avec les humeurs nées de deux contre-temps : le repli sécuritaire qui gagne de nombreux élus de banlieue, après le meurtre de deux gardiens de la paix au Plessis-Tréville (Val-de-Marne), le 16 octobre, et les mesures antiterroristes prises après le 11 septembre, qui chiffonnent une partie de la gauche, y compris socialiste.

Deux membres du gouvernement, Claude Bartolone, ministre délégué à la ville, et Jack Lang, ministre de l'éducation nationale, s'apprêtent à annoncer la mise en place immédiate, via une circulaire, de « cellules de veille éducative », placées sous la responsabilité des maires, qui prendront en charge les 13-16 ans « déscolarisés » ou en voie de l'être - par exemple pour cause de renvoi de leur établissement scolaire. « Quitte à voir des maires prendre des responsabilités sur les jeunes, je préfère qu'il s'agisse de responsabilités en matière de prévention, plutôt que des réponses démagogiques ou publicitaires comme le couvre-feu », a confié au *Monde* M. Bartolone.

L'urgence pour le gouvernement reste cependant le retour au calme dans les rangs policiers, à travers la reprise de discussions au ministère de l'intérieur. Plusieurs syndicats ont déjà, en cas d'échec des négociations, pesé la menace d'une nouvelle manifestation.

Pascal Ceaux
et Ariane Chemin

Les divisions entre les syndicats sont à l'origine de la multiplication des défilés

EN DÉPIT DU SUCCÈS des manifestations, la division des syndicats de police, qui est à l'origine de la multiplication des cortèges à Paris et en province, restait entière, jeudi 22 novembre. Le défilé parisien, qui a rassemblé, jeudi, des policiers du Syndicat général de la police (SGP) affilié à Force ouvrière (FO) et du Syndicat national des policiers en tenue (SNPT), est en effet la quatrième manifestation depuis le 10 novembre.

Ce jour-là, le Syndicat national des officiers de police (SNOP, majoritaire) avait défilé seul. Onze jours plus tard, c'était au tour de Synergie, la seconde organisation d'officiers, et d'Alliance (gardiens de la paix et gradés), avec lequel elle est associée, de manifester. Le Syndicat des commissaires et hauts fonctionnaires de la police nationale (SCHFPN, majoritaire) avait rejoint ce cortège, tout en se tenant à l'écart des autres. Quant au SNPT, organisation majoritaire chez les gardiens de la paix en province, il n'a pas participé au mouvement initié par l'UNSA-police, le 17 novembre, alors qu'il en est le principal adhérent. Une querelle déjà ancienne oppose en effet le secrétaire général du SNPT, Gérard Noulé, à celui de l'UNSA, Joaquin Masanet. Mercredi 21 novembre, le SNPT a demandé la réunion d'un congrès extraordinaire de l'UNSA-police au terme duquel « un réaménagement du syndicat » serait mis en œuvre, a indiqué M. Noulé. M. Masanet s'est déclaré « prêt à

examiner cette proposition dans le respect des statuts ».

Malgré ces divisions, le syndicalisme policier reste l'un des plus représentatifs de la fonction publique : tous corps confondus, le taux de syndicalisation dépasse 70 % alors qu'il est de 8 % pour l'ensemble des salariés. Les années 1980 avaient été marquées par l'influence de la toute puissante Fédération autonome des syndicats de police (FASP), un syndicat de gauche dirigé par Bernard Deleplace. Les relations privilégiées que la FASP avait entretenues avec Gaston Defferre, puis Pierre Joxe, avaient notamment abouti à la mise en œuvre du plan de modernisation de la police nationale, dont les organisations syndicales réclament un équivalent.

SCISSIONS ET ÉVICTIONS

Depuis l'éclatement de la FASP, au début des années 1990, le syndicalisme policier n'est jamais parvenu à retrouver ne serait-ce qu'un semblant d'unité. Scissions pour rejoindre des organisations concurrentes, évictions ou moins brutales de dirigeants : les épisodes houleux se sont multipliés. La création de l'UNSA-police, où toutes les catégories de policiers sont représentées, avait pour objectif de recréer un pôle majoritaire, qui aurait pu être, comme la FASP naguère, l'interlocuteur privilégié du ministère de l'intérieur. Visiblement, l'objectif n'a pas été atteint.

P. Ce.



Avec ADI,
le 1^{er} de la classe
n'a plus forcément une tronche
de 1^{er} de la classe

ADI, C'EST UNE GAMME DE CD-ROM pour s'entraîner en français, maths et anglais du CE1 à la 3^e.

Grâce à une méthode d'accompagnement scolaire complète, ADI permet aux enfants de progresser dans les matières fondamentales, par des exercices progressifs, une aide personnalisée et des commentaires en cas d'erreur, mais également de s'amuser avec de nombreux jeux et de découvrir des documentations multimédias.

ET DES CLASSES VIRTUELLES SUR INTERNET pour se perfectionner et suivre des cours particuliers adaptés au niveau scolaire de chaque enfant dans une ambiance de groupe stimulante. ADI Internet propose également des leçons, des aides, un club d'entraide-correspondants, des forums, des clubs d'actualités et même des récré ! Le tout dans un univers en 3D haut en couleurs et parfaitement sécurisé.

Essayez vite ! Gratuit avec chaque CD-ROM ADI, 15 jours d'essai à ADI Internet. Pour en bénéficier, c'est simple : contactez-nous au numéro Indigo 0825 002 405 ou connectez-vous sur www.education.com (0,96€/min, 0,14€/sec/mín).



RÉUSSIR À L'ÉCOLE, ÇA LEUR RÉUSSIT



Adi, Coktel et Education.com sont des marques de la division Edition de Vivendi Universal.

Mohamed Garne, né d'un viol pendant la guerre d'Algérie, reconnu comme victime

Il touchera une pension car sa mère, enceinte, a été torturée par les soldats français

La cour régionale des pensions de Paris a accordé, jeudi 22 novembre, une pension d'invalidité à Mohamed Garne, né du viol de sa mère par des soldats français pen-

dant la guerre d'Algérie. Ce sont les « souffrances du fœtus » liées aux tortures subies par sa mère pour la faire avorter qui ont motivé la décision de la cour.

C'EST une victoire par la petite porte, mais elle est historique. Mohamed Garne, « français par le crime » comme il le dit puisqu'il est né du viol de sa mère par des soldats pendant la guerre d'Algérie, a obtenu, jeudi 22 novembre, une pension de l'Etat français, après treize ans de procédure des deux côtés de la Méditerranée. L'indemnité est maigre, mais le symbole est fort, et la cour régionale des pensions de Paris, après de long mois d'hésitation, a reconnu, contre l'avis du commissaire du gouvernement, qu'on pouvait être victime des violences des Français pendant la guerre d'Algérie. Pour la première fois, à la veille du procès du général Aussaresse, lundi 26 novembre, les difficultés juridiques qui entourent les poursuites pour crimes de guerre ou crimes contre l'humanité ont pu être contournées.

Mohamed Garne est né le 19 avril 1960, en Algérie, d'une jeune fille de seize ans régulièrement violée par les militaires français. Lorsqu'elle a été enceinte, les soldats l'ont frappée et torturée pour la faire avorter, mais le bébé s'est accroché à la vie. On a éloigné sa mère, qu'il n'a retrouvée que dix-huit ans plus tard, et le petit Mohamed a été confié à une nourrice : on le retrouvera à l'hôpital anorexique, avec une fracture du crâne. On l'a finalement placé chez un couple qui a divorcé lorsqu'il avait quinze ans et... l'a ramené à l'orphelinat. En septembre 1988, Mohamed Garne a retrouvé sa mère (*Le Monde* du 9 novembre 2000), qui vivait entre deux tombes, dans un cimetière d'Alger, une hache à la main.

Le jeune homme, depuis, se bat dans une lourde dépression contre « son seul père identifiable », selon un psychiatre : l'Etat français. Le tribunal des pensions a rejeté le 14 mars 2000 sa demande d'indemnisation. La cour, en appel, s'est résolue le 21 décembre à désigner un expert : pour obtenir une indemnisation, il faut, aux termes du pointilleux code des pensions, être français et victime directe de souffrances physiques. L'expertise, très favorable à Mohamed Garne, n'a pas convaincu le commissaire du gouvernement, qui représente le ministère de la défense, et la cour, composée de

magistrats honoraires et susceptibles, a hésité jusqu'au bout. Elle a finalement donné raison au demandeur, dans un long arrêt, émaillé de fortes considérations sur les « actes inimmortables », commis « de part et d'autre » pendant la guerre d'Algérie.

La cour estime d'abord que le viol n'ouvre pas le droit à une pension, puisqu'il s'agit d'une violence indirecte : Mohamed Garne n'était pas né, par définition. La révélation de ce viol trente ans plus tard est certes un « choc émotif » mais non « un dommage physique ». La séparation de la mère et de son fils, retenue par l'expert, ne convainc pas plus les magistrats car il ne s'agit toujours pas de violences physiques. La fracture du crâne si, mais le lien « entre cette circonstance et la guerre d'Algérie » leur semble « bien indirect ».

« SOUFFRANCES DU FŒTUS »

Les magistrats n'ont ainsi retenu que les « souffrances du fœtus », et du bout des lèvres : ils font référence à un précédent arrêt où ils rappelaient que les tortures subies par la mère de Mohamed Garne n'étaient qu'une « simple allégation » de sa part, qu'il fallait accueillir « avec précaution ». Les magistrats s'étonnaient d'ailleurs avec délicatesse « que neuf mois d'efforts prolongés pratiqués par un groupe d'hommes décidés à ne reculer devant rien pour dissimuler les traces de leur crime n'aient pu aboutir à provoquer une interruption de grossesse ».

La cour régionale des pensions de Paris a cependant accordé la pension d'invalidité, au taux de 30 %, c'est-à-dire le minimum qui permet une indemnisation, et seulement pour trois ans à compter de la demande. Mohamed Garne va ainsi toucher 995,40 francs par mois jusqu'au... 25 novembre, soit trois grandes journées de pension. Dans les faits, le dossier devrait être à nouveau examiné et sa pension « consolidée » pour le restant de ses jours.

Après une seconde d'hésitation, Mohamed Garne a décidé que c'était une belle victoire. « Je suis la première victime de guerre en Algérie, a déclaré le nouveau pensionné, je suis le premier qui a osé défier l'Etat. Je dédie cette victoire aux peuples fran-

çais et algérien, qui ont souffert tous les deux. Quarante ans de silence, et brusquement on rouvre ce dossier douloureux, c'est fantastique ! ».

Son avocat, M^e Jean-Yves Halimi, qui s'est usé les yeux sur l'ingrat code des pensions plutôt que sur les textes concernant les crimes contre l'humanité, n'est pas fâché non plus. « La raison du droit a prévalu sur la raison d'Etat, sourit modestement l'avocat. On sait maintenant que la guerre d'Algérie a fait au moins une victime. C'était selon moi le seul moyen d'accès d'un juge français », compte tenu des amnisties derrière lesquelles sont barricadés les crimes en Algérie. Pour Mohamed Garne, la cour des pensions a déploré la « persévérante campagne de presse souhaitant faire de son cas une illustration des turpitudes imputées à l'Armée française [avec une majuscule] pendant la guerre d'Algérie ». Reste que les femmes violées, les hommes torturés pendant la guerre d'Algérie – s'ils ont la nationalité française – peuvent désormais prétendre à une indemnité.

Franck Johannès

Lionel Jospin annonce la création d'un musée de l'immigration

Selon un rapport remis au premier ministre, ce centre national aura pour but de « mettre en valeur le rôle de l'immigration dans le développement économique, social et culturel » de la France

LE PROJET d'un lieu de mémoire de l'immigration semble sur les rails. Le premier ministre a annoncé, jeudi 22 novembre, la création d'un « centre national de l'histoire et des cultures de l'immigration ». Lionel Jospin avait demandé à Driss El Yazami, délégué général de l'association Génériques, et à Rémi Schwartz, maître des requêtes au Conseil d'Etat, de réfléchir à la faisabilité d'un musée de l'immigration. L'objectif était de « mettre en valeur le rôle de l'immigration dans le développement économique et social et culturel de notre pays ». Dans leur rapport, les auteurs demandent « une manifestation rapide de la détermination des pouvoirs publics à voir le projet trouver un début de concrétisation ». Il semble qu'ils aient été entendus.

L'idée d'un musée consacré à l'histoire et aux cultures de l'immigration a émergé au début des années 1990, tant dans le monde de la recherche historique que le milieu associatif. Les premiers signes de ce « besoin de mémoire » se sont exprimés lors de l'exposition « France des étrangers, France des libérés » organisée en 1990 à la Grande Arche de la Défen-

se. Puis, ce fut le succès du film « Mémoires d'immigrés » de Yamina Benguigui. Les élus locaux comme les responsables politiques nationaux ont alors pris conscience du besoin de reconnaissance des apports des immigrés à la société française. « Devant l'évidence de cette demande sociale, il y a aujourd'hui un consensus », assure M. El Yazami.

Le dynamisme de la recherche historique a fait le reste. Les travaux sur des périodes comme la guerre d'Algérie, la manifestation parisienne du 17 octobre 1961, ou sur la participation des étrangers à la Résistance, se sont multipliés et ont montré l'existence d'une mémoire commune. « C'est une certaine fierté de la République de pouvoir se tourner vers ce passé et comprendre comment la France d'aujourd'hui s'est construite », explique Rémi Schwartz.

CHOIX DU LIEU

L'objectif affiché par les rapporteurs est de créer un centre réunissant un musée retraçant l'histoire de cent cinquante ans d'arrivées migratoires, un espace de débats et d'échanges culturels et un lieu de

recherche réunissant des archives publiques et privées. « C'est un peu Ellis Island, le musée de New York, mais avec une vision plus dynamique en montrant la créativité de l'immigration en France à travers le théâtre, le cinéma ou le syndicalisme », souligne M. El Yazami.

Le rapport propose que le centre soit un établissement public comprenant un conseil scientifique et un comité consultatif permettant d'inclure les associations. Les auteurs indiquent une série de lieux possibles pour l'édification du centre. Six villes se sont portées candidates mais trois leur paraissent les plus crédibles : Marseille, Saint-Denis et Paris. La capitale a leur préférence car son choix serait un « symbole très fort de reconnaissance nationale de l'immigration ». Lionel Jospin devrait trancher d'ici la mi-décembre. C'est aussi à ce moment-là qu'une « mission de préfiguration » chargée de concrétiser le projet devrait être nommée. Une première réunion interministérielle sur le sujet est prévue le 29 novembre.

Sylvia Zappi

Nous maintenons le cap

Nous desservons quotidiennement Washington DC, Chicago et San Francisco au départ de Charles de Gaulle.

Avec, bien entendu, des correspondances vers plus de 200 villes sur le continent nord-américain.

Nous continuons à investir pour vous offrir plus de confort et d'espace à bord de nos avions.

Pour découvrir nos promotions, renseignez-vous auprès de votre agence de voyages, visitez notre site web ou appelez United.

Plus que jamais, nous nous engageons à fournir à nos passagers le meilleur service possible.

UNITED
AIRLINES
A STAR ALLIANCE MEMBER

www.united.fr

« L'officier nous disait : violez mais faites cela discrètement »

LOIN d'avoir constitué de simples bavures, les viols commis par l'armée française pendant la guerre d'Algérie ont été des pratiques courantes, du moins à certaines époques et en certains endroits. Au fur et à mesure que la parole des victimes et des acteurs se libère, il apparaît que ce phénomène a eu un caractère massif dans les dernières années du conflit, en particulier en 1959 et 1960 au cours de « l'opération Challe », qui visait à éradiquer du territoire algérien les combattants de l'Armée de libération nationale (ALN).

L'atmosphère de racisme qui prévalait alors à l'égard de la population musulmane et la marge de manœuvre laissée sur le terrain aux « petits chefs » expliquent que ce type d'exactions ait pris une telle ampleur dans certaines unités. « Tout dépendait de la hiérarchie », témoignent les anciens appelés, soulignant que l'attitude du chef dictait celle du soldat.

Benoît Rey, appelé dans le Nord-Constantinois en 1959-1960, raconte ainsi qu'au sein de son commando les viols étaient presque encouragés. « Avant les descentes dans les mechtas [maisons en torchis], l'officier nous disait : "Violez, mais faites cela discrètement", se souvient-il. Ceux qui violaient le jour, pendant les opérations de ratissage ou de contrôle, écrivaient le soir des lettres débordant de tendresse à leur fiancée, sans voir où était le problème. »

Affecté en 1961 à la villa Susini à Alger, Henri Pouillot affirme que, dans ce centre d'interrogatoires et de tortures de l'armée française, neuf femmes sur dix étaient violées après avoir été arrêtées. Il a ainsi assisté à plus d'une centaine

de viols. Le but était à la fois de faire parler les détenues tout en les humiliant et en les terrorisant, et de permettre aux soldats de se défouler. Les barrières morales tombaient dans un climat fait de mépris de l'autre et d'ennui « à devenir fou », alimenté par une énorme consommation d'alcool et un effet de groupe. Il va de soi que tous les appelés pendant la guerre d'Algérie n'ont pas été des violeurs. Ceux-là n'ont même été qu'une infime minorité au sein de l'armée française.

« LE COMBLE DU DÉSHONNEUR »

En revanche, il fait peu de doute que la grande majorité des Algériennes interpellées et interrogées à cette époque ont été violées. Les femmes que Gisèle Halimi a eu alors à rencontrer en tant qu'avocate l'avaient été, selon elle, neuf fois sur dix.

Les victimes, elles, ont préféré se taire au lendemain de l'indépendance. « Nous étions considérées comme des coupables par nos proches. On nous reprochait en quelque sorte de n'avoir pas su résister à nos agresseurs », explique l'une d'elles. Dans l'esprit de nos parents, il aurait mieux valu que nous soyons mortes, car un viol, c'était le comble du déshonneur pour toute la famille. »

Louissette Ighilahriz, torturée et violée à l'âge de vingt ans lors de sa détention à Alger en 1957, a été la première à briser le tabou et à oser dire publiquement ce qui lui était arrivé, d'abord dans les colonnes du *Monde*, le 20 juin 2000, puis lors d'un débat à la Fête de l'Humanité, le 16 septembre suivant.

Florence Beaugé

Les gendarmes ont exposé leurs « réticences » face à l'ordre de détruire la paillote Chez Francis

Le tribunal d'Ajaccio a examiné les détails de l'opération qui s'est soldée par un fiasco au printemps 1999

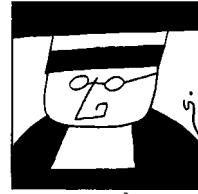
Le tribunal correctionnel d'Ajaccio (Corse-du-Sud) a tenté de comprendre, jeudi 22 novembre, comment l'ordre de destruction de la paillote Chez

Francis a été donné. A l'endroit de Bernard Bonnet, le colonel Henri Mazères, chef de la gendarmerie en Corse, a affirmé qu'« [il aimerait] que chacun

des prévenus assume pleinement et entièrement [les ordres qu'il a donnés] ». Les gendarmes impliqués ont fait le récit de l'opération incendiaire.

AJACCIO (Corse-du-Sud)
de notre envoyé spécial

Les avocats des six gendarmes impliqués dans l'affaire des paillotes s'appliquent à vouloir leur rendre une qualité : « Vous avez devant vous des hommes d'honneur », disent-ils au tribunal correctionnel d'Ajaccio.



PROCÈS

Paré de si belle vertu, le colonel Henri Mazères s'approche de la barre : « J'assume pleinement et entièrement l'ordre que j'ai donné [de détruire les paillotes], comme j'aimerais que chacun des prévenus assume pleinement et entièrement. » Le préfet Bernard Bonnet, duquel le colonel affirme tenir ses instructions, ne bronche pas.

Début mars 1999, le chef de la gendarmerie en Corse a demandé au capitaine Norbert Ambrosse sa « parole d'officier » de garder le secret à propos d'une mission qu'il souhaitait lui confier. « Il m'a dit que le préfet lui avait donné l'ordre de la destruction d'un certain nombre de paillotes, environ cinq ou six objectifs », indique le capitaine, saint-cyrien aujourd'hui âgé de trente-trois ans, qui commandait le

Groupement de pelotons de sécurité (GPS), une unité composée de gendarmes triés sur le volet. « Pour nous, c'était un ordre. » Désaccord : « Il avait une marge de manœuvre », estime le colonel Mazères, qui qualifie au passage la mission d'« exceptionnelle » et de « noble ».

Le capitaine Ambrosse affirme cependant qu'il eut des « réticences », pensant même qu'il s'agissait peut-être d'« un test », et que celles-ci furent partagées par les quatre hommes, tous des gradés, qu'il avait choisis pour l'opération. « Ce n'était pas un travail normal de gendarmes », déclare-t-il. « Pour moi, ce n'était pas du ressort de la gendarmerie », renchérit Denis Tavernier, aujourd'hui capitaine. « J'ai été stupéfait. Ça paraissait énorme », confie Lionel Dumont, également capitaine. « Des ordres, j'en ai reçu en vingt-cinq ans de service, mais des comme ça ! », s'exclame le lieutenant Franck Pessé. « J'ai pris ça pour un gros gag », ponctue Eric Moulié. Hier adjudant-chef, cet ancien membre du GIGN, fils d'un gendarme tué en 1988 lors des événements d'Ouvéa, est le seul à avoir quitté, depuis, la gendarmerie. Il parle, pour lui, d'« un drame professionnel et familial ».

« Le dilemme a duré un mois et demi », déclare le capitaine Ambros-

se. Nous étions partagés entre l'ordre qui nous a semblé légitime – il venait de la préfecture – et l'éthique de notre arme. » « Nous avons essayé de trouver des manœuvres dilatoires », affirme le lieutenant Pessé, qui met sur le compte de cette résistance l'avortement d'une première tentative de destruction à la fin du mois de mars. Nul, cependant, ne fit part directement de ces « réticences » au colonel, qui confiait le feu à une autre paillote, le 7 mars.

« VERSION PROBLÉMATIQUE »

Les rôles ont été partagés. Denis Tavernier, qui prépare aujourd'hui un DEA de droit public, mais apprit jadis de quelle façon étaient conçus les engins incendiaires des manifestants, fut chargé du carburant. Lionel Dumont et Franck Pessé, des postes d'observation. Eric Moulié, de véhiculer le commando. Mise en sommeil pendant plusieurs jours, l'opération fut restreinte à la seule paillote Chez Francis, et finalement décidée pour le 19 avril. Les officiers : « Il ne s'agissait plus de discuter. »

Le soir, ils ont quitté la caserne à l'abri des regards de leurs collègues et retrouvé les bidons d'un mélan-

ge d'essence, de caoutchouc et de savon, planqués dans les maquis à sangliers. Ambrosse et Tavernier en ont répandu 50 litres dans la paillote. Des tracts indiquant que l'occupant des lieux était une « balance des flics » ont été dispersés. Tavernier a gratté une allumette. Les vapeurs se sont révélées trop fortes. Ambrosse, brûlé instantanément aux mains et au visage, a ôté sa cagoule et plongé vers la mer. Dans l'affolement, Tavernier a perdu son poste radio, son couteau de survie, la cagoule de son chef. Autant d'indices retrouvés quelques heures plus tard par d'autres gendarmes – enquêteurs, cette fois.

« Ce soir-là, nous n'étions pas dans nos baskets. Nous n'étions pas vraiment nous-mêmes », reconnaît le capitaine Ambrosse. « Si vous aviez voulu signer l'action, vous n'auriez pas fait mieux », constate le président, qui rappelle que certains (tel le préfet Bonnet) ont pu estimer impensable qu'une telle succession d'erreurs n'ait pas été volontaire. « C'est ridicule, poursuit Norbert Ambrosse, cette version me semble problématique, d'un point de vue psychologique, pour la personne qui l'émet. »

Jean-Michel Dumay

La grève des gardes des généralistes risque de provoquer l'engorgement des SAMU

A Lille et à Pau, SOS-Médecins est entré dans le mouvement par solidarité

« **VOTRE DOCTEUR** est en grève de 20 heures à 8 heures, en cas d'urgence appeler le 15 ». Combien de généralistes ont laissé ce message sur leur répondeur depuis le 15 novembre ? « 80 % », assure Michel Chassang, président de l'Union nationale des omnipraticiens français (UNOF, 40,9 % des généralistes), qui, avec le Syndicat des médecins libéraux (SML, 15,9 %), a appelé depuis une semaine les médecins de famille à une grève illimitée des gardes de nuit en semaine pour demander le relèvement du tarif de la consultation. Les deux syndicats réclament que le tarif de « celle de base soit portée immédiatement à 20 euros [131,20 francs au lieu de 115 francs actuellement] et celle à domicile à 30 euros [197 francs au lieu de 135 francs] ».

A Paris et dans certaines agglomérations urbaines – où SOS-Médecins assure en grande majorité la permanence des soins 24 heures sur 24 –, ce mouvement passe quasiment inaperçu. Ailleurs, l'impact apparaît très variable suivant les régions et touche surtout les villes moyennes et les zones rurales où le généraliste de garde est souvent le seul recours immédiat pendant la nuit pour les malades. Dans une vingtaine de départements (Manche, Nord, Haute-Normandie, etc.) les préfets ont d'ailleurs, depuis quelques jours, réquisitionné les médecins.

« Pour le moment il n'y a pas de casse, les patients semblent s'être auto-disciplinés », résume Frédéric Bastian, président de SOS-Médecins qui dit « soutenir les revendications des généralistes ». Deux SOS, à

Lille et à Pau, se sont néanmoins mis en grève et le docteur Bastian prévient que son organisation « ne s'interdit pas de rentrer dans le mouvement sous une autre expression ». C'est du côté des SAMU que la tension est la plus palpable. Certains « centres 15 » (jointés en composant le 15 par téléphone) ont enregistré de 10 à 50 % d'appels supplémentaires. « La situation est perturbée mais pas encore dramatique. Nous renfor-

Une nuit sur sept en moyenne pour les médecins de famille

Il est difficile de savoir combien de médecins de famille effectuent régulièrement des gardes de nuit, bien que l'organisation de la permanence des soins fasse partie de leurs obligations. Si l'UNOF (Union nationale des omnipraticiens français) parle de « 70 à 80 % », le SML (Syndicat des médecins libéraux) avoue « ne pas pouvoir donner de réponse », évoquant « à la louche » le chiffre de « 50 % ». Dans des villes comme Strasbourg, 70 % des secteurs de garde sont désormais assurés par SOS-médecins. Selon l'UNOF, les médecins de famille qui font des gardes de nuit en ont « en moyenne » une tous les sept jours (« une nuit sur trois à la campagne ») avec, en moyenne, quatre appels. Ils font aussi une garde de week-end toutes les sept semaines avec, en moyenne, vingt appels. « Ces gardes n'entraînent aucun repos compensateur », précise l'UNOF, qui évalue la durée moyenne hebdomadaire de travail d'un médecin de famille à 58 heures. 17 % d'entre eux ont moins de 40 ans (contre 55 % en 1980) et 25 % sont des femmes (contre 10 % en 1980).

çons la régulation mais nous sommes à la limite », explique le professeur Paul Petit, président de l'association des SAMU de France.

« Le risque est d'être surchargé d'appels et de passer à côté des urgences lourdes », prévient le responsable du SAMU de Lille. Si, « par solidarité », les SAMU « ne rouspètent pas » et « serrent les rangs » face à cette grève « c'est parce qu'on [les pouvoirs publics] traite le travail de garde de la médecine générale com-

me on a traité les urgences à l'hôpital : une activité considérée sans vraie noblesse et dévalorisée », insiste Paul Petit. « On comprend mal qu'on lâche de l'argent pour les cliniques et qu'on n'écoute pas les généralistes », ajoute-t-il.

« UN MAL-ÊTRE PROFOND »

Au-delà de la revendication financière des grévistes, ce mouvement exprime « un mal-être profond de la

profession », insiste Michel Chassang. Pour le président de l'UNOF, les médecins généralistes en ont « ras-le-bol de leurs conditions d'exercice en termes d'horaires ; de la pression des caisses d'assurance maladie qui les prennent pour des boucs émissaires ; de l'insécurité rencontrée dans certains quartiers ; et aspirent eux aussi, à l'heure des 35 heures, à une meilleure qualité de vie ».

Ce conflit, qui intervient en période préélectorale et dans la foulée

des négociations gouvernementales avec les hôpitaux et les cliniques peut être vécu comme un « Et nous ! Et nous ! » lancé par les médecins de famille. « C'est vrai qu'on a vu les praticiens hospitaliers obtenir 20 jours de repos supplémentaires », admet le docteur Dinorino Cabrera, président du SML. « Comme tous les professionnels à contraintes de garde, les médecins de famille aspirent à travailler moins et à vivre comme tout le monde », estime Pierre Costes, président de MG France.

Si ce syndicat (30,9 % des généralistes) n'a pas appelé à la grève, ses responsables évoquent eux aussi le « ras-le-bol » de la profession et reconnaissent que les jeunes médecins et les seniors « ne veulent pas ou plus prendre de gardes ». MG France réclame que la mission de service public assuré par les généralistes soit « reconnue et financée comme telle ».

Face à l'absence d'ouverture de négociations avec le gouvernement l'UNOF et le SML envisagent d'étendre « très prochainement » la grève aux gardes de week-end et de jours fériés. Une perspective qui inquiète beaucoup SOS-Médecins et les centres 15. Du côté du ministère de l'emploi et de la solidarité, l'heure est à l'attente. Jeudi 22 novembre, dans l'entourage d'Elisabeth Guigou, on considérerait, sans donner de chiffres, que « l'impact de la grève est relativement limité ». Aucune rencontre avec les syndicats de généralistes n'est prévue. « Les discussions sur le niveau des honoraires doivent se discuter avec la CNAM », fait valoir le ministère.

Sandrine Blanchard

José Bové jugé en appel pour la destruction de plants de riz transgénique

L'audience tourne au procès des OGM

MONTPELLIER (Hérault)
de notre envoyée spéciale

Si Galilée avait été appelé à témoigner devant la cour d'appel de Montpellier, jeudi 22 novembre, quel camp aurait-il choisi ? Celui des prévenus, José Bové, Dominique Soullier et René Riesel, tous trois membres de la Confédération paysanne à l'époque des faits, poursuivis pour la destruction de plants de riz transgéniques, le 5 juin 1999 ? Ou celui du Cirad (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement), organisme public de recherche propriétaire de la serre saccagée, qui s'est porté partie civile ? Face à l'avocat général, Michel Legrand, José Bové invoque les manes de l'astronome italien : « Vous êtes dans la même attitude que le Vatican condamnant Galilée ». « Mauvais exemple, rétorque M. Legrand. C'est vous qui détruisez les essais OGM. Galilée gênait parce qu'il disait que la terre était ronde et que les gens avaient peur. Peut-être que la peur des OGM est du même ordre. »

« LE DOUTE S'INSTALLE »

Condamnés en première instance le 15 mars à dix mois de prison avec sursis pour MM. Bové et Riesel, et huit mois avec sursis pour M. Soullier, ainsi qu'à des amendes et dommages et intérêts, les prévenus ont fait appel (Le Monde du 17 mars). Ils contestent la sanction, et cherchent des tribunes. La stratégie fonctionne. Les portes fracturées, les biens détruits par des dizaines de militants anti-OGM sont rapidement évoqués. « Cette action était préméditée et organisée », lance José Bové, qui en « assume » l'illégalité. « Vous pouvez nous condamner, notre action porte ses fruits. Le doute s'installe dans les laboratoires et le débat dans la société », déclare M. Soullier, actuel porte-parole de la Confédération paysanne de l'Hérault.

Les prévenus se font accusateurs – hormis M. Riesel, qui quitte le tribunal

après avoir violemment mis en cause la Confédération paysanne, dont il n'est plus membre. Selon José Bové, en menant des essais, « le Cirad n'est pas dans une logique de recherche mais d'application d'une technologie dont on ne connaît pas les effets ». En développant une plante résistante à un insecte, il limite la « logique agro-industrielle productiviste » des groupes privés. Le directeur général de l'établissement, Bernard Bachelier, s'en défend, tout en prenant garde d'apparaître comme un promoteur des OGM. La recherche publique doit « éclairer le législateur et informer le consommateur », dit-il. « Aucun de ces essais ne vise à une commercialisation à court ou moyen terme. Nous ne sommes ni pour ni contre les OGM. La technologie existe et elle doit être explorée. » Y compris par des essais en plein champ.

Les témoins cités par la partie civile s'expriment en faveur de la recherche en plein air. « Dès qu'un risque est plausible, on doit chercher », affirme Geneviève Viney, professeur de droit spécialiste du principe de précaution. Pour Bernard Chevassus-au-Louis, vice-président de la Commission du génie biomoléculaire, qui délivre les autorisations d'essais en plein air, les précautions pour empêcher la dissémination d'OGM avaient été prises par le Cirad.

Pour les cinq témoins cités par la défense, les bénéfices agronomiques des OGM ne sont pas certains mais leurs dangers, en revanche, sont avérés. Le chercheur Arpad Pusztai, d'abord « enthousiasmé » par les OGM, a révisé son jugement après des années de recherches sur les rats nourris aux pommes de terre transgéniques. Leur croissance a été retardée. « Je ne suis pas contre la recherche, je suis moi-même chercheur. Mais elle doit rester confinée, pour le bien de tous, car il n'y aura pas de retour en arrière possible », conclut-il.

Gaëlle Dupont

Une procédure de « reconnaissance solennelle » de l'enfant entre en vigueur

LA PREMIÈRE cérémonie de « reconnaissance solennelle » de l'enfant s'est tenue, jeudi 22 novembre, à la mairie du 9^e arrondissement de Paris. Voulu par Ségolène Royal, ministre déléguée à la famille et à l'enfance, cette cérémonie vise à « encourager la reconnaissance conjointe de l'enfant avant la naissance » et à « solenniser l'établissement de la filiation ». Elle s'adresse aux parents non mariés qui ne se contentent plus de signer un formulaire de reconnaissance conjointe de leur enfant au guichet de l'état civil mais sont reçus dans un bureau par le maire qui leur lit les principaux articles du code civil. Cette procédure, prévue dans la proposition de loi sur l'autorité parentale adoptée au Sénat mercredi 21 novembre, sera expérimentée dans une quinzaine de communes volontaires. Chaque année, 300 000 enfants naissent hors mariage, soit 40 % des naissances, contre 6 % en 1971.

DÉPÊCHES

■ **PRISONS** : la demande de remise en liberté de Lucien Léger, le plus ancien détenu de France, a été rejetée, vendredi 23 novembre, par la juridiction nationale de libération conditionnelle siégeant à la Cour de cassation. Les magistrats ont confirmé la décision de la cour d'appel de Douai, qui avait rejeté, le 6 juillet, sa 13^e demande de libération conditionnelle. Lucien Léger, soixante et un ans, a été condamné à la réclusion à perpétuité en 1966 pour le meurtre d'un enfant. Il est incarcéré depuis plus de 37 ans.

■ **JUSTICE** : le parquet général de la cour d'appel de Bordeaux a requis, jeudi 22 novembre, le rejet de la demande de supplément d'information présentée devant la chambre de l'instruction par l'avocat des parents de Pascal Taïs, décédé au commissariat d'Arcachon (Gironde), le 7 avril 1993, dans des conditions jugées suspectes par sa famille (Le Monde du 26 juin 2000). En 1996, le juge d'instruction avait ordonné un non-lieu, concluant à l'accident. Persuadés que leur fils a été victime de brutalités policières, les parents de la victime avaient fait appel.

Montpellier, ou la coopération intercommunale à la hussarde

Le maire socialiste Georges Frêche tente d'imposer aux cités voisines son projet de communauté d'agglomération. Les réticences des élus des petites villes de l'Hérault illustrent les premières difficultés d'application de la loi Chevènement

MONTPELLIER

de notre correspondant

Il y a une part d'irrationnel, liée à la personnalité de Georges Frêche (PS), dans le combat engagé depuis plus de deux ans par les maires opposés au projet de communauté d'agglomération (CA) de Montpellier. Ces élus, qui ont réuni, le 17 novembre, une manifestation de 2 000 personnes dans les rues de la capitale languedocienne, critiquent moins le principe de la coopération intercommunale que la méthode, « le système bulldozer » pour reprendre l'expression du maire de Mauguio, Yvan Pradeille (ex-PS). A tort ou à raison, le flamboyant maire de Montpellier fait peur et sa manière d'appliquer la loi Chevènement

(lire ci-contre), ne rassure pas ses voisins. Un simple arrêté préfectoral peut permettre d'intégrer, y compris contre leur gré, des communes au sein de la CA, alors pourquoi perdre du temps dans d'interminables conciliabules ?

Le premier projet qu'il avait dessiné sur cette base en compagnie du préfet de l'Hérault, Daniel Constantin, a été annulé le 13 juin par la Cour administrative d'appel de Marseille saisie par une dizaine d'élus (*Le Monde* du 19 juin). M. Frêche aurait pu tenir compte des critiques. Cela n'a pas été le cas. Dès juillet, le district de 15 communes qu'il présidait était transformé en CA. Dans la foulée, le préfet proposait l'extension de cette nouvelle

structure à un ensemble de 38 communes répondant à des critères de cohésion économique ou de continuité territoriale.

Les conseils municipaux de chacune des localités ont maintenant jusqu'au 20 décembre pour donner leur avis sur ce projet d'un « grand Montpellier » de 413 000 habitants. Le préfet ne pourra adopter le périmètre définitif que si une majorité favorable à l'agglomération apparaît. Mais si tel était le cas, comme cela semble se dessiner, toutes les communes, y compris celles qui sont farouchement opposées, devront intégrer la CA. Dès lors, dans les villes et de villages intéressés, une course contre la montre s'est engagée, les réunions se succè-

dent. Les tracts des « anti-agglo » de l'an dernier, sont actualisés, mais le fond reste le même. « Oui à une intercommunalité, mais librement consentie », reste le leitmotiv. Les craintes portent encore sur la fiscalité ou sur la question de la représentativité. « Comment pourrions-nous avoir une quelconque influence dans une assemblée de 90 élus où nous serions représentés par un seul membre et la ville de Montpellier par 45 ? », s'interroge le maire (div. gauche) de Lavérune, Roger Caizergues.

PRESSIONS DE LA POPULATION

En intégrant un ensemble qui les dépasse, ces villages craignent de perdre leur pouvoir de décision,

mais également leur identité. Ce n'est pas un hasard si en tête du cortège organisé samedi dernier par l'Association de défense des structures intercommunales (ASDIC) figuraient des chevaux et des taureaux de Camargue, porteurs de traditions qui n'ont jamais franchi les portes de Montpellier.

Ce sentiment explique sans doute les pressions qu'exerce la population dans certaines communes. A Pignan (5 665 habitants), une double pétition en faveur d'un référendum a été signée par 500 habitants. Cette démarche, soutenue par les élus communistes, n'a pas empêché le maire PS de faire adopter, lundi 19 novembre, une délibération en faveur du projet. A Saussan et à Saint-Georges-d'Orques, les maires se disent favorables à la CA mais pour l'instant « à titre personnel ».

A ce jour, 17 communes, représentant 74 % de la population du périmètre défini par le préfet, ont choisi cette voie. « Il suffirait donc que deux autres communes se prononcent favorablement pour que la communauté d'agglomération passe. Et comme je suis sûr d'au moins huit communes, je ne me fais aucun souci », commente, tout sourire, le maire de Montpellier. M. Frêche ne semble pas s'inquiéter des trois recours déjà déposés par les opposants devant le tribunal administratif de Montpellier, ni même des traces que cette laborieuse affaire pourrait à terme laisser sur le plan politique, au cas où l'envie le titillerait de se présenter aux prochaines élections régionales. « S'il ne réussit pas à faire travailler ensemble les communes qui l'entourent, comment pourrait-il faire fonctionner toute une région ? », argumente déjà une partie de la droite.

Béatrice Jérôme

Richard Benguigui

90 CA début 2001

La loi du 12 juillet 1999 dite « loi Chevènement » crée, à côté des communautés de communes et des communautés urbaines, des communautés d'agglomération (CA). Des incitations financières et fiscales de l'Etat sont prévues.

● Les CA doivent compter au moins **50 000 habitants**, d'un seul tenant. Chaque commune dispose au conseil **d'au moins 1 siège**, aucune ne peut disposer de plus de la moitié des sièges.

● L'arrêté préfectoral créant la CA ne peut être pris qu'après **accord exprimé par 2/3 au moins des conseils municipaux** des communes, représentant plus de la moitié de leur population totale, ou par la **moitié au moins des conseils municipaux de ces communes** représentant les 2/3 de la population totale.

● Au 1^{er} janvier 2001, **90 CA** regroupaient **11,5 millions d'habitants**.

La fronde des maires, rançon d'un succès inattendu

LES COMMUNAUTÉS d'agglomération (CA) imaginées par Jean-Pierre Chevènement ont connu un démarrage en fanfare, qui a dépassé les espérances de l'ancien ministre de l'intérieur lui-même. La loi de juillet 1999, qui les a créées, a ainsi marqué une nouvelle progression dans la coopération intercommunale : sept Français sur dix habitent aujourd'hui dans une structure intercommunale qui prélève ses propres impôts. Mais cette « révolution tranquille » (*Le Monde* du 20 novembre), selon Daniel Vaillant, engendre aussi une nouvelle résistance, rançon prévisible de son succès.

Déjà en juillet 2000, dans les Deux-Sèvres, André Dulaît (UDF) avait démissionné de son mandat de président du conseil général pour protester contre l'intégration « forcée » de onze communes du Marais poitevin dans la CA de Niort. En octobre, dans le Calvados, deux communes n'ont pas voté pour leur intégration dans la communauté d'agglomération de Caen par refus de partager le produit de leur taxe professionnelle. A côté de Chartres, neuf communes ont préféré se grouper en communauté de communes pour enrayer l'extension de la CA chartraine.

Les maires récalcitrants sont plus nombreux au sud de la Loire. Dans le Var, Hyères a déposé, en octobre,

un recours au tribunal administratif contre son intégration « forcée » dans la communauté d'agglomération de Toulon (*Le Monde* du 26 octobre). Dans les Alpes-Maritimes, six maires viennent d'organiser un référendum dans l'espoir que les habitants se prononcent contre leur participation à celle de Nice. Dans les Bouches-du-Rhône, Tarascon vient de renoncer à s'allier à Beaucaire (Gard) pour ne pas constituer une entité intercommunale à cheval sur deux départements.

Les maires (*lire aussi page 9*) supportent mal l'autorité du préfet chargé de dessiner le périmètre du futur regroupement. L'Association des maires de France (AMF), dans son bulletin de novembre, dénonce sans détours le « dirigisme » ou au contraire l'« absence » du représentant de l'Etat au moment de l'élaboration des projets, ou bien encore son manque de « vigilance » au moment du choix des compétences transférées qui conduit à doter les intercommunalités de « statuts trop flous ». La fronde rallie les maires de petites communes rurales, souvent de droite. « La guerre » est « à venir » pour des « motifs techniques » qui ne tarderont pas à devenir « politiques », prophétise Hervé Mariton, maire (DL) de Crest (Drôme).

Opel Corsa Fashion

Top-model au top de l'équipement.



- Climatisation
- ABS
- Jantes alliage 15"
- Pack aluminium
- Sièges AV sport
- Lecteur CD frontal RDS (commandes au volant)...
- Garantie 2 ans kilométrage illimité



Opel Corsa Fashion : 72 750 F en 3 portes et 76 000 F en 5 portes.

Corsa Fashion 1.2 16 V : 3p 72 750 F au lieu de 77 730,90 F et 5p 76 000 F au lieu de 81 010,69 F. Offres non cumulables réservées aux particuliers jusqu'au 31/12/01. Conso (l/100 km) urbaine 8.2 / extra 5.2 / mixte 6.3 et CO₂ (g/km) 151. www.opel.fr

OPEL

AU 69, rue Legendre, la vitrine du Celebrity Center (CC) attire l'œil. La façade est fleurie, l'immeuble sans cesse éclairé. L'institution, ouverte en 1984 dans le 17^e arrondissement de Paris, offre d'« aider les artistes ». Peu d'acteurs ou de chanteurs fréquentent les lieux. Mais des centaines d'anonymes viennent y pratiquer des exercices et acheter leurs ouvrages. A deux pas, un sauna, fermé au public et protégé des regards par un rideau rouge, est réservé à leur « purification ».

Le CC est un « lieu de vie » : théâtre, cafétéria, salle de cours. Des jeunes gens et jeunes filles s'y affairant. Parfois l'un d'eux sort pour aborder le chaland qui passe : « Vous savez qui nous sommes ? Les médias ne sont pas du tout objectifs sur notre compte. Ils ne disent pas que nous avons sauvé 250 000 personnes de la drogue. » Convie à l'intérieur, le passant se trouve rapidement invité à mesurer son stress sur un appareil. Encore un peu, et il sera sollicité pour remplir un test de personnalité, prélude à une proposition d'inscription. A Paris, le CC est l'une des deux « Eglises » de l'association spirituelle de scientologie, reconnue comme « secte » par deux rapports parlementaires, en 1995 et 1999.

Nelly Rezigia s'est inscrite au cours du CC en 1998, pour « apprendre à communiquer ». Son patron, directeur d'une agence immobilière, voulait la convertir à la philosophie de L. Ron Hubbard, fondateur de la scientologie dans les années 1950. « Tous les jours, il me répétait que j'étais nulle, que ce que je faisais à l'agence était nul, qu'il fallait que j'accepte de me perfectionner » en suivant des cours. Nelly a fini par céder aux injonctions. « C'étaient des exercices stupides », se souvient-elle. Il fallait fermer une paupière, puis l'autre, fixer du regard son interlocuteur pendant plusieurs minutes. Elle devait réciter des chiffres avec « inspiration » ainsi qu'on le lui demandait. Mille francs pour ces premières leçons, elle les avait déboursés, pensant qu'elle serait quitte. Mais les « violences verbales » ont continué. Elle a résisté aux pressions incessantes de son patron ; elle n'y est pas retournée.

« Voyant qu'il n'avait pas pris sur moi, il s'est attaqué à mes enfants. Il me disait qu'ils allaient rater leur vie, que je n'étais pas une bonne mère », qu'il fallait que « je m'améliore ». Apeurée, elle est allée au commissariat. Puis « il m'a licenciée », raconte Nelly. Elle a porté plainte, en décembre 1998, pour contrainte et abus de faiblesse contre son employeur et contre le Celebrity Center. L'instruction est en cours.

Jusqu'ici, le CC était le seul site officiellement scientologue dans le 17^e arrondissement. Mais, l'été dernier, un autre endroit s'est ouvert, 4, rue des Moines, à l'ombre des marronniers du square des Batignolles. Le local, une galerie d'exposition à l'enseigne : « Qu'est-ce que la scientologie ? », est lumineux, neutre, étudié pour mettre en confiance. Mais aussi pour jouer sur les psychoses du moment : une affiche rappelle l'action des scientologues pour sauver les victimes de l'attentat contre les Twin Towers, le 11 septembre à New York. « Le New York Times a reconnu l'efficacité des méthodes de L. Ron Hubbard », lit-on sur la devanture. Le lieu reste ouvert le soir, tard, et les week-ends, à l'heure de la messe.

Fin septembre, la Scientologie s'était aussi installée Salle Wagram, louée 50 000 francs par jour pendant plus d'une semaine pour une autre exposition temporaire. Nouveaux lieux estampillés « sciento », manifestations : la Scientologie se fait plus visible dans le quartier, mais aussi plus occulte, plus mouvante et insaisissable.

Environ 800 personnes fréquentent le CC, selon la police. Soit un tiers des effectifs du mouvement, évalués en France, par les renseignements généraux, à 2 500 personnes. Un chiffre stable et plus faible que les 10 000 adeptes revendiqués par la Scientologie. Certes, tous les membres du CC n'habitent pas le quartier. Mais « il y a une forte communauté scientologue » dans le 17^e, reconnaît Alexandra Bidari, chargée des relations presse du CC. « Les gens qui pratiquent la scientologie ont plus vite fait d'habiter le quartier. » Certains sont médecins, avocats, de profession libérale, et exercent dans l'arrondissement.

Les scientologues, prosélytes, distribuent plus ici qu'ailleurs des



ALAIN PINOGES/CIRIC

Ci-contre : exposition sur Ron Hubbard, le fondateur de la Scientologie, au siège de l'Eglise de scientologie, rue Legendre à Paris. Ci-dessous : exposition Salle Wagram sur le thème « Qu'est-ce que la scientologie ? », qui s'est tenue du 25 septembre au 3 octobre.

scientologues seront incités à se couper de leur famille. Ils seront dépersonnalisés pour devenir des robots au service de la cause. »

Depuis quelques mois, les écoles redoublent de vigilance. Il y a trois semaines, une enseignante d'un établissement du quartier a reconnu être scientologue. Originaire de Lyon, elle avait demandé sa mutation dans le 17^e arrondissement et l'a obtenue. Le directeur de l'école a alerté l'académie. Consciente du risque d'une suspicion généralisée, l'association Attention-enfants se refuse à donner « des noms et des adresses ». « Toute liste est rapidement caduque car des lieux se ferment et d'autres s'ouvrent. Elle inciterait les gens à baisser la garde hors des lieux signalés », estime Xavier Laugaudin. L'association se limite à encourager les parents ou les habitants à poser des questions sur le contenu des cours, les activités annexes des associations. Il s'agit de déstabiliser la Scientologie par une simple exigence de transparence sans tomber dans la chasse aux sorcières.

« On doit savoir faire la distinction entre la liberté de conscience de chacun et les méthodes totalitaires d'embrigadement pour ne pas, à notre tour, tomber dans une pratique sectaire », assure Corinne Secco, une militante de l'association. Jean Dupuis, porte-parole de l'Eglise de scientologie d'Ile-de-France, n'en dénonce pas moins « la campagne de haine contre les scientologues » de l'association de M. Laugaudin, qui « manipule » le maire. « Ceux qui nous attaquent, s'exclame-t-il, font régner un climat qui ressemble à celui des années 1930, quand on établissait des listes de juifs. » A l'entendre, les scientologues sont victimes d'une injonction contradictoire : « Si nous disons que nous sommes scientologues, on nous accuse de faire du prosélytisme. Si nous le cachons, on nous reproche d'avancer masqués. »

MME DE PANAFIEU entend ne pas laisser le terrain libre à la Scientologie. Après avoir interpellé le ministre de l'intérieur à l'Assemblée nationale, en octobre, elle posera une nouvelle fois une question, le 4 décembre, au préfet de police, lors du conseil de Paris sur les mesures prises pour lutter contre les sectes. Elle a par ailleurs saisi les services de la Mairie de Paris pour qu'ils verbalisent la Scientologie, en infraction avec la législation sur les enseignes, rue des Moines. « Je fais ce que je peux pour que les gens se sentent épaulés », confie-t-elle. Mais face au « malaise » d'une bonne partie de la population, elle ne cache pas son impuissance.

« On bute tous sur l'absence d'outils juridiques », reconnaît Christophe Caresche, adjoint (PS) chargé de la sécurité à la Mairie de Paris. Il admet que la nouvelle loi About-Picard, votée en mai, n'apporte pas une réponse suffisante. M. Caresche déclare, de son côté avoir demandé à la préfecture d'« interdire toute manifestation des sectes sur la voie publique ». Un vœu pieux tant la législation en matière de colportage et de racolage est difficile à faire respecter.

En attendant, les habitants doivent s'inventer eux-mêmes des garde-fous. Pour la première fois, une manifestation aura lieu, samedi 24 novembre, devant le nouveau local de la Scientologie, rue des Moines, à l'instigation de l'association Attention-enfants. Elle devrait obliger les élus à se positionner plus fermement. Hervé Benessiano (DL), premier adjoint à la mairie du 17^e, a prévu d'y participer. Bertrand Delanoë, maire de Paris, devrait être représenté. « Il n'y a pas de clivage politique sur cette question, assure M^{me} de Panafieu. Nos prises de position vont bien au-delà d'une quelconque récupération. »

Le même jour, au même endroit, la Scientologie a prévu de distribuer des tracts pour dénoncer « le trafic de drogues » dans le square, trafic contre lequel, dit-elle, « personne ne fait rien ».

Béatrice Jérôme

A Paris, la Scientologie fait son nid

Commerces, associations, cours de danse, arbres de Noël : l'emprise de l'Eglise de scientologie se concentre à Paris, dans le 17^e. Malgré la mobilisation du maire, la lutte contre cette secte est rendue délicate par le caractère anonyme de ses officines

tracts contre la drogue, remplissent plus souvent les boîtes aux lettres de leurs journaux. Ils organisent aussi des fêtes - arbre de Noël, remise de cadeaux, collecte de vêtements, beaucoup d'activités qui combinent des vides dans la vie du quartier. Se rendant ainsi serviables et sympathiques aux yeux de la population, ils se banalisent.

A la Mission interministérielle de lutte contre les sectes (MILS), on s'inquiète de la concentration de la Scientologie en un seul lieu. Membre de la MILS, Anne Fournier va jusqu'à évoquer l'exemple de « Clearwater, en Floride, où, dit-elle, la Scientologie a fini par faire main basse sur la ville. La police est devenue sciento, les services de la mairie aussi ». Une association, Attention-enfants, créée en mars 2000, a été la première dans l'arrondissement à dénoncer « l'emprise de la Scientologie dans le quartier ». Selon son président, Xavier Laugaudin, nouveau conseiller d'arrondissement (MRG), le 17^e serait devenu « un ter-



ALAIN PINOGES/CIRIC

rain d'expérimentation » de ce mouvement sectaire. Il arrive en tête des arrondissements parisiens pour l'implantation des activités scientologues : cinq personnes ou entreprises affiliées y sont localisées sur dix-neuf que compte la capitale. Du moins pour celles qui le reconnaissent. Car, depuis quelques années, sociétés, commerces et associations se développent sans afficher ouvertement leur appartenance au mouvement sectaire.

CERTAINES - telle l'association caritative Le Chemin du bonheur, installée rue des Batignolles - sont facilement identifiables par les opuscules qu'elles éditent. Mais la plupart n'affichent pas la couleur. Rue des Dames, une agence de voyages, Les Tables de France, est tenue par une famille cotisant à l'International Association of Scientology (IAS). Un peu plus loin, rue des Moines, s'est ouvert un organisme de formation continue, Certitude, dont l'un des dirigeants figure dans le guide Wise 2001 des personnes qui reversent une partie de leur chiffre d'affaires au mouvement sectaire. A la même adresse se trouvait auparavant le siège de New Era, la maison d'édition du groupe sectaire. En s'appuyant sur des rapports de police, Françoise de Panafieu, maire (RPR) de l'arrondissement, répertorie « onze points d'ancrage » de la Scientologie sur le quartier. « Elle a jeté son dévolu sur le 17^e », conclut-elle.

Bon nombre d'adeptes proposent des animations artistiques qui

les mettent en contact avec les enfants. Leurs activités ne sont pas illicites. Mais le fait de ne pas apparaître en pleine lumière jette le soupçon sur leurs intentions. « C'est une tactique bien connue de la Scientologie, explique Anne Fournier, que de développer des associations sur lesquelles personne ne peut

« C'est une tactique bien connue de la Scientologie que de développer des associations sur lesquelles personne ne peut rien dire et dont l'activité ne peut être en soi contestée »

Anne Fournier, mission interministérielle de lutte contre les sectes

rien dire et dont l'activité ne peut être en soi contestée. »

Rue Legendre, le directeur du cours de rattrapage ne dit pas qu'il est scientologue, sauf si on lui demande : « Mes convictions religieuses n'ont rien à voir avec mes activités professionnelles », assure-t-il. Rue Boursault, l'atelier de dessin n'affiche pas la couleur, mais les initiés sauront que la méthode enseignée a été écrite par Rose-Marie Nicaud, scientologue affiliée au guide Wise. Rue Lecomte, Le Plaisir de chanter est un cours de chant animé par une autre adepte. La musique est un domaine de prédilection des scientologues. Chaque année, à

la Fête de la musique, un groupe d'adeptes joue rue Lévis, la rue piétonne la plus commerçante du quartier. « Les enfants peuvent être un moyen pour les scientologues d'approcher les parents », affirme Anne Fournier. Ils peuvent permettre, explique-t-elle, d'en savoir plus sur la famille, de connaître ses revenus

ou ses difficultés éventuelles afin de pouvoir ensuite proposer une aide qui permettra d'attirer les adultes vers l'« Eglise ».

Si aucune plainte de parents n'a été recensée depuis l'ouverture de ces cours dans le quartier, pour Janine Tavernier, fondatrice et ancienne présidente de l'Union nationale des associations de défense des familles et de l'individu (Unadfi), le danger est réel : « Quand ils mettent la main sur un enfant, ils en deviennent propriétaires », affirme-t-elle. « Un jour ou l'autre, ceux qu'ils ont approchés sont, à un moment difficile de leur vie, tentés d'y revenir, poursuit-elle. Ceux qui deviendront

Faut-il avoir peur de l'universel ?

par Myriam Revault d'Allonnes

On a souvent évoqué, dès le lendemain du 11 septembre, les thèses de Samuel Huntington relatives au choc des civilisations – thèses dont il faut rappeler qu'elles sont venues s'opposer terme à terme aux perspectives énoncées par Francis Fukuyama sur le devenir-monde de la démocratie, assimilée purement et simplement au triomphe économique et politique du libéralisme.

Contre l'hypothèse homogénéisante – à l'évidence démentie par la montée des revendications identitaires et des particularismes – d'une expansion universelle de l'idée occidentale, Samuel Huntington proposait une interprétation en termes de monde fragmenté par la guerre des cultures et le choc des identités. Avec sa thèse prévaut une rhétorique culturaliste où les données « anthropologiques » viennent figer des identités depuis toujours « déjà-là », quasi immuables, soustraites aux interactions historiques et politiques. La supposée universalisation démocratique se voit donc doublement révisée à la baisse.

Quantitativement : elle ne peut réaffirmer ses valeurs spécifiques qu'en se repliant à l'intérieur d'aires géographiques (relativement) protégées.

Qualitativement : il lui faut renoncer à l'idée que la modernisation technique et économique équivaut à l'acceptation des valeurs culturelles et politiques de l'Occident.

Des jeunes gens vêtus de jeans, buvant du Coca-Cola et formés aux technologies modernes peuvent penser qu'ils gagneront le paradis en se constituant en un commando-suicide qui anéantira les symboles de l'hyperpuissance américaine avec, en prime, plusieurs milliers d'individus anéantis dans les décombres.

Il semble que le va-et-vient incontrôlé entre ces deux interprétations symétriquement inversées de l'évolution du système mondial – chacune ayant au fond comme pierre de touche la question de

l'universel – constitue l'arrière-fond implicite sur lequel se sont engagés un certain nombre de débats relatifs à l'après-11 septembre. Lorsqu'on fait par exemple de l'« arrogance » de l'hyperpuissance américaine le péché originel qui conduit jusqu'à un terrorisme monstrueux mais « réactif », on admet implicitement que le système occidental est assez prégnant pour exercer une insupportable hégémonie, mais pas assez pour ne pas provoquer à son encontre une haine mortelle.

Mais on ne précise pas si l'expansion universelle qu'on incrimine est celle de la mondialisation économique ou celle de la démocratie politique et sociale, ou encore celle d'un certain nombre de valeurs et

De la revendication de différences spécifiques face à l'envahissement de modèles culturels dominants, etc. ?

Au fond, tout se passe comme si – après le démenti des perspectives échauffées par Francis Fukuyama : fin de l'histoire, unification de l'espace, homogénéisation de la planète autour du marché mondial et de la bonne conscience universelle – il n'y avait d'autre ressource que le modèle paresseux d'un relativisme généralisé auquel, à en croire certains, la terreur du 11 septembre ne contrevient pas.

Car l'argument demeure le suivant : le monde occidental s'émeut devant les victimes américaines parce qu'elles appartiennent à son aire géographique et culturelle et

privilegiés, il n'y a qu'un pas à franchir. L'on voit alors se combiner de façon assez retorse la détermination « objective » d'un enchaînement dont les Etats-Unis (pointe avancée du monde occidental) seraient la cause première et la dénonciation « subjective » d'une compassion qui n'est au fond qu'une préférence hiérarchisante et qui, en raison de sa partialité, devrait nous renvoyer, nous Occidentaux, à la culpabilité et à la mauvaise conscience.

Et donc, en dernière analyse, on serait justifié – tout en condamnant bien entendu sans réserve les attentats du 11 septembre – à conclure que, dans ces conditions, tout se vaut, puisque la terreur réactive ne fait que répondre à l'oppression inhumaine qu'un système à prétention universelle exerce sur son autre. Et si la compétition relative à la désignation des malheureux renvoie elle aussi au registre des préférences obligées, où est donc l'horizon de sens qui autorise les critères d'évaluation et de jugement, lesquels présupposent nécessairement le refus du relativisme généralisé ?

En réalité, ni l'interprétation homogénéisante d'un devenir-monde de l'Occident, à laquelle on sacrifie implicitement quand on confond les registres et qu'on fait des Etats-Unis le bouc émissaire qui porte tous les péchés (au lieu de discriminer les éléments effectifs de leur responsabilité politique, et certes ils ne manquent pas !) ni l'interprétation dissolvante du « choc des civilisations » – qui encore une fois n'est que son symétrique inversé – ne permettent de penser l'exigence d'universalité apte à produire des normes éthico-politiques.

A quoi les attentats du 11 septembre ont-ils de fait porté atteinte ? On admet qu'il y a crime contre l'humanité – même si la notion est parfois utilisée sans discernement – quand est niée la singularité des victimes, anéanties en raison de leur seule appartenance à un groupe ou à une communauté et dépersonnalisées jusqu'à voir

annulée leur humanité. Ne faut-il pas admettre que la terreur sacrificielle du 11 septembre répond à cette caractérisation ? A lire la sorte de bréviaire qu'avaient en main les terroristes avant le « dernier soir » et, par exemple, la recommandation selon laquelle, après avoir bien aiguisé le couteau, il convient de ne pas faire souffrir l'« animal » qu'on abat, il semble bien qu'ait été niée l'appartenance des morts à venir à une humanité commune.

Et que dire d'une criminalité bioterroriste qui se répandrait sur des régions entières en réduisant les individus au plus petit commun dénominateur de la vie organique ?

Et, donc, le sentiment qui nous fait nous identifier aux victimes ne tient pas seulement à une préférence sélective, mais à la reconnaissance, en creux, de cette communauté du genre humain qui nous permet d'habiter le monde, et donc de le partager avec d'autres hommes. C'est bien à cette exigence sans laquelle aucun critère de jugement n'est possible qu'il a été porté atteinte.

Il n'est pas dit que telle ou telle civilisation en soit porteuse par nature ou par essence. Elle l'est surtout, virtuellement, par la conscience critique qu'elle-même ne va pas sans ses revers « barbares », dans la mesure où elle s'interroge sur sa face sombre, sur la sauvagerie qui la menace du dedans.

Mais cette conscience critique suppose précisément une instance dont la structure normative dépasse aussi bien la logique du morcellement identitaire et du relativisme culturel que celle de l'unification autoproclamée. La réflexion sur l'événement du 11 septembre peut nous permettre d'y accéder : il y a effectivement un horizon de sens dont nous devons maintenir la prétention universelle parce que, lorsqu'il s'absente, c'est l'humanité elle-même qui vient à manquer.

Myriam Revault d'Allonnes est professeur de philosophie à l'université de Rouen.

AU COURRIER DU « MONDE »

CLINIQUES ET ARGENT PUBLIC

Les cliniques privées, qui se disent libérales, demandent au contribuable de l'aider au rattrapage du retard des salaires des infirmières et des secrétaires ; je vois mal Peugeot en faire autant ! Cela n'est acceptable que pour les cliniques qui participent vraiment au service public : ouverture vingt-quatre heures sur vingt-quatre – trois cent soixante-cinq jours par an, accueil des urgences, hospitalisation des CMU, et même des clandestins sans papiers dont beaucoup ne paieront pas. (...) Trop facile, pour les autres, de vivre en piquant la chirurgie rentable de l'hôpital, de ne payer qu'un interne la nuit et le week-end, de fermer en août, de transférer les embolies pulmonaires post-opératoires au public pour éviter d'investir en qualification et matériel suffisants pour les traiter, et de demander ensuite au contribuable d'assurer les salaires du personnel...

Ce sont les cliniques qui investissent le plus qui se trouvent les plus menacées. Une vraie réforme des cliniques devrait tenir compte de cette réalité.

Dr Elie Arié
Paris

LE CITOYEN ET L'ACTIONNAIRE

L'offensive du Medef contre les institutions de la République que dénonce fort justement Henri Emmanuelli (*Le Monde* du 1^{er} novembre) n'a rien de nouveau, ni de surprenant. Quand Silvio Berlusconi se vantait de vouloir gérer l'Italie comme il gère ses entreprises, ou quand les libéraux français, défendant leur programme de privatisations, affirmaient vouloir rendre les Français « propriétaires de la France », il ne s'agissait de rien d'autre que d'accélérer et de légitimer le déplacement des centres de décision du pouvoir politique vers le pouvoir économique, c'est-à-dire de déposséder un peu plus le citoyen-contribuable au bénéfice de l'actionnaire-consommateur. C'est une façon sournoise de rétablir le suffrage censitaire : si la République, c'est « un homme, une voix », la « démocratie libérale », c'est « une brique, une voix » !

Jean Haas
Strasbourg

LE CONSEIL RÉGIONAL DE PARIS ILE-DE-FRANCE DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES SOUHAITE DÉVELOPPER LE RECRUTEMENT DES JEUNES AU SEIN DES CABINETS, AU MOYEN, NOTAMMENT, DES CONTRATS PAR APPRENTISSAGE, PRÉPARANT AUX DIPLÔMES MSTCF – DECF – DESCF.

Dans le cadre de sa campagne de recrutement 2001/2002,

il soutient

l'initiative du Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) et de son Institut, l'INTEC qui ouvrent une Maîtrise des Sciences et Techniques Comptables et Financières (MSTCF) en apprentissage.

Conditions de recrutement :

- être titulaire d'un diplôme de premier cycle (DEUG, DUT, BTS, DPECF),
- être âgé de moins de 26 ans,
- passer un examen d'entrée, sous forme de QCM, organisé le mardi 4 Décembre 2001, de 13h à 16h – tél 01 40 27 25 38.

Renseignements pratiques :

- études et préparation des examens dans le cadre de l'INTEC,
- présence à 60% en cabinet d'expertise comptable durant les **3 années du contrat**,
- statut de salarié **apprenti rémunéré** pour toute la durée de la formation (ne rentrant pas dans le calcul des effectifs pour le seuil de 10),
- **exonération de charges sociales** pour l'employeur (cabinet d'expertise comptable).

Dossier de candidature :

À retirer, à compléter et à remettre le **lundi 26 novembre 2001 au plus tard** auprès du secrétariat de l'INTEC – M. Rahmani – 292 rue St Martin – 75003 Paris – tél 01 40 27 25 38 - www.intec.cnam.fr (se munir copie du diplôme).

En alternant les périodes d'enseignement et celles d'acquisition d'une solide expérience professionnelle, en matière comptable, fiscale, sociale, financière et de gestion, la préparation d'une MSTCF par la voie de l'apprentissage apporte de sérieuses garanties pour une insertion professionnelle rapide, offrant une diversité de carrières dans les métiers de la comptabilité, de la finance et de l'audit.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Surenchères policières

ALORS que des milliers de policiers manifestaient, une fois de plus, jeudi 22 novembre, pour réclamer des moyens supplémentaires au service de la sécurité des Français, le premier ministre défendait, devant l'Association des maires de France, l'action de son gouvernement en soulignant que celui-ci avait mobilisé, depuis quatre ans, des « moyens considérables » afin de permettre aux forces de l'ordre d'accomplir leur mission. De part et d'autre, on campe fermement sur ses positions. Du côté des policiers, on insiste sur les difficultés du métier, sur la lassitude des personnels, sur l'insuffisance de leurs rémunérations, sur la faiblesse de la justice, sur l'augmentation des chiffres de la délinquance. Du côté du gouvernement, on met l'accent sur les efforts exceptionnels consentis en termes budgétaires, sur les diverses dispositions qui tendent à améliorer le travail des policiers, sur la volonté d'écoute et de dialogue exprimée par Daniel Vaillant, ministre de l'intérieur.

C'est en fait à un dialogue de sourds que donne lieu, depuis plus de trois semaines, la mobilisation policière : les manifestations se succèdent, le mécontentement s'accroît, le gouvernement s'inquiète, l'opinion semble prendre fait et cause pour les policiers en colère, l'opposition exploite la situation en prenant pour cible le ministre de l'intérieur. On ne voit pas, pour le moment, comment en sortir. Les manifestants formulent des préoccupations et des revendica-

tions d'autant plus compréhensibles que la montée de l'insécurité est désormais admise par tout le monde. La dernière statistique sur la délinquance en Ile-de-France, rendue publique le même jour par le préfet de police, indique ainsi une hausse de 4,8 % en l'an 2000, l'augmentation portant en particulier sur les vols avec violence (+ 19 %) et sur les vols à main armée (+ 27 %). Des chiffres qui donnent de solides arguments aux policiers.

Mais le gouvernement n'a pas tort de rappeler que leurs effectifs ont beaucoup augmenté en quatre ans (de plus de 15 %) et que la France est aujourd'hui dans l'Union européenne l'un des Etats qui comptent le plus grand nombre de fonctionnaires chargés de la sécurité, gendarmes compris, par habitant. On sait bien que le véritable problème tient à leur répartition géographique : l'évolution démographique appellerait en effet un redéploiement des forces de l'ordre. Or, on le sait aussi, c'est en grande partie le corporatisme des syndicats de police qui bloque cette opération, comme il durcit les rivalités entre organisations concurrentes depuis l'éclatement de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP) au début des années 1990.

Sans doute le ras-le-bol des policiers traduit-il celui d'une grande partie de la population devant la montée de la délinquance. Mais il contribue aussi à l'accroître. La désunion syndicale et le corporatisme nourrissent toutes les surenchères.

L'Ouzbékistan renforce ses liens avec Washington

DANS la sphère d'influence russe depuis la conquête de Boukhara en 1869, l'Ouzbékistan, république devenue indépendante presque à contrecœur lors de l'effondrement de l'URSS en 1991, est-elle, à la faveur de la guerre en cours dans l'Afghanistan voisin, en train de changer de cap ? Rompant avec un état de fait en vigueur depuis le temps des tsars, des troupes américaines sont, depuis le 8 octobre, stationnées sur la base aérienne ouzbèke de Khanabad, à 200 kilomètres de la frontière afghane. Le président, l'autoritaire Islam Karimov, ne s'est pas fait prier pour accepter d'héberger les rangs de la 10^e division sur son sol, tandis qu'un accord de sécurité a été signé avec le nouveau partenaire américain.

Cet accord et par exemple la réfection, par les « boys », de la base de Khanabad - où des « constructions en dur » auraient fait leur apparition, selon des observateurs locaux - laissent à penser que la présence américaine va se prolonger. « Il devrait être clair pour tout le monde que les intérêts des Etats-Unis en Ouzbékistan portent sur le long terme », avait déclaré le secrétaire américain à la défense, Donald Rumsfeld, à Tachkent, le 5 octobre. Voilà qui n'est pas passé inaperçu à Moscou où la hiérarchie militaire russe n'a pas totalement renoncé à son arrière-cour.

Certes, le commandement militaire russe n'est pas, dans son entier, acquis aux thèses du stratège en chef de l'état-major, le général Leonid Ivachov, qui accusait récemment les Etats-Unis d'avoir « mis en scène » les actions terroristes du 11 septembre pour mieux « dominer la planète », mais quelques gradés ont clamé leur mécontentement. « Si

les Américains sont installés pour de bon en Ouzbékistan, alors rien ne va plus. Que diraient les Américains si nous installions au Mexique ? », fulminait récemment le général Nikolaev, chef du comité de défense de la Douma russe. Ses collègues du « complexe militaro-industriel » (l'industrie russe de défense) se méfient de la prétendue « nouvelle donne » russo-américaine, craignant qu'elle ne leur fasse perdre, à terme, de précieux marchés, reconquis de fraîche date, avec les vieux clients de l'URSS, comme l'Inde, la Syrie, l'Iran ou la Libye.

Malgré tout, l'industrie de défense n'a-t-elle pas déjà tiré son épingle du nouveau « grand jeu » en cours dans la région ? Deux semaines avant l'installation des rangs en Ouzbékistan, une délégation militaire russe a conclu un important marché portant sur l'équipement de l'armée ouzbèke en armes et en matériel russes. Sans parler de la recommandation faite récemment au Congrès américain par Michael McFaul (de l'université Stanford) qui y a ses entrées, conseillant aux Etats-Unis « de régler la facture des armes russes [des modèles obsolètes pour la plupart] qui ont été fournies à l'Alliance du Nord ».

Avant tout, il ne faut pas perdre de vue que la relation entre les Etats-Unis et l'Ouzbékistan - « poids lourd » de l'Asie centrale ex-soviétique de par sa position géostratégique, l'importance de son armée et sa forte population (24,4 millions) - ne date pas d'aujourd'hui. Depuis 1996, une coopération sécuritaire s'est nouée avec Washington qui n'a fait que se renforcer depuis que l'Ouzbékistan s'est retiré, en janvier 1999, du Pacte

de sécurité collective de la Communauté des Etats indépendants, l'alliance militaire d'ex-républiques soviétiques autour de la Russie. Dès 1998, les services des deux pays échangeaient des informations sur l'Afghanistan et les Etats-Unis participaient à la préparation de soldats ouzbèkes. En 1999, il fut même question d'installer une base américaine à Outchkoudouk dans le désert du Kyzyl Kourm. Mais les travaux entrepris furent vite abandonnés après les grincements de dents de Moscou.

« ALGÉRIE EN PUISSANCE »

L'Ouzbékistan entend aujourd'hui tirer de la crise des bénéfices économiques et politiques. D'ores et déjà, les retombées économiques de la coopération avec les Etats-Unis se font sentir. Le Fonds monétaire international, qui avait déserté ce pays en avril 2001 et avait coupé sa ligne de crédit dès 1996, a repris langue avec les autorités ouzbèkes tandis que les crédits pleuvent désormais sur Tachkent (BERD, Banque mondiale). Par ailleurs, entre le 23 septembre et le 4 octobre, pas moins de trois accords ont été signés avec des firmes (australienne, américaine et israélienne) pour l'exploitation de mines d'or, la deuxième source de devises (après le coton) de l'économie ouzbèke.

Par ailleurs la coopération avec Washington est le meilleur garant de la sécurité de ce pays, mis à mal, en 1999 et en 2000, par des incursions d'islamistes armés sur son territoire. Dotés d'équipements dernier cri, ceux-ci, venus des montagnes kirgizes et tadjikes, parvinrent jusqu'à 80 kilomètres de Tachkent, la capitale ouzbèke. La présence américaine est aussi un bon moyen de se garder de l'étreinte du grand frère russe, dont certains se demandent s'il fut totalement étranger à la vague d'attentats survenue en février 1999 à Tachkent, même si la version officielle en attribue la responsabilité aux « barbus ».

Plus largement, la lutte déclarée par les autorités ouzbèkes contre les « wahhabites » (tenants d'un islam radical venu d'Arabie saoudite) a le dos large. C'est au nom de celle-ci que le poète ouzbek Ioussouf Djoumaev, arrêté le 23 octobre pour avoir diffusé des poèmes sur un site Internet « subversif », est torturé dans les geôles du KGB local à Boukhara. Entre 7 000 et 10 000 prisonniers politiques, condamnés à de lourdes peines, croupissent dans les geôles ouzbèkes pour des motifs aussi futiles que le port de la barbe ou le prêt de 15 dollars à un « islamiste présumé ».

Récemment, Amnesty International, Human Rights Watch et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) par la voix de son président, Mircea Geoana, ont bien tenté de rappeler les piètres performances de l'Ouzbékistan sur le terrain des libertés individuelles. « Nous ne fermerons pas les yeux au nom de la coopération dans la lutte contre le terrorisme », a déclaré M. Geoana lors de sa visite à Tachkent. Sera-t-il entendu ? Rien n'est moins sûr. Devenu une pièce maîtresse sur l'échiquier du nouveau grand jeu en cours, l'Ouzbékistan, actuellement occupé à monnayer au mieux de ses intérêts l'ouverture de sa frontière avec l'Afghanistan, voit dans la « lutte contre le terrorisme international » une justification à sa politique de répression tous azimuts. Pourtant d'aucuns comparent aujourd'hui ce pays, totalitaire, appauvri et à la démographie galopante, à une petite « Algérie en puissance ».

Marie Jégo



Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.
Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Roynet ; adjoint : François Lichon
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer
Rédaction en chef centrale :
Alain Frachon, Eric Fottorino, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre
Rédaction en chef :
Alain Debove (International) ; Anne-Line Roccati (France) ; Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Serge Marti (Le Monde Economie)
Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

La Camargue sous les eaux

DANS LA PLAINE, la vue du fleuve, vrai bras de mer qui s'étend souvent jusqu'à l'horizon, devient une obsession. Et le regard ne sait où se poser pour échapper à l'eau qui passe, jaune, épaisse, à l'allure d'un cheval au trot. Elle est partout : dans les vignes et les cultures maraîchères, fortune de la région, perdues sous le limon ; dans les vergers, où les abricotiers se couchent et tout à coup filent sur le courant, escortés de bottes de roseaux dont les touffes à la surface font penser aux nageoires dorsales d'un squalo en chasse, tenant à distance les troncs d'arbres à la dérive.

Tout roule, se heurte, pointe comme des périscope, plonge, se regroupe, paraissant lutter de vitesse, meute écumante que l'eau fouaille et remet toujours à l'alignement, en route vers la mer sur « le chemin qui marche ». Ainsi

nuit et jour le Rhône, au centre duquel, sur les rives submergées, des mas entourés de platanes demeurent par on ne sait quel miracle accrochés à la terre invisible, le Rhône déferle et gronde.

Ici, à Arles, la ville ne souffre pas des inondations. Les quais sont d'une hauteur suffisante, et les quartiers riverains n'ont jamais été menacés. Mais c'est un vrai désastre dans le triangle compris entre Tarascon, Aigues-Mortes et Port-Saint-Louis-du-Rhône. Il y a 10 000 hectares de rizières dans les Bouches-du-Rhône et 6 000 dans le Gard. L'eau est arrivée soudainement et a tout ravagé. Le tiers de la récolte est perdu. Cela représente plus de 1 milliard et demi de francs de perte pour les riziculteurs.

André Sévry
(24 novembre 1951.)

Une guerre parfaite ?

Suite de la première page

Depuis leurs postes de commandement situés à des milliers de kilomètres, les Américains ont envoyé au-dessus de l'Afghanistan leurs chefs-d'œuvre de technologie, venus directement du cœur des Etats-Unis ou de l'île de Diego Garcia, de leurs porte-avions ou de pays voisins devenus soudain complaisants. Ils ont expérimenté de nouveaux engins, ces Predator sans pilote qui épient et, sur ordre, tirent et tuent. Même leurs vénérables B 52 ont fait des merveilles, écrasant les troupes talibanes avec des bombes « si précises que c'en était ridicule », comme l'a expliqué un officier de l'US Navy cité par le *Washington Post*. Au sol, le travail ingrat et dangereux a été accompli par des « proxies » (auxiliaires), les Afghans, et c'est aussi sur eux que compte Donald Rumsfeld pour aller « ramper dans les grottes ou les tunnels » où pourrait se terrer Ben Laden.

La crainte de perdre des « vies américaines » n'a pourtant pas empêché l'envoi de forces spéciales, en petit nombre, et essentiellement chargées de guider les tirs de l'aviation et de recueillir des renseignements. Mais leur présence a apporté une touche d'héroïsme » propre à renforcer la ferveur

patriotique. Du coup, on a vu à la télévision des vétérans des forces spéciales parachutées en Normandie raconter leurs souvenirs. On pourrait ajouter que tout cela n'a pas coûté trop cher : un milliard de dollars par mois au début, peut-être un peu plus maintenant, mais en tout cas moins que prévu, et peu de chose à l'échelle de l'Amérique : n'a-t-on pas calculé que la seule baisse du prix du pétrole depuis le 11 septembre équivalait à une injection de soixante milliards de dollars dans l'économie américaine ?

Sur le front de l'information, tout s'est aussi étonnamment bien passé. D'emblée, le Pentagone a établi un contrôle serré sur l'information, beaucoup plus étanche que lors des conflits précédents. Les - rares - images ont été très soigneusement choisies, l'accès au théâtre des opérations étant totalement impossible, du moins côté américain. Cela a bien provoqué quelques grognements, et tout récemment encore le *Washington Post* plaquait pour une information plus « ouverte ». Mais un certain pli a été pris : lors des briefings du Pentagone, les journalistes ont vite renoncé à poser des questions dont ils savaient qu'elles resteraient sans réponse, et que leurs supérieurs hiérarchiques, et surtout le public, n'avaient pas envie d'entendre. Les consignes du chef de CNN, Walter Isaacson - ne pas trop insister à l'antenne sur les victimes civiles afghanes, et en tout cas rappeler à chaque fois le bilan

des attaques contre New York -, ont été diversement appréciées, mais respectées. Certes, le spectacle des horreurs de la guerre a fini par arriver sur les pages des journaux et des magazines : mais les cadavres sont ceux de talibans tués, exécutés parfois par des soldats de l'Alliance du Nord. Pour diverses raisons, y compris techniques, on ne voit pas ou on voit très peu d'images des victimes des bombardements, et on en parle aussi très peu.

« À QUI LE TOUR ? »

Alors que semble s'achever une guerre aussi exemplaire, décrite comme la « phase 1 » de l'éradication du terrorisme, la tentation est évidemment forte de passer à la « phase 2 ». Al-Qaïda ayant des ramifications dans « 59 autres pays » que l'Afghanistan, comme vient de le rappeler le secrétaire adjoint à la défense, Paul Wolfowitz, le choix - des cibles mais aussi des moyens - est évidemment très vaste. Mais déjà un chœur d'éditorialistes et quelques politiques trépident d'impatience : « A qui le tour ? A l'Irak », annonce George Will dans *Newsweek*. « L'hiver est une mauvaise saison pour la guerre en Afghanistan, mais c'est une bonne saison pour la guerre en Irak », renchérit Michael Barone dans *US News and World Report*, tandis que William Safire, dans le *New York Times*, continue ses variations sur un thème qu'il poursuit inlassablement depuis dix ans.

D'autres, comme Eliot Cohen, dans le *Wall Street Journal*, rêvent même d'un renversement du régime iranien.

L'administration, elle, garde ses cartes cachées, et ses options ouvertes. « Nous n'avons certainement pas oublié Saddam Hussein », vient de déclarer la très influente Condoleezza Rice, conseillère pour les affaires de sécurité. Mais elle a aussi rappelé que la « phase 1 » n'était pas terminée. M^{me} Rice a raison. Non seulement elle n'est pas terminée, mais elle pourrait, avec le temps, perdre un peu de son lustre. Que Ben Laden reste trop longtemps insaisissable, qu'une trop grande anarchie s'installe en Afghanistan, que quelques membres des forces spéciales se fassent surprendre, ou même que la presse américaine, désormais sur place, tourne un peu ses objectifs dans une autre direction, et cette guerre pourrait soudain paraître un peu moins parfaite. Et le vent, à nouveau, pourrait tourner.

Jan Krauze

RECTIFICATIF

JACQUES CHIRAC

Les éditions Odile Jacob démentent avoir signé un contrat avec Jacques Chirac pour la publication de son programme électoral, comme nous l'avons écrit dans *Le Monde* du 22 novembre en reprenant une information publiée sur le site Internet de *L'Expansion*.

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

ASSURANCE Les attentats du 11 septembre aux Etats-Unis ont fragilisé la profession de l'assurance. Le Lloyd's, le marché londonien qui organise les relations entre deman-

deurs et preneurs de risques complexes, est au premier rang des organisations touchées. ● **AUTORITÉS DE TUTELLE** et agences de notation s'interrogent sur la solidité financiè-

re de cette institution tricentenaire, passée près de la faillite à la fin des années 1980. Plusieurs procès liés à cette période sont toujours en cours. ● **LA PERTE GLOBALE** du Lloyd's

pour la période 1997-2001 pourrait atteindre 6 milliards de livres sterling (9,6 milliards d'euros). ● **LE LLOYD'S** va devoir changer. Ses dirigeants se veulent rassurants

mais organisent un audit. ● **CETTE BOURSE** du risque assure près d'un quart des avions dans le monde et une grande partie de la flotte de navires.

Le Lloyd's, emblème de la City, fait difficilement face au choc terroriste

Passé près de la faillite à la fin des années 1980, le marché britannique de l'assurance est de nouveau menacé. Les autorités de tutelle en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis suivent de près sa situation. L'institution se dit capable de gérer la crise, mais elle devra se réformer et certains de ses membres disparaîtront

LONDRES

de notre envoyée spéciale

Les attentats du 11 septembre aux Etats-Unis ont plongé le Lloyd's de Londres dans une nouvelle crise. Cette catastrophe – plus lourde sinistre de l'histoire de l'assurance – s'ajoute aux pertes supportées ces dernières années par cette institution tricentenaire, au sein de laquelle se négocient les grands contrats d'assurance du monde. Elle fait ressurgir la question de la solidité financière du marché de l'assurance londonien et des *names*, ces entités qui permettent son bon fonctionnement.

Dans ses scénarios-catastrophes, le Lloyd's a pourtant prévu une hypothèse proche de celle qui est arrivée : le crash de deux avions sur une grande ville des Etats-Unis. « *Même si ce n'est pas une réplique exacte de ces scénarios (...), le Lloyd's peut maîtriser l'impact financier des attaques sur les Etats-Unis* », a déclaré Saxon Riley, président du Lloyd's, aux lendemains des attentats. Mais en prenant en compte le coût net du sinistre du World Trade Center (WTC), soit 1,3 milliard de livres (2,08 milliards d'euros), selon les estimations actuelles du Lloyd's, ses pertes cumulées de 1997 à 2001 atteindront plus de 6 milliards de livres !

DÉJÀ UN PLAN DE SAUVETAGE

Ce système, unique au monde, qui a fait la gloire de la City, s'est déjà profondément modifié. Le Lloyd's a chancelé et a failli tomber au début des années 1990, ébranlé par des pertes colossales (8 milliards de livres de 1988 à 1992) liées à des catastrophes en série, au scandale de l'amiante et à la détérioration du marché de l'assurance aux Etats-Unis, où les procès en respon-

Des sinistres de plus en plus coûteux pour les assureurs

DATES	CATASTROPHES	ESTIMATIONS DES COÛTS en valeur actualisée
1906	Tremblement de terre et incendies (San Francisco, E.U.)	8,3
1938	Ourlagan (N. Y., New England, E.U.)	4,2
1965	Ourlagan Betsy (Guadeloupe et Martinique)	3,7
1972	Ourlagan Agnes (E.U.) et inondations	11,7
1987	Tempête (Europe)	4,6
1989	Ourlagan Hugo (Guadeloupe)	11,5
1990	Tempête Daria (Europe)	6,1
1990	Tempête Vivian (Scandinavie)	4,3
1991	Typhon Mireille (Japon)	7,2
1992	Ourlagan Andrew (Atlantique)	19,9
1994	Tremblement de terre (E.U.)	16,5
1998	Ourlagan Georges (Saint-Martin, Saint-Barth, Haïti, Louisiane)	3,8
1999	Tempête Lothar (Europe)	6,1
1999	Typhon Bart (Japon)	4,2
2001	Terrorisme (N. Y., Washington, E.U.)	38,6

Source : Jardine Lloyd Thompson 19 octobre 2001
Le nombre de catastrophes naturelles est en hausse en raison des dérèglements climatiques, de l'augmentation de la pollution atmosphérique, des litiges en responsabilité civile, etc.

sabilité civile se sont multipliés. Les pertes s'expliquent aussi par « un certain laxisme lors de la souscription de contrat. Lorsque les gros sinistres se sont accumulés, beaucoup de garanties étaient irrécouvrables », constate un professionnel.

A l'époque, seules des personnes privées avaient le privilège de participer au système du Lloyd's et devaient y engager toute leur fortune. Nombre de ces patrimoines ont été engloutis dans la crise, et les *names*, ruinés, ont engagé des procès en série contre l'institution, qui durent encore. Depuis, des procédures de contrôle ont été mises en place, le nombre d'acteurs s'est concentré. Surtout, un vaste plan de sauvetage a été instauré, avec la

création de la société Equitas, chargée de prendre en charge les pertes subies avant 1992. Véritable révolution, en 1995, pour attirer des capitaux, le Lloyd's s'est ouvert à des personnes morales, des sociétés, qui y participent avec une responsabilité limitée.

Après les attentats, le Lloyd's pourra-t-il faire l'économie d'un nouveau plan de sauvetage ? Un comité stratégique interne est chargé d'évaluer la situation et doit rendre ses conclusions en décembre. Les organes de contrôle de plusieurs pays regardent aussi de près cette question. L'autorité de tutelle des compagnies d'assurances américaines, la National Association of Insurance Commissioners (NAIC),

a mandaté le cabinet d'audit Andersen afin d'examiner la différence entre les coûts brut et net des attentats et d'étudier la capacité du Lloyd's à résister à d'éventuelles faillites de réassureurs américains. C'est la première fois qu'une telle décision est prise par la NAIC. « *Ce n'est pas une enquête sur la solvabilité* », tempore Julian James, responsable au Lloyd's des marchés mondiaux, et notamment américains. Cet audit devrait être bouclé avant la fin de l'année. Le Lloyd's est aussi regardé à la loupe par l'autorité de tutelle de Grande-Bretagne, la Financial Service Authority, qui, au travers d'une enquête sur tous les acteurs de l'assurance outre-Manche, le suit de près. En France, la Commission de contrôle des assurances est plutôt sévère à l'égard de cette institution.

INQUIÉTUDES POUR LES LIQUIDITÉS

Ces interrogations se justifient d'autant plus que les estimations de pertes liées au 11 septembre pourraient être revues à la hausse, « étant donné les fortes incertitudes planant sur le coût global du sinistre », affirme Stephen Searby, de l'agence de notation financière Standard & Poor's (S & P). Les professionnels de l'assurance évaluent le coût à 20 milliards de dollars (22,77 milliards d'euros), contre 30 milliards à 70 milliards de dollars pour les agences S & P et Moody's. Chatset, un cabinet d'audit indépendant britannique, table sur des pertes nettes de 3 milliards de dollars pour le Lloyd's. M. James se montre serein, indiquant que l'estimation des pertes donnée par le Lloyd's a été calculée de façon « pessimiste ». Mais il reconnaît que les incertitudes liées aux arrêts d'activité des entreprises, par exem-

ple, sont grandes, sans parler de l'éventualité que l'événement soit considéré comme deux sinistres, ce qui en doublerait la charge.

La question est de savoir si le Lloyd's disposera des liquidités suffisantes pour payer les sinistres. En bout de chaîne, les assurés ne doivent pas s'inquiéter, rassure le Lloyd's : chaque syndicat a un capital limité, mais un fonds central intervient si un sinistre ne peut pas être totalement réglé. Il s'élève à environ 500 millions de livres. L'institution a demandé des avances à ses membres de 700 millions de

sécurité financière du Lloyd's lui-même. » Si la plupart des opérateurs estiment que le Lloyd's pourra payer, la disparition de certains syndicats est inéluctable. « *Au plus haut, il y avait 400 syndicats. Ils sont tombés à 108 début 2001, et ce chiffre va baisser*, explique Marc Hewlett, directeur de Moody's à Londres. *Il y aura moins de syndicats mais ils seront plus gros.* »

Le pari du Lloyd's aujourd'hui est de continuer à attirer les capitaux, alors que des formes d'assurance concurrentes, notamment les sociétés des Bermudes, peuvent

Les autorités de contrôle américaines attentives

Depuis le 15 novembre, les assureurs et réassureurs étrangers opérant aux Etats-Unis doivent bloquer 100 % de leurs engagements bruts sur la catastrophe du 11 septembre. Cette mesure imposée par la National Association of Insurers Commissioners (NAIC), organe de tutelle des assureurs aux Etats-Unis, a été assouplie pour le Lloyd's. L'institution ne bloque que 60 % de son risque et la NAIC accepte des lettres de crédit en garantie, au lieu de liquidités. « *Nous aurions sans doute eu des problèmes s'il avait fallu bloquer 100 %* », avoue-t-on au Lloyd's, en affirmant que la solvabilité n'est pas menacée. Vigilante, la NAIC n'a accordé cette dispense (valable jusqu'en mars 2002) qu'à condition de pouvoir mener un audit approfondi du Lloyd's. Cette dispense agace certains assureurs, qui y voient une faveur liée à l'engagement britannique aux côtés des Américains en Afghanistan.

livres. Le Lloyd's rappelle que ses actifs atteignent 18 milliards de livres. « *Si le Lloyd's n'était pas touché par cet événement, vous vous demanderiez pourquoi*, lance M. James. *La récente dégradation de la note du Lloyd's par un certain nombre d'agences de notation n'est pas une surprise si l'on considère l'étendue et la nature des attaques aux Etats-Unis. Le Lloyd's considère que cette dégradation est plus la marque d'un changement du monde en soi que celle d'un changement de la*

séduire les investisseurs. Pour cela, il doit encore changer. « *Il faut revoir les systèmes de protection, car le Lloyd's peut se retrouver très exposé sans le savoir* », explique un opérateur. Au pis, il risque de devenir une compagnie d'assurances comme une autre, pronostique un assureur français. De l'avis général, il ne peut pas purement et simplement disparaître : c'est l'image de la City qui est en jeu.

Pascale Santi

Une Bourse des risques spéciaux

● **Statut.** Le Lloyd's n'est pas une compagnie d'assurances, ni un intermédiaire, mais une Bourse de l'assurance et de la réassurance. ● **Capacité.** Il affiche, en 2001, une capacité d'assurance (le chiffre d'affaires) de 11 milliards de livres (17,67 milliards d'euros), proposée par 108 syndicats, auprès desquels les courtiers viennent négocier. L'originalité est que tous les syndicats sont accessibles dans un même lieu. ● **Membres.** Ce marché n'était ouvert, jusqu'en 1995, qu'aux personnes physiques (les *names*),

non professionnelles, désireuses de jouer le rôle d'assureur, mais surtout de gagner de l'argent. Ce sont des particuliers souvent très fortunés, qui acceptent une part du risque et paient sur le fait qu'il n'y aura pas d'accident. De nombreux sportifs, hommes politiques ou d'affaires, sont, ou ont été *names*. Aujourd'hui, 80 % du capital du marché du Lloyd's est fourni par environ 900 personnes morales, responsables de façon limitée.

● **Syndicats.** Les *names* s'organisent en syndicat, dont la gestion est confiée à des agences de souscription. Ces agents ou souscripteurs, qui sont des professionnels de l'assurance,

traitent les affaires avec les 126 courtiers agréés du Lloyd's. Chaque *name* choisit un ou plusieurs syndicats, et peut les quitter librement, à condition que ses comptes soient apurés.

● **Fonds central.** Chaque syndicat est adossé à son propre capital, mais un fonds central intervient si le sinistre ne peut être totalement payé par les primes reçues, ce qui pourrait se produire après le 11 septembre. Au total, il atteint 500 millions de livres.

● **Assurés.** Le Lloyd's déient 22,7 % du marché de l'assurance aviation – ce qui explique l'importance de ses décisions en la matière (les cinq plus grandes

compagnies aériennes dans le monde sont assurées au Lloyd's) – 12,9 % de l'assurance maritime. Il assure aussi les mains des plus grands pianistes, les acteurs et actrices de cinéma.

Les cinq premiers constructeurs automobiles, quatre premières compagnies pétrolières, les majors de l'industrie ont des polices d'assurances au Lloyd's. Le marché opère sur des risques spécialisés, pas sur l'assurance vie et peu sur des risques particuliers simples.

● **Devis.** « *La contribution de beaucoup contre la mauvaise fortune de quelques-uns* », s'explique en d'autres termes par « *l'appât du gain* ».

Le combat des particuliers ruinés pour avoir engagé leur fortune

LONDRES

de notre envoyée spéciale

Combien de temps le Lloyd's gardera-t-il des *names*, ces individus fortunés qui engagent leur patrimoine pour couvrir des risques d'assurance ? Ils étaient quelque 32 000 en 1988 et ne sont plus que 2 800 aujourd'hui. Le système a trouvé ses limites au début des années 1980, quand les victimes de l'amiante aux Etats-Unis ont commencé à réclamer des indemnités devant les tribunaux, ce qui a coûté au Lloyd's 4 milliards de livres (6,6 milliards d'euros). Certains syndicats étaient beaucoup trop engagés sur le marché américain.

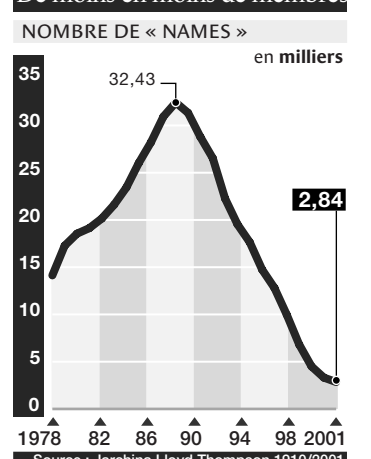
Dans le cadre d'un vaste plan de sauvetage qui a permis au Lloyd's d'éviter la faillite, les pertes des *names* ont été transformées en dettes. Quelque 5 % d'entre eux, soit environ 200, ont toutefois refusé ce plan et le combattent encore devant les tribunaux. Ils demandent réparation, faisant régulièrement les grands titres des journaux outre-Manche.

PROFIL-TYPE

Fin 2000, la Haute Cour de justice britannique a rejeté les accusations de fraude que les *names*, regroupés au sein de l'association United Names Organisation (UNO), avaient émis à l'encontre du Lloyd's. Le juge avait indiqué que le marché britannique n'avait pas caché délibérément les risques auxquels ses membres étaient exposés. Il avait toutefois formulé de sévères critiques à l'égard de ceux qui ont souscrit ces risques, notamment des « *incompétences* » et des « *manquements* ». Le juge rappelait que les *names* « *avaient souffert, en termes financiers et personnels* », les qualifiant de « *victimes innocentes* ». Trente-trois d'entre eux, ruinés, se seraient suicidés, selon la presse britannique.

A la suite de la décision de la Haute Cour, les *names* ont décidé de fai-

De moins en moins de membres



re appel. Ce combat est mené par Catherine Mackenzie Smith, présidente de l'UNO, créée en 1996. Elle est devenue *name* en 1975. Elle avait le profil-type : habituée des concours hippiques, elle possède un manoir. A l'époque, être *name* au Lloyd's était une marque supplémentaire d'appartenance au gotha. Dans la City, il était de bon ton de le mentionner sur sa carte de visite. Depuis plus de trois cents ans, des investisseurs particuliers adossent, contre rémunération, des contrats d'assurance sur leur fortune, « *just-qu'au dernier bouton de manchette* », selon la règle. M^{me} Mackenzie Smith en a fait les frais, contrainte de tout vendre, comme des milliers d'autres personnes. Avocate de formation, elle est revenue au barreau. Elle n'aime guère qu'on parle d'elle, mais refuse de baisser les bras. Elle a même porté l'affaire devant les instances européennes, en leur adressant une pétition.

Une délégation de *names* a été reçue, mercredi 21 novembre, par les services du commissaire européen en charge du marché intérieur, Frits Bolkestein.

P. Sa.

Assurer deux bateaux, qui en remorquent un troisième, du Texas en Indonésie...

LONDRES

de notre envoyée spéciale

La « *Lutine bell* », la cloche placée au milieu de l'immeuble du Lloyd's de Londres, a sonné le

REPORTAGE

Le courtier se présente. Il veut assurer plusieurs bâtiments de l'ONU contre le terrorisme

13 septembre au début et à la fin de la minute de silence observée à la City après les attentats du 11 septembre. Cette cloche, qui porte le nom d'une frégate française chargée d'or, la *Lutine*, qui coula au large de la mer du Nord il y a deux siècles alors qu'elle était assurée par le Lloyd's, avertissait les membres de l'institution de mauvaises nouvelles. Elle ne sonne plus que pour les cérémonies.

Le Lloyd's, le plus vieux marché mondial de l'assurance, est né en 1688 dans un café tenu par Edward Lloyd, où la première forme d'assurance de navires fut inventée. Presque au même endroit, plus de trois cents ans plus tard, tous les accidents surve-

nus en mer sont toujours inscrits à la plume d'oie, dans un immense registre. Aujourd'hui, un peu plus de deux mois après les attentats contre le World Trade Center, c'est l'effervescence. « *Le Lloyd's a fait sa réputation sur l'innovation, le professionnalisme de ses agents et leur capacité à couvrir des risques qu'aucun autre fournisseur d'assurance ne souscrirait* », résume un membre de la direction. Pas moins de 5 000 personnes vont et viennent chaque jour au siège, dans le célèbre immeuble du One Lime Street, conçu par Richard Rogers, l'architecte du Centre Pompidou.

ATRIUM PREND 5 % DU RISQUE

Les femmes n'ont été admises dans cette institution qu'en... 1974 ! Les courtiers très *british*, presque tous en costume sombre, viennent prendre le pouls du marché et placer leurs risques. Depuis le 11 septembre, ils savent que c'est beaucoup plus difficile. Vont-ils trouver une couverture ?

L'un d'eux arrive devant le bureau de l'agence de souscription Atrium. Il a l'air préoccupé. Il veut assurer plusieurs bâtiments de l'ONU contre le sabotage et le terrorisme. L'étaient-ils déjà ? Pas de réponse. A quel prix est-ce pos-

sible ? « *Nous ne savons pas. Les statistiques dont dispose le marché doivent être revues* », souligne Richard Young, d'Atrium. Mais ce risque trouvera preneur, au prix fort, partagé « *petit bout par petit bout* », 5 % par 5 %, comme le veut l'usage, précise un de ses collègues.

Un autre courtier, assez inquiet, arrive devant le bureau d'Atrium, un dossier sous le bras. Il commence son exposé comme devant un jury d'examen. Christine Dandridge, présidente d'Atrium et de l'association des souscripteurs du Lloyd's, l'écoute patiemment. Le risque à assurer : le voyage de deux vaisseaux qui en remorquent un autre du Texas à Batan, en Indonésie. Les bateaux doivent être couverts en cas d'accident, quelle que soit la cause, acte terroriste ou guerre comprise. Après avoir fait plusieurs bureaux, il a déjà 47,5 % de son assurance et doit trouver le solde. La prime a démarré à 750 000 livres, elle est pour l'instant à 1 million de dollars. « *Ce trajet à haut risque est un dossier classique* », explique M^{me} Dandridge, dont la devise semble être : « *Difficile, mais jamais impossible* ». Atrium en prend 5 %. Elle donne un coup de tampon sur le dossier.

Un autre courtier, qui attendait

P. Sa.

Le groupe de mode Prada laisse LVMH seul maître de la griffe Fendi

MILAN
correspondance

Le groupe italien Prada, qui s'était hissé ces dernières années parmi les grands du luxe, traverse plus difficilement qu'eux la crise actuelle. La firme a été contrainte de remettre à plus tard son introduction en Bourse. Confrontée à un lourd endettement (1,2 milliard d'euros au 30 juin) entraîné par une cascade d'acquisitions, elle se trouve soumise à la pression de ses banquiers, qui exigent des liquidités en contrepartie des obligations qu'elle envisage d'émettre, pour 700 millions d'euros, afin de restructurer sa dette. Patrizio Bertelli, le patron de Prada, s'est donc résolu à se désengager de la griffe romaine Fendi, dont il avait racheté voilà deux ans 51 %, conjointement avec LVMH.

Selon nos informations, les deux groupes étaient sur le point de conclure, vendredi 23 novembre, leurs négociations pour mettre fin à ce partenariat. Le groupe milanais revendrait à LVMH ses 25,5 % de Fendi. Ils avaient déboursé en 1999 quelque 250 millions d'euros chacun pour s'adjuger le contrôle de la griffe, qui réalisait alors un chiffre d'affaires d'environ 140 millions d'euros. Depuis, 80 boutiques Fendi ont été ouvertes dans le monde, et le chiffre d'affaires a plus que doublé. M. Bertelli entendait réaliser une plus-value, mais il est peu probable que Bernard Arnault, PDG de LVMH, soit aujourd'hui prêt à investir dans Fendi une somme aussi importante, même si, pour LVMH, la marque romaine garde « un potentiel intéressant ».

Marie-Noëlle Terrisse

La compagnie aérienne Air Lib est à nouveau au bord du gouffre

Swissair doit toujours 400 millions de francs à son ex-filiale

Moins de quatre mois après sa sortie du redressement judiciaire, Air Lib, l'ex-AOM-Air Liberté, pâtit gravement de la crise du transport aérien. Ses repreneurs

ont envoyé au personnel, le 22 novembre, une lettre dans laquelle ils ne cachent pas que « la pérennité de la compagnie ne peut plus être envisagée ».

ALORS QUE les grandes compagnies aériennes mondiales traversent d'importantes difficultés et essaient avec plus ou moins de succès d'y faire face en taillant massivement dans leurs effectifs ou en réduisant leurs capacités, voire en augmentant leurs tarifs, certaines, plus modestes, luttent ouvertement pour leur survie.

C'est le cas d'Air Lib, l'ancienne AOM-Air Liberté. Dans une lettre adressée au personnel jeudi 22 novembre, Jean-Charles Corbet, président du conseil de surveillan-

de la reprise de l'ex-AOM, et que « la défiance de la clientèle envers notre mode de transport ne permet pas d'assurer le niveau des recettes » anticipées dans le « business plan ». « En clair, poursuit le courrier, en l'état actuel des choses, sauf à mettre en place au plus vite des mesures draconiennes d'économies, la pérennité de l'entreprise ne peut plus être envisagée. »

Les dirigeants de la compagnie, tout en cherchant activement de nouveaux investisseurs, essaient d'obtenir d'Airbus les deux

les syndicats, le déficit de la compagnie devrait avoisiner à la fin de l'année 600 millions de francs (91,47 millions d'euros), et non 460 millions de francs comme prévu initialement.

DES MESURES ET LEUR PRIX

D'où une redéfinition de la stratégie de développement. Si la desserte des DOM-TOM, les vols sur l'Algérie, le maintien des lignes en France restent assurés, la compagnie veut, en revanche, procéder à des mesures qui permettront une réduction des coûts. Ainsi, Air Lib envisage de diminuer la fréquence de ses vols sur certaines lignes concurrentielles, entraînant ainsi la sortie de quatre appareils. La compagnie veut également développer de nouveaux moyens de distribution (Minitel, Internet), se réorienter vers une clientèle grand public et repenser son offre en augmentant, notamment, le nombre de places par appareil.

Les mesures prévues « auront un prix », a averti la direction : « Elles entraîneront en interne, et pour nos filiales, un sureffectif que nous ne savons pas chiffrer aujourd'hui. (...) Nous devons en faire le calcul et, ensemble, nous devons décider. C'est, hélas !, la seule solution envisageable, sauf à accepter dès à présent notre disparition. »

Cette lettre adressée au personnel est aussi un nouvel appel au secours au gouvernement. Ce dernier s'est très largement impliqué dans la reprise de la compagnie, le 1^{er} août. Trois mois plus tard, dans une situation aggravée, est-il prêt à s'investir de nouveau ? Rien n'est moins sûr.

François Bostnavaron

Alitalia supprime 3 400 emplois

La compagnie aérienne italienne Alitalia, détenue à 53 % par l'Etat italien, a levé le voile jeudi 22 novembre sur son plan de relance, qui fait appel à une importante levée de fonds pour 2002, à des cessions et à la suppression d'environ 14 % des effectifs.

Comme prévu, le nouveau plan, portant sur la période 2002-2003 et approuvé jeudi soir par le conseil d'administration de la compagnie publique, accentue les mesures d'urgence prises à la fin septembre, qui prévoyaient alors la suppression de 2 500 postes sur un effectif total d'environ 24 000 employés.

En plus de ces 2 500 suppressions, le groupe table sur 900 départs supplémentaires grâce à des mesures d'incitation au départ à la retraite. Pour se donner une bouffée d'oxygène financière, le transporteur italien compte parallèlement lever pour 1,2 à 1,4 milliard d'euros au premier semestre 2002 sous une forme qui « reste à définir ».

ce, et François Bachelet, président du directoire, mettent en garde les salariés : « Les événements du 11 septembre et leurs conséquences lourdes sur l'économie mondiale de façon générale (...) nous mettent dans une situation critique. » Pour justifier cette situation, les dirigeants d'Air Lib rappellent que Swissair n'a toujours pas versé les 400 millions de francs « dus au titre du protocole d'accord » signé lors

A340-300 qui auraient dû être livrés à la fin de l'année après accord avec Swissair. Ils veulent également obtenir des reports de paiements auprès de l'Urssaf et des Assedic, ainsi qu'une exonération de TVA. La situation est probablement plus grave qu'il n'y paraît. « L'entrée d'argent frais ne peut plus désormais suffire à assurer notre pérennité sur un plus long terme », préviennent les dirigeants. Selon

Un décret amiante menace la vente des voitures de plus de cinq ans

LES PROFESSIONNELS de l'occasion et les propriétaires de voitures immatriculées avant 1997 (soit vingt millions sur les vingt-huit millions d'automobiles en circulation aujourd'hui) peuvent s'inquiéter. Comme le rappelle *Ouest-France*, jeudi 23 novembre, un décret, pris le 24 décembre 1996 par le gouvernement d'Alain Juppé, prévoit qu'au 1^{er} janvier 2002 les voitures et engins agricoles immatriculés avant le 1^{er} janvier 1997 ne pourront plus être vendus en l'état. Motif : « La présence possible d'amiante sous le capot, principalement dans les plaquettes de freins, les garnitures d'embrayage et le joint de culasse. » Le ministre de l'emploi et de la solidarité, chargé du dossier, n'a pour le moment pas fait connaître les modalités d'application du texte ni les éventuelles mesures dérogatoires. Au Comité des constructeurs français d'automobiles, on affirme « que les voitures fabriquées depuis 1993 ne contiennent plus d'amiante ».

Le gouvernement aide les biotechnologies

LE MINISTRE de l'économie, Laurent Fabius, a donné, jeudi 22 novembre, après la visite du Génopole d'Evry (Essonne), le montant précis des aides de l'Etat aux entreprises de biotechnologies. Ces mesures, qui sont les premières jamais présentées par Bercy en faveur de ce secteur, seront « applicables au plus tard au 1^{er} janvier 2002 », a-t-il indiqué. Un fonds de soutien aux entreprises de biotechnologies est créé, qui garantira de 50 % à 70 % du montant des prêts des entreprises innovantes en sciences de la vie. L'Etat a apporté 40 millions d'euros, ce qui permettra de garantir jusqu'à 380 millions d'euros de prêts. De plus, un fonds de co-investissement, doté à ce jour de 60 millions d'euros, « devrait drainer au moins 120 millions d'euros » vers les jeunes entreprises, en quête de relais de financement.

CORRESPONDANCE

Une lettre du directeur général d'Alcatel

A la suite de l'entretien avec Elie Cohen, directeur de recherche au CNRS (Le Monde du 21 novembre), nous avons reçu de Jean-Pierre Halbron, directeur général d'Alcatel, la lettre suivante :

Elie Cohen indique que la valeur d'Alcatel aujourd'hui est la même que celle de la Compagnie générale d'électricité il y a dix ans. Il en conclut que cette situation est « pathétique ».

Je me permets d'attirer l'attention de vos lecteurs sur les chiffres suivants :

- la capitalisation boursière d'Alcatel à ce jour est d'environ 25 milliards d'euros ;
- la capitalisation boursière de

la Compagnie générale d'électricité, au cours de clôture de l'année 1991, était de 68,8 milliards de francs, soit 10,5 milliards d'euros (571 francs × 120 631 462 actions).

On constate donc que même dans la situation de crise profonde que connaît aujourd'hui l'industrie des télécommunications, la capitalisation boursière d'Alcatel a été multipliée par 2,5 en dix ans.

La Compagnie générale d'électricité a entamé une profonde mutation en devenant Alcatel-Alsthom, puis Alcatel, afin de s'adapter aux évolutions majeures de son environnement. La nostalgie n'est pas de mise dans ce contexte.

Le monde de demain aura besoin du Crédit Agricole. Il aura besoin de local et d'international.

1^{re} banque des Français, présente dans plus de 60 pays, le Crédit Agricole offre aujourd'hui à l'ensemble de ses clients des solutions personnalisées, performantes et innovantes pour répondre à leurs besoins locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Fidèle à sa vocation d'origine, celle d'une banque proche de ses clients, le Crédit Agricole est devenu, grâce à leur confiance, la banque d'1 Français sur 4, d'1 professionnel sur 3, le 1^{er} financier des entreprises et le partenaire privilégié du développement local.

Le Crédit Agricole a consolidé sa dimension européenne en renforçant ses liens avec de grandes banques à réseau et en prenant des participations dans le capital de nouveaux partenaires. Dans le même temps, ses filiales spécialisées ont accru leur présence en Europe, aux Etats-Unis, au Moyen-Orient et en Asie pour bénéficier de perspectives nouvelles de croissance et offrir un service toujours plus performant et étendu. Avec plus de 160 implantations dans le monde, il est présent dans plus de 60 pays et sur toutes les grandes places boursières mondiales.

Le monde de demain nous semblera de plus en plus petit et le besoin d'échanges sera de plus en plus grand. Le monde de demain aura besoin du Crédit Agricole.

www.credit-agricole.fr



L'IMAGINATION
DANS LE BON SENS

La publicité francophone s'exprime, modestement, dans sa diversité

Des professionnels français, africains, libanais, marocains, canadiens croisent leurs regards à Paris, vendredi 23 novembre, à l'occasion du Mondial de la publicité francophone 2001. Parfois réalisées avec des moyens limités, les campagnes gagnent en professionnalisme

LE MONDIAL de la pub francophone, moribond il y a seulement deux ans, renaît de ses cendres. Différent dans l'esprit. Pérenne dans sa forme.

Fini le temps des publicitaires militants qui tentaient vainement de se défendre face à la vague anglo-saxonne déferlante, plus puissante d'année en année, sur le petit monde de la publicité. Aujourd'hui les professionnels francophones cherchent à se rapprocher les uns des autres dans une logique de coopération. Les Français ont repris en main l'organisation de la manifestation et veulent travailler davantage dans une logique d'échanges Nord-Sud. Ils rompent ainsi avec la croisade linguistico-culturelle engagée depuis plusieurs années par des publicitaires québécois contre leur imposant voisin américain.

Le nouveau Mondial de la publicité francophone n'en est qu'au stade embryonnaire tant le chantier s'annonce vaste. C'est désormais un jeune publicitaire français, Vincent Malone, directeur de création à l'agence Louis XIV - DDB, qui mène la danse. Cet apôtre de la cause francophone est, pour l'instant,



Deux annonces simples et parfaitement réalisées (DDB/Jeteren Belgique, pour Volkswagen, et BBDO Montréal, pour Le lait).

bien seul à porter son fardeau. Sans subventions publiques, financé par les seules inscriptions au concours, et soutenu logistiquement par l'Association française des agences de conseils en communication (AACC). Après une année de sensibilisation auprès de professionnels – une démarche qui, parfois, prit l'allure, confie-t-il, d'un long prêche dans le désert –, plusieurs centaines

de publicitaires ont accepté de venir d'Afrique, du Moyen-Orient, du Canada, d'Europe, pour se réunir, vendredi 23 novembre, à l'Union centrale des arts décoratifs à Paris, afin de clore la semaine de la publicité (*Le Monde* du 20 novembre) et récompenser les meilleures campagnes publicitaires créées cette année dans les pays francophones. Au départ, plus de 1 300 annon-



ces, spots télévisés ou radiophoniques, affiches et prospectus envoyés des cinq continents par les publicitaires et leurs clients annonceurs ont été analysés et comparés par deux jurys internationaux réunis en septembre. Le concours, qui offrait 50 prix, a été organisé en deux catégories (publicité et marketing direct), pour tenter d'y voir clair dans un matériel foisonnant à l'originalité épars. Il fut difficile, disent les organisateurs, de chercher, au-delà de l'aspect formel des annonces, l'idée à la fois respectueuse des traditions locales et contemporaines dans ses préoccupations consuméristes. Car, coopération Nord-Sud ou pas, il s'agit de vanter des produits auprès de clients potentiels.

En Afrique, dans des pays comme la Côte d'Ivoire, le Cameroun et le Burkina-Faso, et dans le Moyen-Orient, au Liban par exemple, les campagnes restent réalisées avec des bouts de ficelle. Ce n'est qu'au fur et à mesure que les marchés de consommation se structurent, que la publicité gagne en sophistication. En général, dans les pays francophones non européens, la publicité dispose de budgets modestes – un spot y coûte par exemple jusqu'à dix fois moins cher qu'en Fran-

ce. La communication commerciale n'est destinée dans certains pays qu'à trois ou quatre millions de personnes. Comme au Québec, au Liban et en Suisse francophone. Mais « le manque de moyens exacerbe la capacité à trouver des idées astucieuses », constate un publicitaire. Les meilleures annonces franco-

« Le manque de moyens exacerbe la capacité à trouver des idées astucieuses »

phones en termes créatifs consistent en « un compromis intelligent établi entre la loi du marché [et] un élément culturel qui leur est propre », affirme Daniel Fohr, directeur de création à l'agence BETC Euro RSCG et président des jurys.

La qualité des campagnes conçues en Afrique est en nette amélioration, notamment au Maroc. Deux spots télévisés réalisés par Leo Burnett Casablanca pour Fiat sont jugés comparables, dans la

qualité de réalisation, à ceux couramment diffusés en Europe. Fait linguistique intéressant, certains pays comme la Côte d'Ivoire parviennent à s'approprier remarquablement des icônes internationales, comme Coca-Cola avec McCann-Erickson qui transforme « Enjoy » en « Enjaille ». Si la publicité est culturelle, la langue ne fait pas tout. « La publicité québécoise est nord-américaine [assez agressive commercialement], celle de la Côte d'Ivoire est proche de la réclame, la Belge est très française et la Suisse très germanique », explique Vincent Leclabart, président de l'agence française Australis. Bref, « il n'existe pas une définition de la publicité francophone », souligne Jacques Tiano, animateur de l'émission « Images de pub » qui consacre une émission spéciale, samedi 24 novembre, au Mondial de la pub francophone sur la chaîne TV5.

Ces campagnes, qui jouent de moins en moins sur les mots, car elles ont vocation à être déclinées dans plusieurs pays, comportent toujours des traces culturelles propres aux publicitaires qui les ont conçues. Comme si la langue française n'enfermait pas mais mettait au contraire en exergue, du fait d'une compréhension transnationale instantanée, « la grande diversité de la francophonie ». Dans la droite ligne de la position de José Luis Rocha, le représentant permanent de l'Organisation internationale de la francophonie à Bruxelles (*Le Monde* du 6 novembre). Il faut « montrer que le français demeure une langue de communication internationale » en utilisant la francophonie pour « partager une langue et mettre les efforts en commun pour le développement ».

F. Am.

★ Mondial de la publicité francophone, Musée de la publicité, 109, rue de Rivoli, 75002 Paris. Entrée libre, dans la limite des places disponibles.

TROIS QUESTIONS À...

VINCENT MALONE

1 Directeur de création à l'agence Louis XIV-DDB, vous prescrivez pour la seconde année consécutive Le Mondial de la publicité francophone qui a eu lieu à Paris, vendredi 23 novembre. Organiser une manifestation pour valoriser les messages commerciaux de langue française est-il une nécessité ? Une nécessité, non. Une évidence. En participant aux réunions du Mondial, au fil des ans, je me suis rendu compte qu'on pouvait aborder la publicité d'une façon différente. La francophonie, c'est une focale, on regarde un sous-ensemble du monde publicitaire et on fait le point dessus. On élargit le

cercle pour montrer ce qui se fait dans chaque pays francophone.

2 Vous militez pour la publicité en français alors que le monde publicitaire est gouverné par les Anglo-Saxons. Est-ce une stratégie protectionniste ?

Cela n'a rien de défensif, c'est un principe écologique. Pour qu'une culture avance, il faut qu'il y ait des échanges, les Américains se nourrissent de cultures différentes, nous faisons pareil. Par ailleurs, je ne considère pas que les français soit spécialement en danger. Simplement, c'est ma langue, elle renvoie à ma culture. Il ne s'agit pas non plus de voir dans la pratique du français hors de France une rémanence impérialiste. C'est assez simple.

3 Crée-t-on différemment une campagne en français et une en anglais ?

La langue étant un vecteur de pensée, elle doit être déterminante en matière de création. Oui, c'est très différent. Notre publicité francophone n'est pas à opposer aux publicités anglophones. Nous souhaitons nous évaluer, progresser et coexister. Notre concours essaye de mettre en valeur les créations des pays du Sud, de l'Afrique. Un concours militant pour ceux qui se contentent d'adapter des campagnes internationales dans des pays aux cultures très différentes soient un peu plus respectueux.

Propos recueillis par Florence Amalou

D'Abidjan à Dakar, des créations variées

ABIDJAN (Côte-d'Ivoire)
de notre correspondant

C'est une phrase qui, d'Abidjan, en Côte d'Ivoire, à Douala, au Cameroun, fait son petit effet. « Ah ! Lambert, tu deviens beau ! » Tirée d'un spot publicitaire télévisé, elle a popularisé une marque de savon antiseptique et est entrée dans le langage courant. C'est aussi un comédien ivoirien, Dago, passé à la postérité pour avoir figuré dans le premier spot utilisant la technique de l'accélération de l'image, et dépassé, dans sa course – après avoir bu la « bière de l'homme fort » – voitures et trains.

L'Afrique francophone, où l'introduction de la publicité est pourtant récente, a déjà ses campagnes d'anthologie, qui ont dopé les ventes des produits dont elles faisaient la promotion. Leur particularité ? Elles ont su parler à la population à laquelle elles étaient destinées. Comme tous les marchés, l'Afrique francophone a ses codes et sa culture qu'il faut apprendre à maîtriser. Les flops publicitaires les plus retentissants de ces dernières années étaient des campagnes conçues au départ pour l'Afrique anglophone ou le marché occidental.

La tâche des créatifs en Afrique francophone est rendue difficile par le faible nombre de données statistiques disponibles, ce qui les oblige à être encore plus sensibles à l'air du temps, au bouche à oreille. D'une manière générale, un certain puritanisme est de rigueur. « Le sexe ne passe pas trop. La drague, la séduction, tout ce qui est détourné, oui. Mais ce qui est trop explicite heurte. Même les campagnes de santé publique sur le sida s'efforcent d'en montrer le moins possible », constate un professionnel. Une marque de serviettes hygiéniques l'a appris à ses dépens. Une de ses campagnes d'affichage en Côte d'Ivoire mettait en scène une jeune femme complètement nue, les parties intimes cachées par une fleur de lotus : elle a été rejetée par le Conseil supérieur de la publicité (CSP), équiva-



L'adaptation ivoirienne, en « nouchi », d'une pub Coca-Cola.

lent du Bureau de vérification de la publicité (BVP) en France.

L'inversion des rôles sociaux est également risquée. « Pour les publicités des bouillons Kub, c'est toujours la femme qu'on voit cuisiner. (...) L'idée de voir un homme à la cuisine est inimaginable ! », explique Bertine Gbetibouo, secrétaire générale du CSP. Comme ailleurs, il est judicieux, pour un publicitaire, de mettre les rieurs de son côté. Mais là encore, certains types d'humour ne passent pas. La dérision et l'autodérision oui, l'humour vache « à la française », non.

PROBLÈME DE LANGUE

Les spécificités nationales s'affirment, amenant les professionnels à réaliser des campagnes différentes selon les régions, alors qu'auparavant, ils en déclinaient une seule d'un bout à l'autre de l'Afrique francophone, aidés en cela par la communauté de langue.

C'est justement la langue utilisée qui pose désormais problème. Au Mali et au Sénégal, le public rejette plus ou moins consciemment le français. Le boom des radios privées de ces dernières années a encouragé la diffusion dans les langues vernaculaires, le bambara et le wolof. En Côte d'Ivoire, les publi-

cités en « nouchi », le français parlé par les jeunes urbains, ou plus généralement dans une langue utilisant les particularités lexicales locales, plaisent plus que celles en français métropolitain.

Les différences culturelles de plus en plus assumées entre le Sahel et la Basse-Côte (Côte d'Ivoire, Bénin, Togo, Cameroun, etc.), entre les pays majoritairement musulmans et les autres, vont dans le sens de la différenciation des marchés. « La polygamie, qui est plus ou moins la règle dans les pays musulmans, entraîne des façons de se comporter différentes par rapport aux produits de consommation », explique Pierre-Daniel Bréchat, patron de l'agence Panafcom Young & Rubicam. Au Mali, par exemple, un spot pour articles de produits ménagers met en scène une dame qui accueille sa coépouse. Diffusé au Cameroun ou au Congo, il susciterait le boycott du produit. Au Sénégal, les publicités pour des aliments montrent les femmes et les hommes mangeant séparément, tandis qu'en Côte d'Ivoire le modèle occidental de la famille nucléaire, mangeant autour d'une table, a le vent en poupe.

T. K.

Les agences françaises et anglo-saxonnes rivalisent en Afrique

ABIDJAN (Côte-d'Ivoire)
de notre correspondant

« Une trentenaire qui a atteint sa maturité, acquies ses lettres de noblesse, et a un bel avenir devant elle. » C'est ainsi que le Français Pierre-Daniel Bréchat, pionnier du secteur, décrit la publicité en Afrique francophone aujourd'hui. Il fallait pourtant un brin de folie pour miser sur un marché multipliant les handicaps au lendemain des indépendances : la dizaine de pays d'Afrique centrale et occidentale ayant en commun l'usage du français sont pauvres, leurs industries peu développées, leurs médias au stade embryonnaire. De plus, plusieurs gouvernements sont réfractaires à l'idée d'économie de marché.

Sans surprise, c'est en Côte d'Ivoire, le pays le plus ouvert et le moins pauvre de tous, que s'ouvre, en 1969, la première agence de publicité privée, dénommée Publi-CI. M. Bréchat en est un des promoteurs. « Nous nous disions qu'il y avait un potentiel et qu'un jour ou l'autre, il allait se développer », se souvient-il.

L'intuition est juste : dans les années 1970 et 1980, la Côte d'Ivoire connaît un impressionnant boom économique, porté par le développement des matières premières agricoles, comme le cacao et le café. Plusieurs multinationales choisissent de s'y installer, afin d'essaimer sur l'ensemble des pays fran-

cophones, plus ou moins intégrés économiquement, du fait de la colonisation française. Les publicités suivent la même route que les produits manufacturés : fabriquées à Abidjan, elles sont diffusées à Bamako, au Mali, ou à Cotonou, au Bénin. Logiquement, le nombre d'agences ayant pignon sur rue à Abidjan se multiplie, d'autant plus que dès 1979 un Conseil supérieur de la publicité (CSP), conçu sur le modèle du Bureau de vérification de la publicité (BVP) français – mais qui délivre également des agréments aux agences qui veulent s'installer – est mis en place.

VAGUE D'AFFILIATIONS

Au milieu des années 1980, les grands groupes publicitaires mondiaux commencent à s'intéresser à l'Afrique francophone. L'agence Lintas installe un bureau, qu'elle ferme quelques années plus tard. Euro-RSCG tente une entrée timide : Publi-CI, l'agence de M. Bréchat, s'affilie au groupe français. Après trois ans de collaboration, c'est la séparation, avant une nouvelle alliance avec Young & Rubicam. La fin des années 1990 marque une importante mutation du secteur : avec le temps, d'autres pays francophones, tels le Cameroun et le Sénégal, prennent de l'importance. De petites agences locales s'y créent, et les agences ivoiriennes y recrutent des correspondants. La grande vague des affiliations

à des groupes mondiaux reprend. « Pour beaucoup d'annonceurs, l'affiliation était une garantie de sérieux et d'expertise. De plus, l'opération est bénéfique tant pour la société locale, qui hérite de budgets internationaux, et le grand groupe, qui bénéficie immédiatement d'une expertise adaptée aux besoins locaux », explique Maximilien Leullieux, directeur commercial de Clin d'œil, une agence moyenne affiliée au réseau J. Walter Thompson.

Paradoxe : alors que la France est le premier fournisseur et le premier client de la plupart des pays d'Afrique francophone, et que plusieurs agences sont dirigées par des Français, ce sont désormais les groupes anglo-saxons – Mc Cann, Young & Rubicam, Saatchi & Saatchi (même racheté par Publicis), Ogilvy & Mather – qui contrôlent le marché. En effet, la taille des agences françaises les pénalise. « Ce que nous n'avons pas eu avec RSCG, nous l'avons eu avec Young & Rubicam. Un réseau international, et des contrats mondiaux », raconte M. Bréchat. « Les agences françaises, qui manifestent un intérêt tardif aujourd'hui, paient le prix de leur frilosité, et d'une certaine vision de l'Afrique. Elles ont recherché une rentabilité immédiate, tandis que les anglo-saxonnes voulaient être présentes partout », tranche un professionnel français.

Théophile Kouamouo

ARTELANO

Mobilier contemporain
VENTE AU DEBALLAGE
FINS DE SERIE - 2^{EME} CHOIX
vendredi 23, samedi 24
et dimanche 25 Novembre.
de 10 h à 17 h sans interruption
Autorisation préfectorale n° 2001/3537
ENTREPOT ARTELANO
4, rue de Kéfir Z.I. Senia
94310 ORLY ☎ 01.46.87.86.20

VALEURS EUROPÉENNES

L'action Ericsson, portée par le regain d'intérêt des marchés sur les valeurs technologiques en Europe, a gagné plus de 7%, jeudi 22 novembre, pour terminer à 390 pence à Londres.

après le ralliement de la Norvège aux mesures de réduction de l'OPEP, l'action Shell a progressé jeudi de 1,32% pour terminer à 497 pence, à Londres.

23/11 9h33

Table of stock prices for various European companies including Ericsson, Shell, and others.

AUTOMOBILE

Table of stock prices for automotive companies like Volkswagen, Renault, and BMW.

BANQUES

Table of stock prices for various banks including ABN AMRO, Citigroup, and others.

PRODUITS DE BASE

Table of stock prices for commodity and basic product companies.

CHIMIE

Table of stock prices for chemical companies.

23/11 9h33

Table of stock prices for various European companies.

CONGLOMÉRATS

Table of stock prices for conglomerate companies.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Table of stock prices for telecommunications companies.

CONSTRUCTION

Table of stock prices for construction companies.

CONSUMMATION CYCLIQUE

Table of stock prices for cyclical consumption companies.

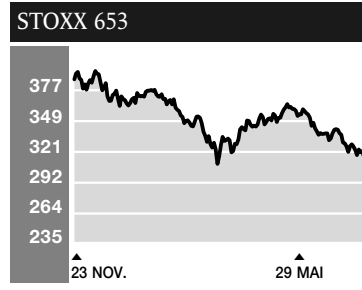


Table of stock prices for various companies in the STOXX 653 index.

ALIMENTATION ET BOISSON

Table of stock prices for food and beverage companies.

PHARMACIE

Table of stock prices for pharmaceutical companies.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Table of stock prices for equipment companies.

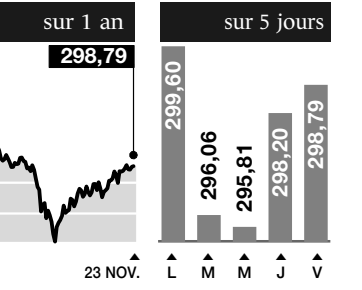


Table of stock prices for various companies in the EURO STOXX50 index.

ASSURANCES

Table of stock prices for insurance companies.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table of stock prices for high technology companies.

MEDIAS

Table of stock prices for media companies.

BIENS DE CONSOMMATION

Table of stock prices for consumer goods companies.



Table of stock prices for various companies in the EURO STOXX50 index.

COMMERCE DISTRIBUTION

Table of stock prices for retail and distribution companies.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table of stock prices for high technology companies.

MEDIAS

Table of stock prices for media companies.

BIENS DE CONSOMMATION

Table of stock prices for consumer goods companies.

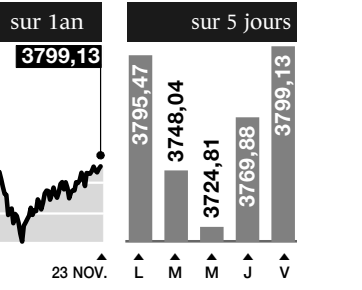


Table of stock prices for various companies in the EURO STOXX50 index.

COMMERCE DISTRIBUTION

Table of stock prices for retail and distribution companies.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table of stock prices for high technology companies.

MEDIAS

Table of stock prices for media companies.

BIENS DE CONSOMMATION

Table of stock prices for consumer goods companies.

Advertisement for 'Le Monde' magazine, featuring the text 'Chaque lundi avec Le Monde DATÉ MARDI' and 'LE MONDE ECONOMIE'.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Table of stock prices for companies in the Euro New Market, including Amsterdam and Brussels.

CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne - IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande - LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche - FI : Finlande - BE : Belgique - GR : Grèce.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - NO : Norvège - SE : Suède - GB : Grande-Bretagne - DK : Danemark

DISPARITION

Marcelle Ferron

Peintre et maître-verrier canadienne

L'ARTISTE québécoise Marcelle Ferron est morte lundi 19 novembre à Montréal à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Cette figure importante de la peinture abstraite au Canada était née à Louiseville (Québec) le 29 janvier 1924 et avait étudié à l'École des beaux-arts de Québec avant de rejoindre, très jeune, le groupe des Automatistes, fondé par le peintre Paul-Émile Borduas et dont faisait partie Jean-Paul Riopelle, qui sera marqué à la fois par le surréalisme et l'exemple de Jackson Pollock à New York. En 1948, Marcelle Ferron signe avec Borduas et Riopelle le « Manifeste du refus global », qui allait donner un sérieux coup de fouet à la peinture au Québec et plus généralement au Canada.

Marcelle Ferron restera fidèle à l'esthétique du mouvement dans ses grandes lignes, à une abstraction qui se veut spontanée, gestuelle, propice aux accidents de matière. Mais si elle porte un temps ses

formes exubérantes à bout de bras, la maturité et diverses expériences inciteront l'artiste à structurer plus clairement ses formes.

Marcelle Ferron a vécu à Paris de 1953 à 1964, puis est retournée au Québec où elle a enseigné la peinture, notamment dans les prisons et les hôpitaux psychiatriques. C'est pendant ses années parisiennes que l'artiste s'est initiée à l'art du vitrail, qui devait lui inspirer, à son retour au Canada, une série de peintures sur le thème de la transparence et de la lumière.

Au début des années 1970, elle entreprenait d'utiliser directement la pâte de verre pour fabriquer des petits tableaux aux couleurs vives, avant de réaliser des verrières monumentales pour des bâtiments à Montréal, hôpital, église ou métro, et des maisons privées. Marcelle Ferron était connue par plus de trente expositions, en Europe, aux États-Unis et au Canada.

Geneviève Breerette

NOMINATIONS

CONSEIL D'ÉTAT

Rémi Bouchez a été nommé conseiller d'État au tour extérieur, lors du conseil des ministres de mercredi 21 novembre. D'autre part, Isabelle Falque-Pierrotin et Anne-Marie Leroy, maîtres des requêtes, ont été nommés conseillers d'État.

[Né le 7 octobre 1956, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, Rémi Bouchez fut affecté au ministère de l'Économie à sa sortie de l'ENA en 1982. Il a fait toute sa carrière à la direction du budget, avant de devenir, en mai 1993, conseiller pour les affaires économiques auprès du secrétaire général du gouvernement.]

EQUIPEMENT, TRANSPORTS ET LOGEMENT

Paul Schwach a été nommé directeur des affaires économiques et internationales au ministè-

re de l'équipement, des transports et du logement, lors du conseil des ministres de mercredi 21 novembre. Il succède à Jean-Yves Perrot, conseiller maître à la Cour des comptes, qui réintègre son corps d'origine.

[Né le 25 février 1954 à Saint-Avold (Moselle), Paul Schwach est ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé de mathématiques et ingénieur des ponts et chaussées. Il a été notamment conseiller technique au cabinet de Marcel Debarge, secrétaire d'État au logement (1991-1992), puis au cabinet de Marie-Noëlle Lienemann, ministre déléguée au logement et au cadre de vie (avril-octobre 1992), avant d'être directeur départemental de l'équipement du Tarn-et-Garonne (1992-1995). Directeur de l'aménagement foncier et de l'urbanisme de juillet 1997 à mars 1998, Paul Schwach était, depuis mars 1998, directeur adjoint au directeur général de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction au ministère de l'équipement, des transports et du logement.]

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Emer et Jean-Luc, Moira, Peter, Gisèle et Jean-Marie sont heureux d'annoncer la naissance de

Anne Copeland DORCHIES,

le dimanche 21 octobre 2001, à Châtellerauld.

Anniversaires de naissance

Adeline,

Demain, tu as vingt ans.

Le Monde est entre tes mains.

Bon anniversaire,

Maman et Papa.

Geneviève et Kamel, 02200 Soissons.

Anne-Bérangère FOURNIER,

L'art d'être tantôt très audacieux et tantôt très prudent est l'art de réussir, tu possèdes les deux.

Je te souhaite un joyeux et heureux anniversaire.

Je t'aime.

Fiançailles

– Le Puy-en-Velay. Boulogne.

M. Paul KAEPELIN et Mme née France DELORE, M. Michel LESAGE et Mme née Geneviève CATRY, sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants,

Olivier et Valérie.

Noces de diamant

– Entourés de l'affection de tous leurs enfants, petits-enfants et de leur famille,

M. et Mme Jacques BARDOU

ont été très heureux de fêter leurs soixante ans de mariage à Paris, le 17 novembre 2001.

Décès

– Le 12 novembre 2001, tout près de ses quatre-vingt-dix ans,

ARCADY

a définitivement quitté ses caméras suspendues, ses claviers multipistes, ses partitions panoramiques... et tous ses chats, en nous lançant un dernier salut.

Famille Brachlianoff, 151, rue Saint-Charles, 75015 Paris.

Arcady Brachlianoff, connu sous le nom d'Arcady, cinéaste et musicien, est mort le 12 novembre, à Montrouge.

Né en Bulgarie, à Sofia, en 1912, il arrive à Paris à dix-huit ans pour y poursuivre des études scientifiques, et il sort diplômé de l'École centrale en 1935. Son intérêt pour la technique, mais aussi le besoin de s'évader vers la musique et le dessin le conduisent au dessin animé, où toutes ses passions vont pouvoir s'épanouir.

Son esprit créatif s'exprime dans les effets spéciaux utilisés pour des génériques de long métrage, des films publicitaires, des films sur l'art (traitant par exemple des œuvres de Léonard de Vinci, Brueghel, Marquet, Léonor Fini, Vasarely) mais aussi des courts métrages personnels très originaux. Il travaille avec des personnalités très diverses comme Pierre Kast, Jean Grémillon, Henri Gruel, Chris Marker ou Haroun Tazieff...

Passionné de musique, il compose aussi bien des sonates pour Charles Trenet que des sonates classiques ou des musiques de films.

Cette créativité insatiable, ces goûts très éclectiques, alliés à un refus des conventions et des chapelles, sont la marque de cette personnalité hors norme.

– France-Yvonne Bril, sa sœur, Alain et Annette Bril, son frère et sa belle-sœur, Ses enfants, Ses petits-enfants, Ses neveux et nièces, Emmanuelle, Xavier et France Lebé, ses beaux-enfants, Les familles Marbeau, Vernieuwe, Rabain, Trapon, Ses nombreux amis, ont la douleur de faire part du décès de

Jacques BRIL,

écrivain, docteur en physico-chimie, docteur ès lettres, membre de la Société psychanalytique de Paris, membre de la Société des gens de lettres,

survenu le 14 novembre 2001.

Ses obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité le 16 novembre, en l'église Notre-Dame-des-Champs à Paris.

12, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris.

– Margot Colin, née Mendelson, son épouse, Michel, Florence, Antoine et Marion, ses fils, belle-fille et petits-enfants, Henri et Rose Mendelson, ses beau-frère et belle-sœur, La famille Littman, La famille Goldberg de Bruxelles, Les amis qui l'ont tant aimé, ont la douleur d'annoncer le décès de

Pierre COLIN, dit « Georges GALLET »

dans la Résistance, déporté-résistant à Buchenwald, chevalier de la Légion d'honneur.

Selon son souhait, il sera incinéré au crématorium du cimetière du Père-Lachaise (salle Landowski), le mercredi 28 novembre 2001, à 16 h 15.

Cet avis tient lieu de faire-part.

68, boulevard Soult, 75012 Paris.

– Mme Jean Mersch, sa mère, M. Pierre-Yves Cossé, son époux, Bruno et Nathalie Cossé, Benoît et Edwige Cossé, Stéphane Cossé et Clara Wagner, Hermine et Neil Morrell, ses enfants, Amélie, Constance, Thomas, Maxime, Sébastien, Maylis et Juliette, ses petits-enfants, Les familles Mersch, Brault et Cossé, ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marie-Chantal COSSÉ, ancien rédacteur en chef de *Maghreb-Machrek*, chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le mercredi 21 novembre 2001, à l'âge de soixante-quatre ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 24 novembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Grenelle, 14, place Etienne-Pernet, Paris-15^e.

L'inhumation aura lieu au cimetière Le Bono (Morbihan), le lundi 26 novembre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Jean-Louis Forest, président d'honneur, Et le comité fédéral de la Fédération nationale des victimes et rescapés des camps nazis du travail forcé, ont la douleur de faire part du décès, dans sa quatre-vingtième année, de leur président national,

Roland FERRIER, déporté du travail, titulaire de la carte de réfractaire et de combattant volontaire de la Résistance, président de la Fédération nationale des victimes et rescapés des camps nazis du travail forcé, administrateur et président de la commission sociale de l'ONAC, administrateur national de la mutuelle MCD, croix du combattant, chevalier dans l'ordre national du Mérite, officier de la Légion d'honneur.

Ses obsèques religieuses seront célébrées le samedi 24 novembre 2001, à 10 heures, en l'église de La Machine (Nièvre), suivies de l'inhumation dans le caveau de famille.

Ni fleurs, ni couronnes, ni plaques.

Saint-Hilaire Pompes funèbres, 190, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 75012 Paris.

– Bruno Bolot, son compagnon, Mélanie et Nicolas, ses enfants, Ses parents, Ses frères et sœurs, ont la tristesse de faire part du décès de

docteur Thierry JOLY, ancien interne des Hôpitaux de Paris, le 21 novembre 2001.

L'incinération aura lieu le mercredi 28 novembre, à 14 h 30, au crématorium du Père-Lachaise, Paris-20^e.

– Courpière.

Mme Anne-Marie Marion, son épouse, Anne-Dominique, Jacques et Thierry, ses enfants, Guillaume, Marianne, Jean-Baptiste, Bertrand, Marc, Emmanuel et Benoît, ses petits-enfants, Ainsi que les familles de Chambrun, Corabeuf, Inacio-Martins, ont la douleur de faire part du décès de

M. Joseph-Pierre MARION, déporté-résistant,

survenu à l'âge de soixante-dix-neuf ans, des suites d'une longue maladie.

Ses obsèques ont eu lieu le jeudi 22 novembre 2001, au cimetière de Courpière.

Le Montel, 63120 Courpière.

– M. et Mme Pierre Matesco, MM. Michel et Serge Matesco, Mme Patricia Leboulenger Matesco, Julie, Sébastien, Laura et Leslie Matesco, ont le chagrin de faire part du décès de

Mme Nicole MATEESCO,

à Paris, le 17 novembre 2001.

Selon ses vœux, les obsèques se sont déroulées dans la plus stricte intimité familiale.

– M. et Mme Pierre Mein, Leurs enfants et petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

Jean MEIN, compositeur, professeur retraité du Conservatoire de Marseille,

survenu le 19 novembre 2001.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 26 novembre, à 10 h 45, en l'église Saint-Cassien, à Marseille-7^e.

– Aix-en-Provence. La Cadière-d'Azur. Conakry.

Renée, sa fille, Claude, son fils, Jacques, Cécile, Nicolas, Malvina, ses petits-enfants, Bernard Meric et Elsie Mourre, ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel MOURRE,

survenu le 20 novembre 2001.

– La famille de Maurice Thorez et de Jeannette Thorez-Vermeersch, Et le Parti communiste français informent que les cendres de

Jeannette THOREZ-VERMEERSCH,

décédée le 5 novembre 2001, à l'âge de quatre-vingt-dix ans,

seront transférées le samedi 24 novembre au cimetière du Père-Lachaise, Paris-20^e, où elles reposeront auprès de

Maurice THOREZ.

Un hommage lui sera rendu, à 15 h 30, au cimetière du Père-Lachaise (entrée place Gambetta).

Ni fleurs ni couronnes.

– Gyoko Murakami-Ruwet, son épouse, Sa famille, Ses alliés et amis, Ses collègues, ont la tristesse de faire part du décès de

Nicolas RUWET,

le 14 novembre 2001, à l'âge de soixante-neuf ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

120, boulevard Voltaire, 75011 Paris.

– Le président du conseil d'administration, L'administratrice générale, Le président du conseil de perfectionnement, Et le personnel du Conservatoire national des arts et métiers, ont appris avec tristesse le décès de

Henri WAHL, professeur honoraire au CNAM, titulaire de la chaire de chimie générale dans ses rapports avec l'industrie de 1961 à 1978, ancien directeur de l'École nationale supérieure des industries chimiques (Ensic) de Nancy, chevalier de la Légion d'honneur, officier dans l'ordre national du Mérite, commandeur des Palmes académiques.

La communauté des enseignants, chercheurs et personnels administratifs et techniques du CNAM assure la famille de son profond soutien dans ce moment douloureux.

– Le 19 novembre 2001,

Harold WATTS

s'est éteint, doucement et entouré, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent.

Mathieu Laemlé, 28, rue du Buisson-Saint-Louis, 75010 Paris.

– Dominique Wintrebert, son époux, Nicolas Wintrebert et Marie Bienvenu, son fils et sa compagne, Simone Wintrebert, sa belle-mère, Silvia Trivillin et Jorge Bianchini, Hector Trivillin et Cristina Ferrer, ses frère et sœur, Joëlle Wintrebert et Henri Lehalle, Yves Wintrebert et Florence Bless, Anne Wintrebert et Alain Cordier, son beau-frère et ses belles-sœurs, Silvina et Guillermo, Carla et Mariana, Cecilia et Lucio et leur mère Dora Ganame, Jean et Cécile, Clément et Chloé, ses neveux et nièces, Sa famille, ses amis, ont la douleur de faire part du décès, après un combat mené avec noblesse contre la maladie, de

Marta WINTREBERT, née TRIVILLIN, psychanalyste,

survenu à l'âge de cinquante-trois ans, en Argentine, le 15 novembre 2001, entourée de ses proches.

Condolences

– Les parents et enfants de l'école Sainte-Marie-de-Sion, Proches de Louise et Constantin, partagent la douleur des enfants de

Catherine CARSOUX,

décédée le 18 novembre 2001, et s'associe au deuil de sa famille.

Anniversaires de décès

Barbara,

24 novembre 1997...

Vous ne nous avez pas quittés le jour où Vous êtes partie. Association Perlimpinpin-Barbara.

Christiane FALIU-LACOURT

nous a quittés le 24 novembre 1991.

Elle vit toujours dans nos mémoires. Pour elle : une pensée, une prière.

– Il y a quinze ans,

le 24 novembre 1986,

Arnau GLIKSZTEIN

nous quittait.

Que tous ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée pour lui.

DEBARRAS
integral, tous locaux,
récupérations.
BIGUES BENNES
01 49 95 95 42
Service rapide
tous les jours

AUSTRALIE Photo : Laurent Fau

PAUSE

LES INSTANTANÉS RTL :
QUAND L'ACTUALITÉ L'EXIGE, C'EST L'INFO
QUI PREND L'ANTENNE.

A tout moment, la rédaction de RTL peut intervenir dans "Ça peut vous arriver" entre 10:30 et 12:30

RTL VIVRE ENSEMBLE

SCIENCES L'enquête sur le crash du vol 587, survenu à New York le 12 novembre, se focalise sur la dérive en fibre de carbone de l'appareil, qui a cassé net, provoquant la perte

de contrôle de l'Airbus A-300 d'American Airlines. ● LA LECTURE des deux boîtes noires montre que l'appareil a effectivement rencontré deux turbulences de sillage laissées

dans l'air par l'avion précédent, mais que, après les avoir traversées, l'avion répondait encore normalement aux commandes de l'équipage. ● LES TURBULENCES de sillage ne

sont, de l'avis des spécialistes en aérodynamique, pas de nature à briser la dérive d'un avion. ● LES ENQUÊTEURS ne s'expliquent pas trois violents mouvements de la gou-

verne qui ont été enregistrés juste avant la chute de l'avion. ● DEPUIS sa mise en service en 1986, l'A-300 a connu quatre autres accidents mortels, tous dus à des erreurs humaines.

L'analyse du crash du vol 587 n'explique pas comment l'Airbus a perdu sa dérive

Les spécialistes de l'aérodynamique estiment peu probable que des tourbillons engendrés par le décollage du Boeing 747 qui a précédé l'Airbus A-300 soient à l'origine de la rupture de sa dérive en carbone. Celle-ci semble avoir entraîné la chute de l'appareil sur le quartier du Queens, à New York

LUNDI 12 NOVEMBRE, le vol 587 d'American Airlines à destination de Saint-Domingue n'aura duré que 103 secondes. Moins de deux minutes après son décollage de l'aéroport Kennedy de New York, l'Airbus A-300-600 s'écrasait dans le quartier du Queens, causant la mort de 265 personnes (260 passagers et membres d'équipage et 5 personnes au sol). Près de deux semaines après le crash, l'analyse des « boîtes noires » de l'appareil a permis de reconstituer en partie ce qui s'est passé, sans pour autant que les enquêteurs puissent déterminer la (ou les) cause(s) exacte(s) de l'accident.

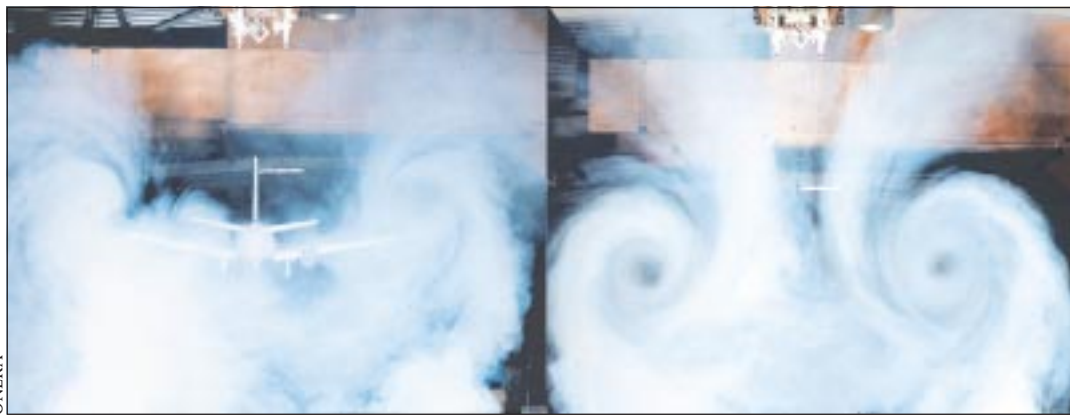
● **Décollage et tourbillons de sillage.** A partir des données radar, le National Transportation Safety Board (NTSB, équivalent américain du Bureau enquête accident) estime que l'Airbus d'American Airlines a décollé 105 secondes après un Boeing 747 de Japan Airlines, soit 15 secondes de moins que les 2 minutes qui séparent réglementairement deux décollages. Ce délai est imposé aux commandants de bord afin de laisser se dissiper les tourbillons de sillage engendrés par l'avion précédent.

Comme l'explique Jean-Jacques Thibert, directeur du département d'aérodynamique appliquée de l'Office national d'études et de recherches aérospatiales (Onéra), « un système tourbillonnaire plus ou moins complexe, dus aux volets de l'avion, apparaît au passage de l'appareil. Assez rapidement ne restent plus que deux tourbillons principaux, un pour chaque aile. » Si l'on se place derrière l'avion, le tourbillon laissé dans le sillage de l'aile gauche tourne dans le sens des aiguilles d'une montre tandis que celui de l'aile droite tourne en sens inverse.

« Ces tourbillons, qui ont tendance à descendre lentement, mettent plusieurs minutes à se dissiper, ce qu'ils font en échangeant de l'énergie avec l'air ambiant, poursuit Jean-Jacques Thibert. Tant qu'ils tournent, ils génèrent un champ de vitesses et des turbulences, ce qui a déjà causé des pertes de contrôle lorsque de petits avions passaient dans le sillage de plus gros. Mais, à ma connaissance, il n'y a jamais eu de problème de ce type sur un gros avion comme l'A-300-600. »

Les tourbillons de sillage laissés dans l'air par le décollage du 747 japonais ont-ils pu casser net la dérive (l'aileron vertical situé sur la queue de l'appareil et auquel est liée la gouverne) en fibre de carbone de l'Airbus et provoquer l'accident ? La réponse du chercheur de l'Onéra est claire : « Lorsqu'un avion passe dans un tourbillon, sa dérive est soumise à des efforts et à des survitesses, mais les niveaux de fluctuation engendrés par ces tourbillons ne sont pas de nature à briser une pièce qui est testée dans des conditions bien plus difficiles lors de la certification de l'appareil. »

● **Les boîtes noires et la séquence de vol.** L'enregistreur des données de vol (Flight Data Recorder, FDR) et l'enregistreur de conversation dans le poste de pilotage (Cockpit Voice Recorder, CVR) ont tous les deux été retrouvés et leur analyse a commencé. Le FDR n'a fonctionné que pendant 93 secondes, tandis que la bande du CVR durait 10 secondes de plus, probablement jusqu'au crash. Le premier décryptage des données de vol du FDR prouve que l'Airbus d'American Airlines a bien traversé deux tourbillons de sillage engendrés par le décollage du Boeing qui le précédait, le premier après 65 secondes de vol, le second 20 secondes plus tard, soit à 8 secondes de la fin de l'enregistrement. Les deux tourbillons ont provoqué des accélérations latérales de 0,1 G. Selon le NTSB, après avoir traversé le second tourbillon, l'appareil répondait encore nor-



La formation des tourbillons de sillage reconstituée grâce à une installation de l'Onéra, à Lille : le banc-catapulte. Une maquette d'avion d'environ 2 mètres d'envergure est propulsée le long d'un rail, puis lâchée en vol libre. Avant de finir sa course, elle traverse un écran de fumée, ce qui permet de visualiser, photographier et filmer les tourbillons créés par les ailes.

malement aux commandes des pilotes.

En revanche, les huit dernières secondes enregistrées par le FDR sortent de la normale. Dans ce court laps de temps, l'avion a subi trois fortes accélérations latérales, deux vers la droite de 0,3 G et de 0,4 G, et la dernière, vers la gauche, de 0,3 G. L'écart, apparemment faible, entre les accélérations provoquées par les tourbillons et ces trois secousses est trompeur : les accélérations latérales de 0,1 G peuvent se rencontrer, mais au-delà de 0,2 G ces phénomènes sont rares.

La boîte noire a également signalé que ces secousses « correspondent à des mouvements de la gouverne », sans qu'il soit encore possible de distinguer la cause et la consé-

quence. L'enquête devra donc notamment dire si le commandant de bord est à l'origine de ces mouvements violents, qui pourraient ressembler à une manœuvre parfois enseignée aux pilotes de chasse pour contrer les effets gênants des turbulences.

Les 2 ou 3 dernières secondes enregistrées par le FDR montrent que le drame est alors joué : les données concernant la gouverne sont aberrantes – peut-être l'avion l'a-t-il alors perdue ? —, l'accélération latérale augmente jusqu'à 0,8 G et l'avion vire rapidement à gauche (de 10 degrés par seconde) en descendant à toute allure. L'équipage a perdu le contrôle. Le bruit des réacteurs se fait alors encore entendre sur le CVR, ce qui

confirme qu'ils se sont bien décrochés après la dérive. Privé de celle-ci, l'appareil, en vrille, est soumis à des forces que ne supporteront pas les mâts de fixation des moteurs.

● **La dérive en fibre de carbone.** Elle constitue, de toute évidence, l'élément-clé de l'enquête. Depuis que les dérives en fibre de carbone ont fait leur apparition au milieu des années 1980, elles ont accumulé 35 millions d'heures de vol sans avoir été mises en cause dans un accident. D'abord utilisées par les militaires, elles ont ensuite été adoptées par les constructeurs d'avions civils pour leur extrême solidité et leur légèreté, synonyme d'économie de carburant. Celle de l'Airbus d'American Airlines s'est brisée net au-dessus des attaches.

Ni ces dernières ni leurs boulons en titane n'ont cédé, ont pu constater les enquêteurs.

Pour obtenir la certification de l'A-300, tant en Europe qu'aux Etats-Unis, Airbus a fait subir à sa dérive en fibre de carbone des tests draconiens. « Cette partie de la structure doit être capable de résister pendant toute la durée de vie de l'avion – soit 40 000 cycles, ou vols – de façon à ne jamais avoir à la remplacer, explique-t-on chez le constructeur européen. On simule ces cycles au sol, avec les phases de roulage, décollage, croisière, etc. Quand les 40 000 cycles sont atteints, on introduit des défauts de manière artificielle et on teste ces échantillons jusqu'à l'équivalent de 120 000 cycles. On simule également la chaleur, le froid, l'humidité, pour être absolument sûr qu'il n'y ait pas de problème. On procède aussi à des essais statiques pour mesurer la résistance des matériaux à 1,5 fois la charge maximale. »

Malgré toutes ces précautions, la dérive de l'Airbus d'American Airlines a cédé. Le NTSB devra déterminer si la cause est imputable à une erreur de pilotage, à une mauvaise maintenance, à un acte de malveillance ou à une faiblesse de la pièce, car, malgré ses atouts, la fibre de carbone peut souffrir de microfissures ou de délaminage, c'est-à-dire du décollement des différentes couches du matériau. L'enquête, a annoncé le NTSB, pourrait durer un an.

Pierre Barthélémy

Les autres accidents de l'A-300

● **Depuis son entrée en service** en 1984, l'A-300 a connu quatre autres accidents mortels.

● **28 septembre 1992 :** à l'approche de l'aéroport de Katmandou (Népal), l'appareil de Pakistan International Airlines vole plusieurs centaines de mètres trop bas et s'écrase au sol (177 morts).

● **26 avril 1994 :** à l'approche de l'aéroport de Nagoya (Japon), un des membres de l'équipage d'un Airbus de China Airlines enclenche par erreur la remise des gaz, provoquant le crash de l'appareil (264 morts).

● **26 septembre 1997 :** un pilote de la compagnie Garuda Indonesian Airways, dans de très mauvaises conditions de visibilité, manque son approche de l'aéroport indonésien de Medan et précipite son appareil sur une montagne (234 morts).

● **16 février 1998 :** après une première tentative d'atterrissage avortée à Taïpeh, un pilote de China Airlines manque son second essai dans de mauvaises conditions de météo et de visibilité. L'avion s'écrase sur une zone résidentielle (204 morts, dont 7 au sol).

Première transmission laser entre deux satellites

UNE FOIS n'est pas coutume, les Européens ont coiffé les Américains dans un domaine où ils multiplient les premiers : le secteur spatial. Pas question cette fois de plonger dans l'atmosphère corrosive d'une planète ou de se poser en douceur sur un astéroïde. La première des Européens est d'une autre nature. Dans la nuit du mardi 20 novembre, ils sont parvenus à établir une communication à haut débit (Expérience Silex) entre deux satellites grâce à des lasers : le satellite français d'observation de la Terre Spot-4 et le satellite expérimental européen Artemis, pourtant séparés de plusieurs dizaines de milliers de kilomètres.

Quotidiennement, les agences spatiales, les militaires et les opérateurs de satellites de télécommunications utilisent des fréquences radio pour dialoguer avec leurs satellites ou les faire converser entre eux. La nouveauté apportée par la société Astrium et la vingtaine d'industriels européens – plus l'américain SDL – qui l'ont accompagné dans ce programme Silex de 150 millions d'euros, c'est d'avoir utilisé des lasers émettant dans le proche infrarouge pour assurer ces liaisons. Ainsi est-il possible de recevoir, via un – ou plusieurs – satellite relais géostationnaire en vue directe et permanente d'une station de réception terrestre, les données que lui transmet un satellite qui « défile » sur orbite basse.

Dans les années 1970, les Américains ont mené des expériences de

télécommunications entre des avions utilisant d'énormes lasers CO₂ et Néodyme-Yag. Les progrès des semi-conducteurs aidant, sont apparues sur le marché de petites diodes laser beaucoup plus efficaces, dont la firme SDL est le champion et qui ont fait le bonheur des industriels des télécoms, de l'informatique et de la hi-fi. Des composants d'autant plus appréciés qu'ils sont fiables et capables de transmettre de gros débits d'informations : 50 mégabits par seconde dans Silex contre 25 Mbits/s en radio.

150 MILLIONS D'EUROS ENGAGÉS

Il n'en fallait pas plus pour susciter l'intérêt des opérateurs de satellites d'observation dont les images réclament de gros débits de transmission. Pour cette raison, l'Agence spatiale européenne, le Centre national d'études spatiales et l'industriel Astrium ont engagé 150 millions d'euros pour mettre au point deux terminaux (un sur Spot-4 et un sur Artemis) équipés de petits télescopes de 25 cm de diamètre permettant le contrôle et le pointage de faisceaux laser qu'ils produisent.

Etablir le dialogue entre Spot-4 et Artemis ne fut guère facile, d'autant qu'en juillet Ariane n'a pas mis ce dernier sur la bonne trajectoire. S'y ajoute que les deux satellites croisent chacun sur des orbites différentes à près de 7 km par seconde. Pour que l'un « parle » à l'autre, « il faut donc qu'il vise en avant de son interlocuteur », explique Bernard

Laurent, chef du projet chez Astrium, « un peu comme le chasseur qui tire sur sa proie ». Cette opération, les Européens de Silex l'ont réussie à plusieurs reprises. Par deux fois, ils ont établi – et maintenu pendant une vingtaine de minutes – une liaison laser. Pratiquement sans perte d'information : 1 bit seulement pour 1 milliard transmis.

Actuellement, la retransmission vers la Terre des images prises par les satellites se fait en « vidant » en quelques minutes le contenu des enregistreurs – parfois capricieux – ou des mémoires dans lesquels elles sont stockées. Pour cela, le satellite doit survoler une station de réception. Avec le laser, il est possible de s'affranchir de cette contrainte. Le satellite de prise de vues étant en liaison « laser » permanente avec des satellites relais géostationnaires qui, eux, sont en position apparemment fixe au-dessus d'une zone précise du globe.

Cette technique intéresse les Japonais, qui, en 2003, tenteront d'établir une liaison avec Artemis (projet Oicets). Les militaires américains aussi sans doute, qui ont déjà expérimenté des liaisons laser sol-sol, avion-avion, et, dit-on, satellite-avion ou satellite – sous-marin. Quant aux scientifiques du Jet Propulsion Laboratory de Pasadena (Californie), ils envisagent d'utiliser le laser pour communiquer avec les sondes d'exploration planétaires.

Jean-François Augereau

"J'AI TOUJOURS ENVIE D'ALLER AUX GALERIES"

Lafayette

SCOOP !

Le père Noël a demandé
aux Galeries Lafayette de faire

-15%

sur une sélection de
jouets*

avec la Carte

du 23 novembre au 2 décembre

HAUSSMANN - MONTPARNASSE

*Sauf points rouges, libellés, grandes marques de parfums, alimentation, restauration, Lafayette Plunge et autres services. Non cumulable avec d'autres promotions en cours. C.F.R. reconstruite d'un an renouvelable. Carte Galeries délivrée après acceptation de votre dossier par Cofinige, S.A. au capital de 150 000 000 € 66, rue des Archives 75003 Paris - 68384322 RCS Paris Tél. 01 44 54 47 88. Encours crédit jusqu'à 180 € (0 347 66 F), taux mensuel de 1,45 % et TEG de 18,38 %, mensualités de 38 € (96,79 F) - de 350 € à 1814 € (de 3247,66 F à 9796,78 F), taux mensuel de 1,45 % et TEG de 18,38 %, mensualités de 60 € (281,57 F) - de 124 € à 3 300 € (de 976,75 F à 857,01 F), taux mensuel de 1,45 % et TEG de 15,98 %, mensualités de 90 € (290,36 F) - de 2 500 € à 3 100 € (de 1087,01 F à 28 334,87 F) taux mensuel de 1,45 % et TEG de 15,98 %, mensualités de 120 € (287,6 F) - de 3 100 € à 7 700 € (de 20 334,87 F à 50 528,69 F), taux mensuel de 1,45 % et TEG de 16,98 %, mensualités de 5 % de l'encours - de 7 700 € à 11 900 € (de 56 508,69 F à 75 433,06 F), taux mensuel de 1,45 % et TEG de 16,98 %, mensualités de 5 % de l'encours - plus de 11 900 € (75 433,06 F), taux mensuel de 1,35 % et TEG de 15,68 %, mensualités de 5 % de l'encours. Les mensualités intègrent le remboursement du capital, des intérêts et de l'assurance du compte (si vous y avez souscrit). Taux mensuels indicatifs. Conditions en vigueur au 23/11/01. Renseignez-vous à l'espace carte.

Le design se met en scène

Pour la première fois, trois décors sortent de l'Opéra de Paris pour accueillir du mobilier et des objets contemporains

ENTIÈREMENT drapée aux couleurs de la salle Garnier, la vitrine du Via (Valorisation de l'innovation dans l'ameublement) impressionne et intimide. De nombreux passants collent leur nez sur le verre pour tenter de voir ce que cette devanture or et rouge, qui court sur plusieurs arcades du Viaduc des arts, dans le douzième arrondissement de Paris, peut bien dissimuler. Certains n'osent franchir le seuil de la porte que ce décor dissimule un peu. Mais il suffit qu'elle soit ouverte pour que les promeneurs s'engouffrent. Ce fut le cas pendant le week-end du 17 au 18 novembre puisque l'exposition « Meubles en scène » a accueilli mille cinq cents personnes. Un succès.

Jusqu'au 31 décembre, l'association du VIA expose les décors, grandeur nature, de trois représentations récentes de l'Opéra national de Paris, dans lesquels elle a introduit des meubles et objets contemporains. La démarche révèle une double ambition : mettre en valeur, « de façon grandiose », les industries françaises de l'ameublement et créer une passerelle entre le monde de l'opéra et celui du design. L'occasion aussi de jouer sur les mots et les notions de meubles en scène et meubles de scène.

Chacune des trois salles de la galerie est donc consacrée à une œuvre lyrique ou chorégraphique dont l'expression symbolique et l'expression esthétique diffèrent : *Eugène Onéguine* (Tchaïkovski/ saison 1997-1998), *Roméo et Juliette* (ballet d'après Shakespeare/saison 2000-2001), *Grandeur et décadence de la ville de Mahagony* (Brecht, saison 1997-1998).

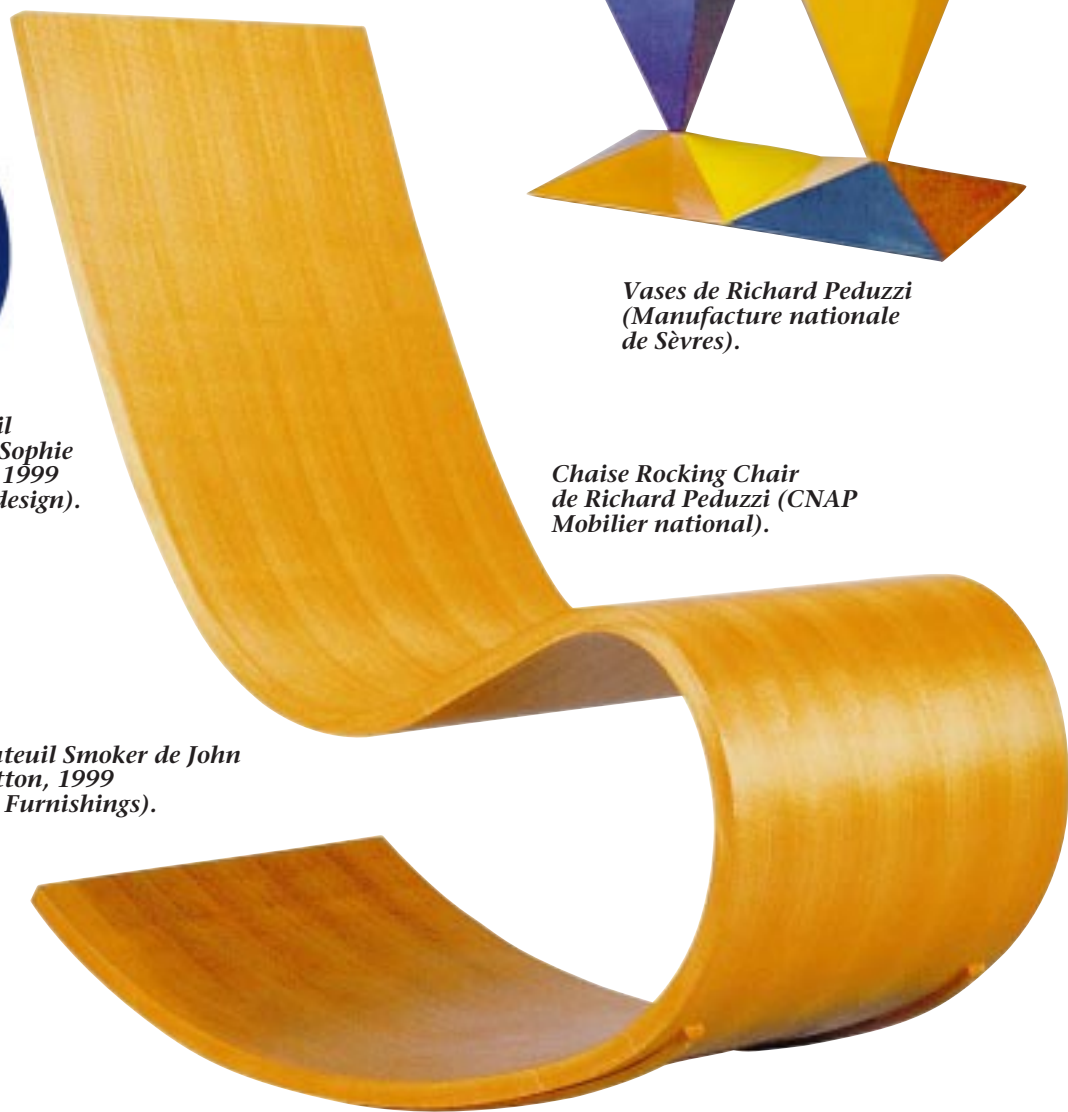
Le mobilier qui a ensuite été ajouté dans ces décors se coule dans ces univers sans jamais les détourner ni faire redondance. En revanche, les éléments mis en scène apportent ce petit supplément qui permet de déporter légèrement le regard et la lecture. « Dans ce contexte, explique



Fauteuil Ioio de Sophie Larger, 1999 (Inoui design).



Fauteuil Smoker de John Hutton, 1999 (JH Furnishings).



Vases de Richard Peduzzi (Manufacture nationale de Sèvres).

Chaise Rocking Chair de Richard Peduzzi (CNAP Mobilier national).



Colonne Pixel de Fabrice Berrux, 2000 (Dix heures Dix)

un responsable du VIA, les meubles que nous avons sélectionnés et retenus deviennent acteurs. La théâtralité du décor, au-delà de la fonction, en amplifie le sens, fondé sur un imaginaire inhabituel. »

Autour de l'immense lustre d'*Eugène Onéguine* ont donc été disposés des meubles au design épuré. Entre autres : la table ronde Nua, en noyer foncé, de Christophe Delcourt ; la lampe Epsilon, en sycomore teinté, de Michel Taurel ; la banquette Barocco de Julie Prisca ; les bibliothèques Poème, en peuplier verni palissandre de Henry Becq. Sols blancs, miroirs aux murs... Ici le parti pris de l'exagération (du décor de l'Opéra) se confronte à la simplicité des lignes classiques du mobilier. Autour du lit de *Roméo et Juliette* sont rassemblés le tabouret de bar Royalton et le miroir Caadre de Philippe Starck. Ainsi que le fau-

teuil Venise de Cyrille Varet ; ou encore les chaises Slow Love, en acajou, de Christophe Pillet. Puis, majestueuse et drôle, la fameuse armoire Hommage, en marqueterie, qui renferme deux gants de boxe rouges, de Hilton McConnico. Des tapis amoncelés ont été disposés sur le sol pour servir une ambiance chaude aux velours lourds, aux teintes grenat et rouge. Le mobilier, aux formes baroques et ornementales, souligne, quant à lui, le caractère dramatique de ce second décor.

MEUBLER L'ESPACE MULTIMÉDIA

Les maisons-boîtes de *Grandeur et décadence de la ville de Mahagony*, où trônent, dans un fatras légèrement dégingué, un cerceuil ouvert, des télévisions..., s'accordent avec un mobilier très contemporain, coloré et « jeune ». On y découvre l'étagère treillis de François Duris ; la console Quick Table en métal laqué et chêne naturel, du Studio Eeos ; le fauteuil Ioio, en tissu stretch, de Sophie Larger ; le fauteuil gonflable Krill, d'Alexis Lahellec ; l'étagère CD Shelf, en aluminium, d'Arik Levy ; la table carrée Facto, piètement tube en tôle acier et plateau stratifié, de Patrick Jouin ; et la colonne Pixel de Fabrice Berrux. Ce mariage des genres a été imaginé pour encourager l'évocation de mondes étranges et décalés. L'ensemble est déroutant. Pari tenu.

L'actualité du VIA passe par cette exposition, mais aussi par le programme qu'il doit présenter en janvier 2002, au Salon du meuble de Paris. Le thème retenu cette année : Comment Hameubler l'espace de visionnage des nouvelles technologies multimédias ? Le VIA propose de répondre à la question à travers une série de projets qu'il a soutenus et sélectionnés en collaboration avec Thomson Multimédia et le CTBA (Centre technique du bois de l'ameublement). Parmi eux : le meuble de rangement de matériel multimédia de Philippe Daney ; une petite architecture domestique pour le « home cinéma » d'Eric Jourdan ; la banquette relax Loon sur véris électriques de Bernard Moise...

Chacune de ces réalisations tente de résoudre un problème lié à l'apparition de la télévision, l'intégration des appareils technologiques dans notre espace privé. « En les habillant, le mobilier en facilite leur acceptation dans un contexte d'intimité dont les équilibres esthétiques fragiles se fondent majoritairement sur une harmonie de style, quelle qu'en soit la version », précise le VIA. Du pain sur la planche pour les designers pour les décennies à venir.

Véronique Cauhapé

L'inspiration végétale du créateur Arnaud Laval

PENDANT des années, Arnaud Laval a travaillé pour les autres dans l'univers du luxe. Un hasard qui l'a conduit chez Guerlain d'abord puis chez Yves Saint Laurent, Jean-Paul Gaultier, Issey Miyake... Pour eux, il a conçu, un peu partout dans le monde, des scénographies et des aménagements de points de vente, transformant des lieux en images. Il s'est enrichi de chaque expérience, s'est plié aux demandes des uns et des autres. Il a aimé se mettre au service de grandes signatures, écouter, apprendre, comprendre et réaliser.

Puis un jour, sans esprit de rébellion, tout naturellement en somme, il a eu envie de créer une ligne de meubles pour, précisément, concrétiser son expérience. Et s'exprimer. « Les contraintes du marketing et du merchandising laissent peu de



Table basse en chêne gougé et verre gravé, Arnaud Laval.

« J'ai envie de créer des articles pour la salle de bains », souligne le créateur. Notamment du luminaire, parce qu'en la matière je ne trouve pas qu'il y ait beaucoup de choses. »

Lignes sobres s'adoucissant de ces courbes et rondeurs qui donnent de la sensualité aux formes. Cette première création de mobilier traduit, avant tout, une approche artistique du design. Sensible au monde végétal, à ces visions universelles de la nature (la forme d'une feuille, le dessin d'une écorce, la trace du vent à la surface de l'eau...), Arnaud Laval ne s'est pas privé de ces petits riens qui le touchent. Ses créations portent la marque de ces images et de ces impressions qui lui sont chères.

Sa table basse en bois reproduit, à l'œil et au toucher, ce mouvement finement « plissé » du sable lorsque la mer se retire. Le miroir en verre gravé en motifs de feuilles de roseaux (repris sur le plateau de la table à manger), la console qui aligne soliflore, horloge et miroir en forme de rames, les appliques aux allures de soleil, d'artichaut, de fossile... déclinent le même univers.

Cette unité de forme et d'inspiration rend singulier le travail d'Arnaud Laval. Singulier et à part. Un statut qu'il revendique : « Cela me convient d'avoir cette démarche artistique et d'apporter dans le domaine du design un esprit un peu différent. » Son parcours n'est probablement pas pour rien à ce regard qu'il porte sur la création. Cet ancien étudiant des arts décoratifs de Prague

(où il souhaitait apprendre le film d'animation), qui fut décorateur de théâtre et de cinéma, avant de se mettre au service des grandes marques de parfumerie et de beauté, n'a jamais cessé de jongler, le plus harmonieusement possible, entre contraintes et liberté, entre, aussi, un ordre géométrique influencé par les théories du Bauhaus et une expression qui tendait à l'ornemental et à la fantaisie. Des contraires qu'Arnaud Laval a fini par réconcilier.

V. Ca.

★ Arnaud Laval, showroom, 11 bis, rue Victor-Schœlcher, 75014 Paris, tél. : 01-46-06-51-50, (sur rendez-vous).

Calendrier

- L'EXPOSITION se tient jusqu'au 31 décembre 2001, à la galerie du VIA, 33, avenue Daumesnil, 75012 Paris. Tél. : 01-46-28-11-11. Entrée gratuite. Du lundi au vendredi, de 10 à 19 heures ; le samedi, de 10 h 30 à 19 heures ; le dimanche, de 11 à 18 heures.
- LE SALON DU MEUBLE DE PARIS a lieu du 10 au 14 janvier 2002, à Paris Expo, porte de Versailles.

Le Monde

Avec Le Monde daté 23 novembre

Le Monde fait son numéRO

LE NUMÉRO SPÉCIAL POUR JONGLER AVEC L'EURO

EN VENTE EXCEPTIONNELLEMENT JUSQU'À LUNDI 26 NOVEMBRE - 10 F (1,52€)

Cette unité de forme et d'inspiration rend singulier le travail du créateur

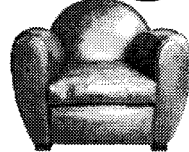
place à l'expression artistique personnelle. Travailler pour les autres demande une grande humilité, ce qui ne m'a d'ailleurs jamais gêné, explique-t-il. Mais simplement, à un moment, j'ai eu le désir de me dégager de tout ça, tout en me servant de ce que j'avais emmagasiné ».

Arnaud Laval s'est lancé dans la création d'une ligne de mobilier où s'exprime enfin sa personnalité et ses goûts propres. Une banquette six places, une table à manger en verre gravé, un miroir Roseaux, une table basse en chêne gougé, une console à rames, des appliques et un vase. Cette première série, qui a été présentée au Salon Maison et objet de septembre, devrait s'enrichir de nouveaux éléments.

PERRONO - BIJOUX

Anciens - Occasions - Argenterie
Pierre précieuses - Brillants
Création et transformation
Achats, Ventes,
Echanges, Réparations
Sélectionné par le guide
"PARIS PAS CHER"
OPERA angle bd. des Italiens
4, chaussée d'Antin
ETOILE 37, avenue Victor Hugo
ouverts du mardi au samedi

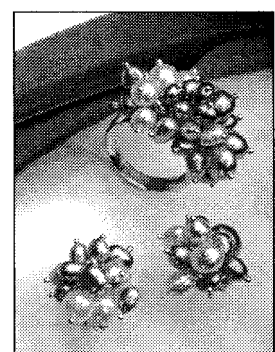
Le véritable fauteuil CLUB de paringer



Superbe modèle fabrication à l'ancienne, copie fidèle du fauteuil CLUB 1930. Structure bois massif, cuir pleine fleur patiné à la main, sur ressorts et crin véritable - tous coloris - Son prix : 15 000 F.
121, rue du Cherche-Midi / 21, Bd Montparnasse 6e
Tél. : 01.42.22.22.08 - Tél. : 01.45.44.10.44

TOUTES LES PERLES DU MONDE

d'Australie, de Chine et de Tahiti.



A voir absolument directement au show room des Ateliers Tamalet. Un grand choix de tours de cou, bagues et boucles d'oreilles. Montages personnalisés.

ATELIERS TAMALET
79, rue du Faubourg Poissonnière, Paris (9^e). Tél. 01.45.23.47.47
Du lundi au samedi de 10 h 30 à 18 h.

David Ellis, le treiziste anglais qui a solidifié la défense du XV de France

Le descendant de l'inventeur du rugby a été appelé par l'entraîneur français, Bernard Laporte

Après deux succès face à l'Afrique du Sud (20-15) et à l'Australie (14-13), l'équipe de France de rugby devait affronter les Fidji, samedi 24 novembre, à Saint-Etienne. Une victoire concrétiserait les progrès des Français, notamment en défense, où le travail effectué sous la houlette de l'Anglais David Ellis, arrière-arrière-arrière-petit-fils de l'inventeur du jeu du ballon à deux bouts, ancien mineur passé par le rugueux rugby à XIII.

lière de Rugby qui aurait « inventé » le noble game, au début du XIX^e siècle. Pendant dix ans, l'arrière-arrière-arrière-petit-fils de l'hurluberlu qui, dit la légende, saisit un jour de 1823 un ballon de football à pleines mains est allé à la mine le matin, puis à l'entraînement l'après-midi, ou au match, chaque vendredi soir. Une double journée, de 5 heures du matin à la nuit tombée.

Pendant des années, David Ellis, 44 ans, a pratiqué l'art du plaquage avec son père, dans le backyard de la maison familiale de Castleford. De cet enseignement, il a retenu l'essentiel : « Si tu es un bon plaqueur, tu pourras jouer dans n'importe quelle équipe. » Il a signé avec les treizistes de la commune. Il ne les a jamais quittés, en dépit des appels pressants et des enveloppes de livres sterling présentées par le président du grand club voisin, Leeds. Il a traversé la grande grève des mineurs britanniques, derrière les banderoles syndicales d'Arthur Scargill, en 1984-1985.

SAINT-ÉTIENNE
de notre envoyé spécial

David Ellis devait brièvement fausser compagnie à l'encadrement de l'équipe de France de rugby, vendredi 23 novembre. Le responsable de la défense, le secteur-clé des deux derniers succès du XV de France, face à l'Afrique du Sud (20-15), le 10 novembre, et à l'Australie (14-13), le 17 novembre, s'est éclipsé après la dernière séance d'entraînement des Français, afin d'aller effectuer son devoir de mémoire. A la veille de la rencontre France-Fidji, qui devait se jouer samedi 24 novembre, à Saint-Etienne, il s'est rendu au musée stéphanois de la mine Puits-Courriat. « Je suis descendu dans la mine pendant dix ans, explique-t-il. C'est quelque chose que j'ai toujours dans le cœur. »

RUGBY

David Ellis n'est « pas un nostalgique », il cultive le souvenir. Bien avant de rejoindre l'encadrement du XV de France, en octobre 2000, cet enfant du Yorkshire, dans le nord de l'Angleterre, a traversé dans les années 1970-1980 un monde qui s'est écroulé sous les coups portés par l'ultra-libéralisme cher à miss Thatcher. Il était mineur, fils et frère de mineur de Castleford, mais aussi rugbyman, ascendance oblige : il descend en droite lignée de William Webb, cet éco-

lier de Rugby qui aurait « inventé » le noble game, au début du XIX^e siècle. Pendant dix ans, l'arrière-arrière-arrière-petit-fils de l'hurluberlu qui, dit la légende, saisit un jour de 1823 un ballon de football à pleines mains est allé à la mine le matin, puis à l'entraînement l'après-midi, ou au match, chaque vendredi soir. Une double journée, de 5 heures du matin à la nuit tombée.

« ÉVOLUER AVEC DES JEUNES »

Le conflit, interminable, l'a laissé sur la paille, prêt pour le grand voyage : d'abord chez les professionnels du rugby à XIII d'Australie, puis dans le Sud-Ouest français, à Villeneuve-sur-Lot. C'est là qu'il a commencé à « évoluer avec des jeunes », à leur enseigner les vertus de « la rigueur, de la discipline et de la technique de plaquage ». « Le rugby, assure-t-il, c'est comme

les autres sports collectifs, ça commence avec une bonne défense, et, après, il s'agit de faire évoluer le jeu vers l'attaque. »

David Ellis a ensuite rejoint Jacques Fouroux au Paris-Saint-Germain XIII, une épopée sans lendemain, qui l'a aidé à envisager une reconversion vers l'autre monde, le rugby à quinze. En 1999, le voilà à Bègles-Bordeaux. Sa science de la défense, reconnue, lui vaut une réputation, et l'attention des spécialistes, dont Bernard Laporte, qui l'appellera à ses côtés en octobre 2000, pour aider le XV de France à peaufiner ses stratégies défensives. Pendant un an, il a travaillé au coup par coup, et à l'œil. Il a signé son premier contrat avec la Fédération française de rugby (FFR) au lendemain de la victoire des Bleus sur l'Australie.

En un an, il n'a, dit-il, accompli que « 30 % à 40 % du travail à faire ». Mais les joueurs de Bernard Laporte le couvrent de propos reconnaissants. « Je lui dois d'avoir amélioré considérablement mon jeu défensif, mon positionnement et mon remplacement, ma technique du plaquage et la communication avec mes partenaires », affirme Fabien Galthié, le capitaine du XV de France. « Il nous apprend à ne pas nous retrouver à cinq contre trois dans un regroupement, à toujours regarder la défense adverse et à s'adapter », ajoute Patrick Tabacco, le troisième-ligne centre.

Les plus beaux compliments lui ont été troussés par son alter ego australien, John Muggleton. A l'is-

sue de la victoire des Bleus, l'homme chargé de la défense australienne a tenu à échanger son maillot avec David Ellis, en lui tenant à peu près ce langage : « Bravo, tu as bien analysé notre jeu, tu as construit une défense qui empêche de faire plein plein de choses. » Plus tard, l'ouvreur australien Stephen Larkham est à son tour venu adresser son mot de félicitations à l'homme qui a érigé le mur défensif du XV de France.

Après un an d'un travail aussi méticuleux que ponctuel, l'Anglais qui a appris aux rugbymen français à mieux communiquer entre eux sur le terrain mesure avec plaisir « les progrès » de ses élèves. C'est un bond en avant, certes, mais pas suffisant. « La défense est bien en place, reconnaît-il, mais il faut continuer à travailler sur l'intelligence des situations. Il faut encore apprendre à analyser son placement en fonction du type de jeu proposé par les adversaires. »

Eric Collier

Les équipes

Samedi 24 novembre, à Saint-Etienne
Le XV de France : 15. Pottreud - 14. Bory, 13. Marsh, 12. Traile, 11. Dominici - 10. Merceron ; 9. Galthié (cap.) - 8. Tabacco, 7. Magne, 6. Betsen - 5. Privat, 4. Auradou - 3. De Villiers, 2. Ibanez, 1. Crenca.
Remplaçants : 16. Bru, 17. Poux, 18. Nallet, 19. Chabal, 20. Michalak, 21. Jeanjean, 22. Rougerie.

Le XV des Fidji : 15. Serevi - 14. Vanibaka, 13. Satala, 12. Derenalagi, 11. Delasau - 10. Little, 9. Rabaka - 8. Dohverata (cap.), 7. Tukabe, 6. Davu - 5. Katalau, 4. Domotaili - 3. Cavubati, 2. Bui, 1. Dlodrau.
Remplaçants : 16. Nagi, 17. Nyholt, 18. Kojamabole, 19. Nallege, 20. Lasagavibau, 21. Tuisese, 22. Waga.

Alain Prost ne veut pas « jeter l'éponge »

L'écurie française doit effacer 200 millions de dettes et trouver de nouveaux partenaires pour la saison 2002

ALAIN PROST veut y croire, envers et contre tout. « On a dit que j'allais jeter l'éponge. Ce n'est pas du tout le cas. On va se battre pour continuer l'aventure qui est la nôtre. » Malgré la situation de redressement judiciaire dans laquelle se trouve Prost Grand Prix, depuis la décision du tribunal de commerce de Versailles (Yvelines), jeudi 22 novembre (*Le Monde* du 23 novembre), l'ancien pilote de course a bien l'intention d'alléger ses monoplaces bleues sur la grille de départ du Grand Prix d'Australie, le 3 mars 2002, première étape de la prochaine saison de formule 1, il l'a annoncé jeudi 22 novembre au siège de l'usine de Prost Grand Prix à Guyancourt (Yvelines).

FORMULE 1

Fondée en 1997 sur les cendres de l'écurie Ligier qui était alors la propriété de l'Italien Flavio Briatore, Prost Grand Prix, qui n'a jamais pu atteindre les objectifs sportifs qu'elle s'était fixés, vit l'instant le plus délicat de sa courte existence. La procédure en cours met momentanément l'entreprise à l'abri de ses créanciers puisque les 200 millions de francs, soit 30,5 millions d'euros de dettes, hors groupe, sont gelés. M^r Franck Michel a été nommé administrateur judiciaire pour une période de six mois durant laquelle l'écurie est mise en observation.

Au dire de son patron, cette nouvelle situation n'affecte pas automatiquement les ambitions de l'écurie. « L'administrateur judiciaire fera un travail d'assistance et non pas de représentation pour trouver des solutions dans un proche futur », veut croire Alain Prost. « Le but est d'obtenir un accord entre l'administrateur et les fournisseurs en recourant à un crédit », assure-t-il.

Les besoins nécessaires à la pleine relance de l'activité de l'entreprise sont estimés à 500 millions de francs (76 millions d'euros) pour le budget 2002, somme qui, tout en étant importante dans l'absolu, correspond selon Alain Prost, au seuil de pauvreté en F1.

L'ancien champion a révélé être à la recherche « d'un gros sponsor ou d'un financement de gros investisseurs » qui apporterait 200 millions de francs qui viendraient s'ajouter aux 100 millions de francs que Prost Grand Prix doit récupérer des droits TV pour l'année 2001.

Parmi les hypothèses les plus fréquemment citées ces derniers mois, la piste du prince saoudien Al Whaleed aurait, semble-t-il, fait long feu, les événements du 11 septembre n'y étant pas étrangers.

Aujourd'hui, des sponsors seraient d'accord pour suivre Alain Prost dans son aventure à condition qu'il fasse l'intégralité de la saison 2002. L'autre condition étant que les fonds ne soient pas utilisés pour rembourser les dettes. Il existerait, à ce jour, cinq à six possibilités tout aussi sérieuses.

NOUVELLES OFFRES

Depuis l'annonce du redressement judiciaire qui rend « la situation plus claire au niveau juridique et social », trois ou quatre nouvelles offres seraient arrivées, a déclaré le patron d'écurie qui reconnaît avoir versé une caution d'engagement pour 2002 de 260 000 dollars auprès des instances sportives. « On n'est pas obligé d'avoir bouclé notre budget à 100 % pour débiter la prochaine saison », explique-t-il.

« Aujourd'hui, il faut faire tout ce qu'il faut pour sauver l'entreprise », assure Alain Prost, tout en rappelant que « celui qui paie, au propre comme au figuré, c'est moi », le quadruple champion du monde n'a pas exclu que son maintien à la tête de la société puisse être remis en question, voire que son nom n'y soit plus associé. « On prendra la meilleure solution possible en fonction de la pérennité de l'équipe », a-t-il précisé.

Le groupe de techniciens constitué en 2001 a été le plus efficace dont il a pu disposer depuis quatre ans - les voitures bleues ont été les plus fiables de la saison 2001, juste derrière les Ferrari - et, surtout, aucun élément-clé ne l'a quitté. Une fidélité que l'écurie voudrait aussi connaître du grand public.

Jean-Jacques Larrochelle

Victoire de la skieuse française Laure Péquegnot aux Etats-Unis

LA FRANÇAISE Laure Péquegnot a remporté, jeudi 22 novembre, le slalom de Copper Mountain (Colorado), première étape de la Coupe du monde féminine de ski alpin. La skieuse d'Echirrolles (Isère) a dédié cette victoire - la première de sa carrière - à Régine Cavagnoud, décédée le 31 octobre après avoir très violemment heurté un membre de l'encadrement de l'équipe d'Allemagne lors d'un entraînement sur le glacier autrichien du Pitztal.

« Cette victoire est pour Régine. J'ai beaucoup pensé à elle et je me suis sortie les tripes pour elle. Elle m'a inspiré, spécialement dans la deuxième manche, lorsque je perdais mon casque ; j'ai dû fixer mes lunettes et j'ai cassé une porte... Je me suis dit : "Tu dois te battre jusqu'au bout comme l'aurait fait Régine." » Laure Péquegnot a devancé les Autrichiennes Christine Sponring et Carina Raich.

POLÉMIQUE

Les circonstances de la mort de Régine Cavagnoud n'ont, par ailleurs, toujours pas été élucidées. Une polémique s'est installée entre la justice autrichienne et la Fédéra-

tion française (FFS). Mercredi 21 novembre, le procureur du tribunal d'Innsbruck, Heinrich Cede, avait indiqué qu'un entraîneur français, Xavier Fournier, était soupçonné de négligence (*Le Monde* du 23 novembre), laissant entendre que le technicien français aurait omis d'avertir les Allemands du passage non planifié de Régine Cavagnoud sur la piste où se trouvait, en contrebas, l'entraîneur Markus Anwander. Jeudi, l'avocat autrichien de la FFS, Andreas Ermacor, a affirmé que l'équipe allemande était informée du départ de Régine Cavagnoud pour sa dernière descente d'entraînement de la matinée. « Il appartenait aux Allemands de transmettre par radio l'information du départ de Cavagnoud », a-t-il déclaré à l'Agence France-Presse (AFP).

L'avocat de la FFS a, enfin, jeté le doute sur la valeur des dépositions de Xavier Fournier et de l'autre entraîneur français, Lionel Finance. Ces dépositions « n'ont pas été signées » et la gendarmerie autrichienne « a procédé à des auditions sans interprète », a-t-il souligné.

F.P.

DÉPÊCHES

■ **DOPAGE** : les contre-expertises pratiquées sur les échantillons d'urine des cyclistes sur piste Joan Llaneras (Espagnol) et Massimo Strazzer (Italien), dont l'analyse, pratiquée à Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine) par le Laboratoire national de dépistage du dopage, selon le protocole qu'ils ont mis au point, avait conduit à déclarer les deux champions « non négatifs à l'érythropoïétine », se sont révélées négatives, a-t-on appris mercredi 21 novembre. Ce double résultat pourrait remettre en question la fiabilité de la méthode française adoptée par l'Union cycliste internationale (UCI) depuis le 1^{er} avril.

■ **FOOTBALL** : l'Olympique lyonnais s'est lourdement incliné (4-1), jeudi 22 novembre à Bruges (Belgique), lors de la rencontre aller des 16^e de finale de la Coupe de l'UEFA. Les buts belges ont été inscrits par Gaëtan Englebert (5^e), Peter Van der Heyden (55^e), Andres Mendoza (76^e) et Tjorven De Brul (90^e). Pégyu Luyindula réduisant le score (83^e) pour les Lyonnais. Lille, en revanche, s'est imposé (1-0) sur le terrain de la Fiorentina grâce à un but de Dagui Bakari (24^e). Quant au Paris-Saint-Germain, privé de son attaquant Nicolas Anelka, mis à pied par l'entraîneur Luis Fernandez, à la suite d'une altercation lors d'une séance de travail, il a obtenu le match nul (0-0) en Ecosse face aux Glasgow Rangers. Les matches retour se joueront les 4 et 6 décembre.

■ **Le milieu de terrain espagnol de Brescia** (division 1 italienne) Josep Guardiola a été contrôlé positif à la nandrolone (stéroïde anabolisant) lors d'un contrôle de routine effectué le 21 octobre, a annoncé, jeudi 22 novembre, le Comité olympique italien (CONI). Le joueur a été contrôlé à l'issue du match Piacenza-Brescia, comptant pour la 8^e journée du championnat d'Italie.

■ **Strasbourg a été déclaré vainqueur sur tapis vert** (3-0) contre Grenoble, jeudi 22 novembre, par la Commission d'organisation des compétitions de la Ligue nationale (LNF), après l'interruption, le 13 novembre à Grenoble, en raison d'une panne de courant, de ce match de la 16^e journée du championnat de D2. Les Alsaciens reprennent la tête du classement avec 35 points. Grenoble est 16^e avec 17 points.

■ **BASKET-BALL** : l'équipe de France a battu la Hongrie (81-73) lors de la première journée du groupe D des éliminatoires du championnat d'Europe 2003, mercredi 21 novembre, à Chalon-sur-Saône.

ANYWAY.com
Comparez. Voyagez.

Exclusivité Anyway.com

Thai
Thai Airways International

VOLS AIR/TTC

Bangkok 3935 F

CIRCUIT VOL - HOTEL*** (9j/7n, en 1/2 pension)

Bangkok / Phuket 6375 F

0 825 008 008 ** www.anyway.com

3615 anyway ***

* Prix par personne à partir de, au départ de Paris. Pour la validité, nous consulter.
Lic 075960011 **0,99F/min ***2,23F/min

NOMADES
A CHINGUETTI

ATELIERS D'ÉCRITURE
avec Ahmed Baba Miské, Monique Enckell, Marie-Florence Ehret.

du 30 nov. au 7 déc. 01

à partir de **4 800 F***
ou 731,75 €

Informations et réservations :
VIRGINIE 04 75 04 16 11 - C N° Indigo 0 820 830 255

universites@point-afrique.com
www.point-afrique.com

Point-Afrique

* hors taxes d'import et TVA

Il n'y a pas de honte à vouloir gagner de l'argent

Le Revenu
Comment s'enrichir aujourd'hui

LE REVENU BOURSE
Chaque semaine
Le Revenu
Les actions favorites CAC40

LE REVENU PLACEMENTS
Chaque mois
Le Revenu
Augmentez vos revenus de 10000 à 20000 F/mois

Un abonnement découverte d'un mois offert aux lecteurs du "Monde"
appelez au 01 49 29 30 00
ou envoyez votre carte de visite :
Le Revenu (service abonnement) 1 bis avenue de La République, 75011 Paris

THÉÂTRE Le Théâtre des Gêmeaux, à Sceaux (Hauts-de-Seine) présente jusqu'au 2 décembre – avant une tournée dans toute la France – la pièce *Mesure pour mesure*, de William Shakespeare, dans une mise en scène de Jacques Nichet.

● **CETTE PIÈCE** cynique sur la justice, l'une des plus engagées et des plus magiques du dramaturge anglais,

sonde nos douleurs et nos perversions cachées. ● **LA MISE EN SCÈNE** de Jacques Nichet, qui respecte les moindres nuances du texte, est invisible par absolu de transparence,

devenant mystérieusement vraie. ● « **MESURE POUR MESURE** nous rappelle que vouloir trop de pureté, trop vouloir relever la tête face à la corruption, peut ouvrir la porte à d'autres

corruptions », estime Jacques Nichet. « *Mesure pour mesure ne veut pas dire œil pour œil, cela veut dire au contraire essayer de mesurer le monde avec un œil mesuré.* »

Quand Shakespeare éclaire les « angles morts » de nos consciences

Jacques Nichet présente à Sceaux, dans une mise en scène subtile, « *Mesure pour mesure* », pièce écrite en 1604 par le dramaturge anglais. Ce théâtre démoniaque et magique pose la question de la corruption du pouvoir politique et de la justice des hommes

MESURE POUR MESURE, de Shakespeare. Mise en scène : Jacques Nichet. Texte français : Jean-Michel Déprats. Avec Philippe Fretun (le duc de Vienne), Philippe Demarle (Angelo), Vanessa Larré (Isabelle), Loïc Houdré (Claudio), Pierre Baux (Lucio)...

LES GÊMEAUX, 49, avenue Georges-Clemenceau, Sceaux (92). Tél. : 01-46-60-05-64. Du jeudi au samedi, à 20 h 45. Dimanche, à 17 heures. Durée : 2 h 40. Jusqu'au 2 décembre. Le spectacle sera joué au Théâtre national de Toulouse, dirigé par Jacques Nichet, du 7 au 30 décembre. Tournée 2002 : Bordeaux (5 au 10 janvier), Narbonne (15 et 16 janvier), Foix (22 janvier), Sète (25 et 26 janvier), Nîmes (5 et 6 février), Tarbes (9 février), Saint-Louis (23-24 février), Reims (28 février et 1^{er} mars), Marseille (6 au 16 février).

Soir de fête d'une rare beauté : la pièce de Shakespeare la plus surprenante, une perfection de mise en scène, des comédiens surmaturels. Cela vaut vraiment la peine de prendre sa voiture jusqu'à Sceaux, ou le RER jusqu'à Bourg-la-Reine et ses pieds durant mille mètres pour ne pas manquer cette merveille. Un chef d'Etat (Shakespeare l'appelle le Duc) décide subitement de confier le pouvoir à son « *deputy* » (quelque chose comme son « directeur de cabinet »), Angelo. Commence alors une pièce sur la justice. Il semble qu'aient été décidées ou votées, une dizaine d'années plus tôt, des lois draconiennes touchant entre autres choses des conduites sexuelles et que le Duc – clémence, ou peur de son avenir politique – ne s'y soit pas conformé. D'où quelques flottements dans l'esprit

public : les citoyens vont-ils mettre en doute ces lois ? Rappelons-nous Blaise Pascal : « *Le peuple n'obéit aux lois que parce qu'il les croit justes.* » Et le Duc sait qu'Angelo, son remplaçant, sera, lui, hors de toute indulgence : il va rétablir l'ordre. Mais il sait aussi (Shakespeare nous l'apprendra plus tard) qu'Angelo est un triste sire, un goujat cynique.

Mesure pour mesure est du théâtre cynique aussi : tous les acteurs, sauf un, style ministre de l'intérieur à la Chevènement, sont des injustes, des dépravés. Pas tous les jours. Et la force de la pièce est là. Le titre est d'ailleurs emprunté à l'Évangile selon Matthieu : « *Ne jugez pas afin de n'être pas jugé* » et Matthieu, rappelez-vous, enchaîne sur la métaphore de la paille et de la poutre.

La première décision du président intérimaire, Angelo, est de condamner à mort un garçon, Claudio, pas bien méchant, au motif qu'il a « enlacé » sa fiancée avant mariage. Et un quidam tout ce qu'il y a d'étrange, foldingue, provocateur, Lucio, le trublion de la pièce, conseille alors à la sœur de Claudio, Isabelle, qui est dans un couvent, juste à la veille de prononcer ses vœux, d'aller demander au despote la grâce de son frère. Isabelle est jolie comme tout : vous devinez ce qu'Angelo exige d'elle en échange. Elle refuse, même malgré les supplications de son frère. Elle lui hurle son dégoût ! Shakespeare est démoniaque, lui aussi : il embarque la sœur et son frère sur un même torrent de panique et d'abjection.

Les fils de l'action sont en fait tirés, sous le manteau, par le vrai gouvernant, le Duc, qui ne s'est pas absenté, qui est resté là, déguisé en moine de passage, et dont nous découvrons qu'il est presque pire que tous quand il exige la décapitation d'un prisonnier qu'il sait inno-



Isabelle (Vanessa Larré) supplie Angelo (Philippe Demarle) d'accorder grâce à son frère, sous les yeux du Duc (Philippe Fretun), dans la mise en scène de Jacques Nichet.

cent, quand il fait croire à Isabelle que son frère est exécuté, cela pour la rendre folle, par sadisme pur. Nous nous demanderons, à la dernière scène, si ce Duc n'a pas tout combiné, y compris sa fausse absence, à seule fin de mettre dans son lit la si belle, si cloîtrée, mais si sauvage, si « talibane » Isabelle.

Oui, encore une fois tout et tous sont à double entente dans cette pièce. L'une des scènes les plus fortes, comble de rire-horreur, est l'arrivée des bourreaux qui entrent dans la cellule d'un condamné à mort, le matin de l'exécution. Le condamné déclare que non, qu'il n'a pas l'esprit à ça, ce matin, qu'« aucun homme au monde ne le persuadera de mourir aujourd'hui ». Et le Duc déclare : « *Il n'est nullement apte à la mort. L'y envoyer dans cet état serait criminel.* » C'est là un

des textes les plus singuliers sur la peine de mort qui ait été écrit. Double visage aussi celui de Lucio, l'écervelé brouillon, qui, ne sachant pas qu'il s'adresse au Duc dissimulé sous sa robe de bure, lui balance, sur son comportement de Duc, une cascade d'abominations, dont nous ne savons d'ailleurs si telles ou telles ne seraient pas vraies. Mais, du même élan, c'est ce même Lucio qui clame que le retour du Duc éviterait un désastre, que lui seul est un politique intelligent et fiable. Cette charge ne demande pas des incorruptibles avant tout.

« *La justice et la vérité sont deux points si subtiles que nos instruments sont trop mousses pour y toucher "exactement"* », écrivait encore Pascal (aujourd'hui nous disons « émoussés », et non « mousses »). C'est là le fond de la pièce, que

Lucio, dans l'une de ses étincelles, définit joliment : « *Ce vieux Duc fantaisie des coins noirs* », « *The old fantastical Duke of dark corners* ». Disons autrement : « des recoins d'ombre », ou même « des angles morts ». C'est cette sonde des douleurs et perversions cachées qui fait de *Mesure pour mesure* l'une des plus grandes pièces de Shakespeare, la plus « engagée » en même temps que la plus magique.

La mise en scène de Jacques Nichet est un chef-d'œuvre. Chef-d'œuvre d'approche simple, de touche délicate, d'éclairage vrai. Il ne suffit même pas de dire que Jacques Nichet a été le passeur sûr, sincère, des moindres nuances de pensée de Shakespeare. C'est plus beau que cela : sa mise en scène est invisible par absolu de transparence, comme lorsque Jacques

Chardonne dit des nouvelles de Tchekhov, qu'« *elles n'ont pas l'air écrites, elles sont mystérieusement vraies* ». La mise en scène de Jacques Nichet n'a pas l'air mise en scène, elle est mystérieusement vraie, c'est le comble de l'intervention fine : la pièce apparaît peu à peu comme d'elle-même, il n'y a de comparable que l'émotion du photographe, dans son cabinet noir à loupote rouge, qui voit apparaître, sur le blanc pur du papier, l'image de la vie, par l'action secrète du « révélateur ».

La mise en scène de Jacques Nichet est un chef d'œuvre d'approche simple, d'éclairage vrai

Et rien ne nous échappe, cependant, sur la scène, des tours d'apparence de cette mise en scène, tout attentive à donner souffle aux « angles morts » des consciences, par des apparitions-disparitions de présences réelles et d'ombres, par une élégance à faire tourner en rond l'espace de la scène afin de changer notre saisie de ce qui lie ou oppose les figures, selon l'axe du regard. Admirable orientation des comédiennes et comédiens, d'une parfaite entente, parfaite unité – c'est cela aussi qui donne ce rappel du « révélateur ». Ce n'est pas la première fois que Jacques Nichet, par l'énergie spirituelle de son intervention, par la poésie pure de sa touche et de sa vision, s'affirme, hors de toute vogue, l'honneur de son art.

Michel Cournot

Biographie

● 1964 : Jacques Nichet fonde à l'École normale supérieure une troupe, le Théâtre de l' Aquarium, qui devient professionnelle en 1970 et s'installe en 1972 à la Cartoucherie de Vincennes, en même temps que le Théâtre du Soleil, avec le désir, ancré dans le mouvement politique et artistique de l'après-68, d'inventer de nouvelles formes et un autre rapport avec le public.

● 1972-1986 : Jacques Nichet travaille avec deux autres metteurs en scène, Didier Bezace et Jean-Louis Benoît. Il signe une douzaine de spectacles, inscrits dans l'enjeu de la compagnie : créer un répertoire qui parle de notre temps. Il met en scène *Marchands de ville*, qui traite de la spéculation immobilière, ou *La jeune lune tient la vieille lune toute une nuit dans ses bras*, sur le thème des occupations d'usines. Il s'intéresse également aux textes non dramatiques, comme ceux de Kafka et Vittorini réunis dans *Correspondance*.

● 1986-1997 : Jacques Nichet est nommé au Centre dramatique national des Treize Vents, à Montpellier, et le Théâtre de l' Aquarium continue sa route sans lui. Il met en scène des auteurs d'univers très différents : Lorca (*La Savetière prodigieuse*), Giovanni Machia (*Le Silence de Molière*), Sygne (*Le Baladin du monde occidental*), Hanoch Levin (*Marchands de caoutchouc*) ou Aimé Césaire (*La tragédie du roi Christophe*, créé au Festival d'Avignon en 1996).

● 1997 : Jacques Nichet est nommé directeur du Théâtre national de Toulouse Midi-Pyrénées, qu'il inaugure en octobre 1998 avec *Le jour se lève*, *Léopold*, de Serge Valletti. Il met en scène Horvath, Daniel Keene, Valletti et Koltès (*Combat de nègre et de chiens*), présenté au Festival d'Avignon en 2001. Et il aborde pour la première fois Shakespeare, avec *Mesure pour mesure*.

Jacques Nichet, metteur en scène

« Cette pièce nous incite au pardon plus qu'à la rigueur »

« **Voilà maintenant trente-cinq ans que vous faites du théâtre, et vous n'avez jamais mis en scène Shakespeare. Comment l'expliquez-vous ?** »

– Je crois que j'ai eu peur, parce que d'immenses metteurs en scène ont monté cet auteur. Je trouvais difficile d'apporter sa petite pierre à cet édifice majestueux. Mais en même temps, je me suis dit : « *Je vais passer toute ma vie à côté de ce monsieur, c'est quand même dommage. Il faut essayer.* » Je me suis replongé dans Shakespeare. *Mesure pour mesure* a retenu mon attention par sa modernité. Beaucoup d'œuvres de Shakespeare sont très contemporaines, ce n'est donc pas une grande découverte. Mais celle-ci me semblait en grande résonance avec notre époque.

– **Mesure pour mesure est pourtant une pièce peu représentée en France, où elle est facilement jugée trop morale, voire moralisatrice. Qu'est-ce qui vous a intéressé dans cette pièce-là ?**

– Précisément le fait qu'elle entre en résonance avec nos angoisses contemporaines sur la corruption des pouvoirs, sur le pouvoir des juges, sur l'intégrisme – encore plus fortement aujourd'hui –, sur les maladies sexuelles, sur le thème général de la corruption –, un mot que l'on entend beaucoup en ce moment. *Mesure pour mesure* nous rappelle que vouloir trop de pureté, trop relever la tête face à la corruption, peut ouvrir la porte à d'autres corruptions. C'est une mise en garde contre une trop grande dureté. Shakespeare nous dit qu'il faut accepter la vie avec ses hauts et ses bas. Il incite au pardon plus qu'à la rigueur.

– **Fait-il pour autant une œuvre morale ? Si l'on veut. Mesure pour mesure a été parfois considérée comme telle. Elle a aussi été consi-**

dérée comme totalement immorale. Tout le XIX^e siècle, par exemple, l'a refusée, en Angleterre même, un peu comme le *Dom Juan* de Molière a été rejeté en France à cette période. C'est le XX^e siècle qui, en Angleterre, a redécouvert *Mesure pour mesure*, avec énormément d'interprétations différentes.

– Selon les mises en scène, on a fait du duc un représentant du Christ ou un politicien véreux. La pièce est très ouverte, très controversée, très commentée – c'est une des œuvres de Shakespeare les plus commentées, après *Hamlet*. Elle fascine le metteur en scène parce qu'il sait qu'il va lui donner une orientation, donc un sens. Et il sait aussi que d'autres metteurs en scène donneront d'autres versions. Cela fait de *Mesure pour mesure* une œuvre très énigmatique.

– **Quel sens avez-vous choisi de donner à votre mise en scène, en particulier au rôle du duc, le personnage central ?**

– Je vois paradoxalement dans *Mesure pour mesure* un premier état de *La Tempête*. Comme si le duc de Vienne était déjà un peu Prospero, c'est-à-dire un homme caché, secret, en retrait, qui regarde les autres s'agiter et qui cherche à se venger. En même temps, cet homme accorde finalement son pardon. Il accepte l'état du monde et il essaie de le tirer vers le haut. D'aller vers plus de reconnaissance de l'autre, plus de confiance, plus de mesure, justement. *Mesure pour mesure* ne veut pas dire œil pour œil, cela veut dire au contraire essayer de mesurer le monde avec un œil mesuré. Essayer de le comprendre. Essayer peut-être – et c'est cela le théâtre – de voir l'autre dans sa différence, et l'accepter. Ce que ne fait pas Angelo, ce que ne font pas les intégristes. Ils sont enfermés dans leur dogme et dans leur lettre, ils appliquent

des principes et ils ne voient plus les hommes.

– **Mesure pour mesure pose une question centrale : est-ce qu'on peut juger un autre être humain ? L'homme étant tellement instable, labile, glissant, informe, comment pourrait-il porter un jugement définitif sur un autre être labile, glissant et informe ? Angelo ne peut pas revenir en arrière, il a frappé, il est sans appel, il n'accepte aucun recours en grâce. Toute la pièce montre qu'il a eu tort : la vie est glissement, instabilité, il ne faut pas arrêter un jugement une fois pour toutes.**

– **Quelle place accordez-vous à Mesure pour mesure dans l'œuvre de Shakespeare ?**

– Au XX^e siècle, il a été reproché à cette pièce d'être informe. C'est vrai qu'elle semble mal construite. Elle commence comme une tragédie, et elle se termine dans un autre genre, indéfini, qui gêne, comme le *Dom Juan* de Molière gêne, parce qu'il n'est pas calibré, en quelque sorte. C'est précisément ce qui me plaît. De même qu'aujourd'hui on adore le *Dom Juan* de Molière parce que c'est une pièce libre, j'aime *Mesure pour mesure* parce que c'est du théâtre en liberté.

– **Shakespeare est dans sa maturité quand il écrit cette pièce. Hamlet date de 1601, Mesure pour mesure de 1604. Les grands chefs-d'œuvre restent à venir. Mais on a l'impression que Shakespeare cherche déjà à atteindre le genre un peu romanesque de la fin de sa carrière. Qu'il veut échapper à la tragédie comme univers fermé sur le sang, la vendetta. Tout se passe comme s'il disait : il y a autre chose sur terre que du sang et du sang et du sang. Et peut-être aspirons-nous tous à un monde qui échappe à l'enfermement sanguinaire de la tragédie, du destin.**

– Je crois qu'aujourd'hui non

plus nous n'avons pas envie de la tragédie. Dans la confusion, dans la difficulté, nous cherchons une libération de l'homme par rapport à lui-même, à son destin, à la fatalité. Je ne pense pas qu'il y ait une fatalité tragique, même si on peut le croire quand on lit les journaux. Shakespeare nous dit : mais non, croyez qu'un autre monde est pos-

sible, on ne peut pas se contenter de ce monde-là. Avec *Mesure pour mesure*, il appelle de ses vœux non pas une tragi-comédie, mais un théâtre à l'état naissant, plus libre, qui va éclore dans *La Tempête* et dans les dernières pièces. »

Propos recueillis par Brigitte Salino

POLY/OUES présente

CHANSON · PLUS

B I F L U O R É E

AUDITORIUM ST-GERMAIN-des-PRÉS

4/6, rue Félibien. 75006 PARIS
M° Odéon/Mabillon

du 15 novembre 2001 au 6 janvier 2002

Novembre : les jeudis, vendredis et samedis à 20h30
Décembre et janvier : du mercredi au samedi à 20h30 et le dimanche à 17h
Relâche le dimanche 30/12. Soirée exceptionnelle le lundi 31/12

COULEURS ALBUM
Pour en savoir plus sur le spectacle

Télérama

Location : Théâtre - 01 44 07 37 43 - Magasins Fnac - 0 892 68 96 22 (21 F/mn)
Carrefour - Réseau France Billet - 3615 Billetel (2,21 F/mn) - www.fnac.com

fonds · soutien

subventionné par le Maire de Paris

Cinq pianistes unis par le talent

Vahan Mardirossian publie un premier disque qui le place dans la lignée de Sviatoslav Richter, Jorge Bolet, Clara Haskil et Robert Casadesus

QUEL point commun peut réunir aujourd'hui Vahan Mardirossian, Sviatoslav Richter, Jorge Bolet, Clara Haskil et Robert Casadesus ? Le talent, qui transcende les générations et les époques.

Le premier est un jeune pianiste arménien vivant en France. Il publie son premier disque chez Intrada... qui édite son premier enregistrement. Mardirossian se présente dans un programme Schubert exigeant. Son interprétation de la *Sonate en la majeur op. 120*, des *Impromptus op. 90* et de la *Wanderer-Fantaisie* est un miracle (qui plus est enregistré de façon splendide). Une telle conscience de la forme, une telle adéquation entre contrôle du son, couleurs irisées, galbe des phrases, articulation, diction et expression sont rarissimes et nous font penser à Kempff et à Richter, pianistes dissemblables au possible. Mardirossian les réconcilie en faisant siennes la poésie rêveuse du premier et la force incantatoire du second (1 CD Intrada 001. Distribué par Abeille-Musique).

Justement, le deuxième, Sviatoslav Richter, était une légende avant même qu'il ne franchisse le rideau de fer : le disque l'avait fait connaître. Ses débuts aux Etats-Unis, en pleine guerre froide, ont été un coup d'éclat comme on n'en a pas connu depuis. RCA a retrouvé l'unique témoignage capté en stéréo de l'un de ses récitals donnés à Carnegie Hall, en décembre 1960. Il faut entendre ce document aussi composite que passionnant. La *Soixantième*

me *Sonate* de Haydn, le *Quatrième Scherzo* et la *Troisième Ballade* de Chopin, quatre préludes de Rachmaninov, la *Sixième Sonate* de Prokofiev, des extraits de ses *Visions fugitives* et une giclée de bis sont au programme. S'agissant de giclée : les *Jeux d'eau* de Ravel sonnent ici comme une pluie givrée. Richter jouait avec un mépris réjouissant pour toute tradition interprétative. Ce piano sonne aussi neuf qu'en 1960 (2 CD RCA 09026-63844-2).

Le troisième, Jorge Bolet, était un artiste élevé dans le culte du beau piano. Hélas ! il dut attendre d'être pris sous contrat par Decca, la dernière décennie de sa vie, pour ne plus être un pianiste pour *happy few*. RCA a retrouvé (décidément, ils ont dû faire le ménage...) des bandes enregistrées en 1972 et 1973 et pas publiées, à l'époque. Liszt est au programme. On admire le modelé des phrases amoureusement chantées par Bolet, cet amour pour le piano qui lui fait mettre de côté l'aspect le plus flamboyant et héroïque du *Grand galop chromatique*, des *Funérailles*, des *Etudes de concert*, de la *Rhapsodie espagnole* pour les dessiner d'un trait léger, les mettre en couleurs et les aérer pour mieux les orchestrer sur un piano splendide. *Rêve d'amour*, par Bolet ? C'est Elisabeth Schwarzkopf chantant l'opérette viennoise (1 CD RCA 09026-63748-2).

Le quatrième... est une femme qui a accédé à une gloire aussi soudaine que tardive, sept-huit ans avant qu'elle ne meure, en 1960.

Clara Haskil n'a depuis jamais quitté la conscience des mélomanes, grâce à Philips qui a maintenu ses disques au catalogue avec une fidélité récompensée par des ventes nombreuses. C'est pourtant Taha qui publie de nouveaux inédits dans un album illustré de photographies splendides et dans une monophonie royale. On trouvera ici les *Concertos pour piano n° 19 et 20* de Mozart, le *Quatrième Concerto* de Beethoven, les *Bunte Blätter* et les *Variations Abegg* de Schumann et quatre sonates de Scarlatti rescapées des dix-huit que la pianiste enregistrait pour la BBC en 1946.

UNE COMPAGNIE MIRACULEUSE

Une fois encore on s'interrogera, comme Haskil elle-même, incrédule devant l'attachement soudain du public à son égard : « *Pourquoi ai-je du succès - car il y a des pays où j'en ai beaucoup, et même seulement avec Mozart ? Qu'est-ce qui émeut certains aux larmes ?* » A quoi tous les chefs qui jouèrent avec elle répondaient que sa compagnie était miraculeuse. Il ne s'agissait plus de dialoguer dans les concertos, avec le jeu habituel et facile des questions-réponses, mais d'aller ensemble vers le même but : la musique. Haskil joue ici avec Ferenc Fricsay, Hans Schmidt-Isserstedt et Dean Dixon (2 CD Taha 389/390. Distribués par Harmonia Mundi). Ajoutons que Westminster réédite les onze sonates de Scarlatti enregistrées par Haskil en 1951. Cette nostalgie, ce classicisme

cordes, il développe une expression à l'archet, mais aussi avec le plat de la main ou le bout des doigts sur le bois.

Sylvain Sticler
★ 1 CD Emouvance EMV1015.
Distribué par Harmonia Mundi.

PAUL MCCARTNEY
Driving Rain
Ou l'éclatante manifestation de cette grâce mélodique qui n'aura,



CHARLES DORTI-MICHELIS

Le jeune pianiste arménien Vahan Mardirossian interprète, sur son premier disque, un programme Schubert exigeant.

cambré par quelques coups de talon sublimement les espagnolades (1 CD Westminster-Deutsche Grammophon 471 214-2).

Robert Casadesus, glorieux cinquième, a sans doute été, avec Alfred Cortot, le plus international des pianistes français du XX^e siècle. Ce que les Français ont oublié ou plutôt n'ont jamais trop su. Sony publie dix-sept disques compacts d'un coup - même à 59 F (9,15 €) pièce, qui pourra tout s'offrir, d'autant qu'une nouvelle fournée

est attendue ? Pourtant, quel jeu impeccable, quelle évidence, que ce soit dans Mozart, Haydn, Beethoven, Schubert, Rameau, Fauré, Schumann, Brahms ou Scarlatti ! Casadesus n'offre aucune prise aux notions de style d'interprétation liées à une époque ou une école. Il trouve toujours le ton juste et son piano n'a pas d'âge (17 CD Sony disponibles en 5 CD séparés, deux coffrets de 3 CD et trois de 2 CD).

Alain Lompech

SÉLECTION DISQUES

BARRE PHILLIPS

Journal Violone
En matière de solo de contrebasse, le compositeur américain Barre Phillips, né en 1934, est sinon le modèle définitif, en tout cas l'inspirateur de nombre de solistes européens. En 1968, il enregistre

son premier *Journal Violone* à Londres. *Journal Violone 9*, évocation du cinéaste Robert Kramer en huit pièces improvisées, est une déclaration d'amitié. Phillips joue selon son cœur, selon ce que son corps reçoit de vibrations de la contrebasse. Au jeu classique sur les

cordes, il développe une expression à l'archet, mais aussi avec le plat de la main ou le bout des doigts sur le bois.

JEAN-LOUIS AUBERT

Commun Accord
Sorti en 1996, Bertignac 96 avait fait un flop injustifié : Louis Bertignac, ancien guitariste de Téléphone, reprenait les ficelles du rock années 70, sur des paroles marquées du sceau de la « culture rouge » par Etienne Roda-Gil. Davantage courtisé que son homologue, Jean-Louis Aubert, ancien chanteur de Téléphone, qui se voit opposer avec une insistance agaçante sa ressemblance avec Mick Jagger, continue de jouer les icônes de la révolte rock des années 70 et 1980. Pourtant, rien ne laisse supposer que le monde a, ou peut, changer à l'audition de *Commun Accord*. Le chanteur joue les prolongations téléphonées (L'Essentiel : « *Il faut lâcher prise/Le porte-à-faux n'est plus de mise* »), laisse couler une formule fluide où la colonisation mentale du chanteur par l'empire américain est patente. Un tube (*Commun accord*), une belle chanson (*L'Amour*), un grain de naïveté, sympathie et sincérité ont cependant raison de toute attitude défensive.

Véronique Mortaigne
★ 1 CD Virgin 72438 114492-3.

LES RITA MITSOUKO
Bestov
Inventeurs inimitables d'un son rock, pop et électro dans la chanson française, Catherine Ringer et Fred Chichin, soit Les Rita Mitsouko, n'ont jamais vraiment fait les choses comme tout le monde. D'où un détournement de l'exercice des « meilleurs titres ». Si l'on retrouve dans *Bestov* (déformation graphique volontaire du terme « best of »), Marcia Baila, Andy, C'est comme ça ou Alors c'est quoi, qui suffiraient déjà à bien des bonheurs, les Rita incorporent des

Premiers remous autour de l'exposition internationale de La Courneuve

RIEN ne va plus à la Courneuve. A peine Catherine Trautmann, commissaire générale de la future exposition internationale de 2004, avait-elle annoncé le nom de l'architecte chargé de son aménagement (*Le Monde* du 23 novembre), qu'une polémique s'élevait. Le jury, présidé par l'ancien vice-président du conseil régional Ile-de-France, Patrice Charrier, a désigné comme lauréat l'architecte Bernard Tschumi, l'auteur du parc de La Villette. L'agence Campement urbain, jeune collectif animé par l'architecte urbaniste François Daune, la paysagiste Ursula Kurz, le graphiste Régis Biecher et l'artiste Sylvie Blocher, était annoncée comme arrivant en deuxième position. Ces derniers ont travaillé avec la Setec, une agence d'ingénierie à la compétence reconnue. La troisième équipe en piste était constituée par Paul Andreu, l'architecte principal d'Aéroports de Paris.

Or, le 13 novembre, après avoir entendu les différents candidats, le jury était partagé : quatre voix pour Campement urbain, quatre voix pour Tschumi et une abstention. Selon un membre du jury, Campement urbain est la seule des trois équipes à se préoccuper de manière significative de la question des transports, des relations entre les trois communes proches du site de l'exposition et de sa réutilisation ultérieure.

Néanmoins, au commissariat général, on désigne Bernard Tschumi. Le slogan déjà préparé depuis quelque temps n'annonçait-il pas : « *Une signature internationale pour une exposition internationale* » ? La petite agence locale « *devrait s'associer avec le lauréat* », dit-on au commissariat général. « *On nous a fait venir le lendemain*, répond Sylvie Blocher, *pour nous dire que le projet du lauréat était insuffisant et qu'il devait retravailler avec le projet de Campement urbain, le nôtre.* » A Tschumi les bâtiments, à Campement urbain l'aménagement. Mais la « *petite agence alternative* », se fondant sur une lettre du 21 novembre adressée par les organisateurs, craint d'être proprement débarquée du projet. La mission interministérielle pour la qualité de la construction est saisie.

Emmanuel de Roux

DÉPÊCHE

■ **DISQUES** : au classement de la semaine du 11 au 17 novembre (Top IFOP/Tite-Live diffusé par la SNEP), Michael Jackson conserve la première place avec *Invincible*, talonné par l'entrée juste derrière de *Millesime*, de Pascal Obispo qui, comme de nombreux chanteurs cette année (Thomas Fersen, M, Etienne Daho, Vanessa Paradis...), cède au rituel de l'enregistrement public. Ainsi Garou fait un doublé en tenant la 3^e place du Top avec *Seul... avec vous*, la version live de *Seul*, qui se maintient en 8^e position. Le chanteur canadien Roch Voisine entre directement au rang 10 avec un album sobrement intitulé *Roch Voisine*.

SELECTION OFFICIELLE FESTIVAL DE CANNES 2001 - UN CERTAIN REGARD

un film de Todd Solondz

storytelling

LE 28 NOVEMBRE

Inrockuptibles

www.inrockuptibles.com

cinéma

cui

CHATELET

Midis Musicaux

Lundi 26 novembre à 12 h 45
1^{er} Prix du concours Géza Anda 2000
Filippo Gamba, piano
Johannes Brahms

Mercredi 28 novembre à 12 h 45
1^{er} Grand Prix du concours de Cleveland 1997
Per Tengstrand, piano
Liszt, Glazounov

Vendredi 30 novembre à 12 h 45
Stéphanie d'Oustrac, mezzo-soprano
Michèle Scharapan, piano
Mendelssohn, Brahms

Location sur place à partir de 11 h.

Récital

Olga Borodina, mezzo-soprano
Dimitri Yefimov, piano
Tchaïkovski, Rachmaninov, Mahler, Falla

Location 01 40 28 28 40 - www.chatelet-theatre.com

Loft-Paradis

par Pierre Georges

QU'APPRENONS-NOUS, ce matin, par un ciel quasi bleu horizon de France ? Que le grand QG de campagne du Che n'est pas dans un de ces immeubles convenus, bourgeois et hausmanniens qui servent habituellement de ruche de stuc aux aspirants à la magistrature suprême. Non, ce n'est point-là qu'il gîte le Lion des sondages, entouré de l'admiration des siens et de ses groupies sans cesse plus nombreuses. Mais en un loft. Un admirable loft de la cité de Paradis, au cœur du si vieux et si moderne Paris.

Alors là, chapeau ! Loft-Paradis ! Tout un programme. Outre qu'on ne saurait considérer un loftien-loftiste pour un homme définitivement du passé, l'idée nous vient immédiatement que c'est là un choix admirable. Autant que les Li-Li, plus que les Bo-Bo, espèces concurrentes et vaguement moquées, voici que les Che-Che, les Chevénementochevauchant, ont trouvé leur base et leur style.

Loft-Paradis ! L'ont-ils prévu assez grand, au moins, pour accueillir ces foules processionnaires, venant de toutes parts, faire leurs dévotions et dire leur ralliement ? Tenez si l'on était en recherche de télé-réalité, on sait bien où l'on placerait ses caméras. En la cité même, et pas à la sortie du loft pour s'y repaître du malheur des virés. Mais à l'entrée, plutôt, pour saisir les visages déjà extatiques de gens de tous horizons et de tous âges venant tirer la sonnette : « *Bonjour, ce serait pour un ralliement ! Ou faut-il signer ? Et pour la tenue de campagne ?* ».

Oui ce serait un émerveillement télévisuel. On y verrait surgir cette foule qui, sous lui, s'avance. Des capétiens. Des

gaullistes historiques, espèce rare et protégée. Des pasquaiens défrôqués. Des jeunes RPR en rupture. Des sociaux repentis. Des communistes par le peuple souverain ralliés. Pierre Poujade et ses rhumatismes. Des préfets, des énarques, des généraux, des ambassadeurs de France, des écrivains, des artistes, des francs-maçons. Et même des radicaux de gauche.

On y verrait arriver, peut-être, ces arrivants de choc que la rumeur annonce, car toute la ville bruisse du délicieux frisson de la rumeur, un général fameux et un ancien ministre très illustre, n'allez pas compter sur nous pour avoir les noms, mais n'allez pas dire ensuite qu'on ne vous aura pas prévenus !

Loft-Paradis ratisse large. Très large. En vertu d'un principe de réalité énoncé par William Abitbol, ancien pasquaien de choc et de plume, et nouvel ami de l'hôte des lieux : « *L'important n'est pas d'où l'on vient, mais où l'on va* ». Et en conformité totale avec l'autoportrait que fit de lui-même Jean-Pierre Chevènement, hier, devant une foule ébaubie de jeunes étudiants en Sciences politiques : « *Je suis plus socialiste que les socialistes. Plus gaulliste que les gaullistes. Plus démocrate que l'UDF. Et je dirais même plus communiste que les communistes.* »

Comment s'étonner alors qu'on se bouscule à l'entrée de l'auberge-loft Paradis, à l'enseigne du capitaine Plus – « *Il faut un cap à la France. Et qui dit capitaine* ». Ou s'étonner que constatant les dégâts du chevènementisme nouveau, Michèle Alliot-Marie ait eu ce mot imparable : « *Les Français ont envie de France.* »

Bruxelles impose des droits de douane sur les produits fabriqués dans les colonies israéliennes des territoires

La Commission européenne veut faire pression sur Jérusalem

BRUXELLES

de notre bureau européen

Les biens produits dans les colonies juives des territoires occupés (Gaza, Cisjordanie, Plateau du Golan, Jérusalem-Est) n'ont pas le droit d'entrer dans l'Union européenne en franchise de douane comme les autres produits israéliens. C'est ce qu'a rappelé la Commission, qui a publié, vendredi 23 novembre, au journal officiel des communautés un avis aux importateurs de produits en provenance d'Israël : elle les informe que ces produits – le plus souvent des fruits et légumes, des fleurs, des boissons, produits à faible valeur ajoutée comme des chaises en plastique – sont susceptibles d'être frappés de droits de douane et qu'ils ne bénéficient pas de la franchise accordée aux produits israéliens.

La Commission a aussi conseillé aux services des douanes des Quin-

ze d'exiger des importateurs un dépôt de garantie, dans les cas douteux, lorsqu'il n'est pas possible de savoir si les produits viennent d'Israël ou des colonies. Le problème vient de l'accord d'association entre Israël et l'Union européenne, entré en vigueur en l'an 2000, exempté de droit de douane la plupart des produits israéliens, mais pas ceux des colonies des territoires occupés – illégalement selon les Quinze. Or, écrit la Commission dans le journal officiel, « *il est prouvé qu'Israël émet des certificats d'origine sur des produits venant de territoires placés sous administration israélienne en 1967, qui, selon la Communauté, n'ont pas droit au traitement préférentiel* ». La Commission note qu'Israël a reconnu qu'elle certifierait israélien des produits venant des colonies.

Si la Commission estime qu'elle est obligée d'agir ainsi pour garan-

tir l'application des traités, les capitales européennes sont plus prudentes. Lors de la réunion des ministres des affaires étrangères, lundi 19 novembre, les Quinze ont décidé d'avoir une position conciliante sur la question des règles d'origine. Ils ont refusé de lancer la procédure d'arbitrage prévue par l'accord d'association UE-Israël, car l'Allemagne, le Royaume-Uni et les Pays-Bas ont considéré que le moment était mal choisi, dans la mesure où l'on encourage la reprise du dialogue au Proche-Orient. Ces pays considèrent que la question commerciale renvoie à la définition politique des limites du territoire d'Israël. « *Il s'agit d'une inter-prétation sur les frontières d'Israël* », affirme aussi un diplomate israélien.

Lors du Conseil d'association UE-Israël du 20 novembre, où seuls les ambassadeurs étaient présents,

la partie israélienne aurait fait une proposition visant à ce que les produits issus des colonies de peuplement tombent sous le régime de l'accord UE-Autorité palestinienne. « *Economiquement, l'enjeu est très négligeable* », reconnaît-on à la Commission, puisqu'il concerne environ 220 millions de d'euros, alors que les exportations annuelles d'Israël vers l'Union européenne sont de 10 milliards d'euros. La délégation israélienne auprès de l'Union estime que les négociations doivent se poursuivre sur un plan technique et espère que la Commission va reconsidérer sa position. Elle note que les Etats-membres sont divisés. « *Une décision de ce genre pourrait avoir de fortes implications politiques. L'Union européenne risquerait de voir son image ternie en Israël à un moment particulièrement difficile* », commente un diplomate.

La forme humaine de la maladie de la vache folle ne toucherait que 400 personnes

LE NOMBRE des victimes de la forme humaine de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB ou maladie de la vache folle) se compte-t-il en centaines, en milliers ou en dizaines de milliers ? C'est aujourd'hui, au Royaume-Uni comme en France, l'une des questions majeures de santé publique. Depuis l'annonce, début 1996, de la transmission de l'homme du prion pathologique de l'ESB plusieurs travaux d'épidémiologie prospective avaient, sur ce thème, fourni des prévisions souvent très alarmistes allant jusqu'à annoncer 500 000 victimes à venir (Le Monde du 30 octobre). Une équipe de chercheurs français et britanniques annonce, dans l'hebdomadaire

américain *Science* daté du 23 novembre, que le nombre total des cas de vMCJ – actuellement de 111 en Grande-Bretagne et de 4 en France – pourrait au total être compris entre 200 et 400 cas.

Dirigée par Alain-Jacques Valleron, directeur de l'unité 144 de l'Inserm, et Jean-Yves Cesbron (Université Joseph-Fourier, Grenoble), cette équipe a mis au point un modèle statistique original constitué des multiples données issues de l'analyse des dossiers des 97 cas britanniques de vMCJ recensés au 1^{er} mai 2001. Travaillant avec le professeur Robert Will, responsable outre-Manche du Centre national de surveillance de la maladie de Creutzfeldt-

Jakob, ces chercheurs ont tenu compte du fait que les malades atteints de cette nouvelle affection neurodégénérative sont pour la plupart jeunes, la moyenne d'âge étant de 28 ans. Comment comprendre, dès lors que l'on postule que toutes les tranches d'âge de la population britannique ont, via la consommation de viandes ou d'abats bovins atteints par le prion pathologique, été approximativement exposées au même risque de contamination ?

PIC DE L'ÉPIDÉMIE

Pour tenter d'expliquer ce phénomène les auteurs de *Science* postulent que les enfants et les adolescents partagent une sensibilité identique jusqu'à l'âge d'environ 15 ans et que, passé ce seuil, la sensibilité au risque de contamination décroît de manière exponentielle, tout se passant comme si, avançant en âge, les adultes devenaient de plus en plus « résistants ». Ils ont d'autre part choisi de ne retenir comme période critique que celle comprise entre 1980 et 1989, postulant qu'à partir de cette date les mesures de prévention décrétées au Royaume-Uni ont permis de sécuriser la chaîne alimentaire humaine. Sur la base de ces hypothèses *a priori* rassurantes les chercheurs proposent un modèle prévisionnel de l'évolution

de l'épidémie à partir d'une durée moyenne d'incubation qu'ils estiment comprise entre 12 et 23 ans. Ils concluent que nous en serions aujourd'hui au pic de l'épidémie de vMCJ, le nombre des victimes ne devant pas, selon eux, dépasser à terme 400 cas.

Le même modèle prévoit toutefois l'apparition « dans les prochaines années » d'une « petite vague épidémique » touchant des personnes plus âgées. Prudents, les auteurs soulignent que leurs calculs sont fondés sur le fait que tous les cas de vMCJ observés jusqu'à présent ne concernent que des personnes ayant un même profil génétique, profil qui correspond à environ 40 % de la population britannique. S'il apparaissait ultérieurement que la maladie devait pouvoir toucher des personnes ayant d'autres profils les chercheurs expliquent qu'ils n'excluent « évidemment pas l'apparition d'une seconde vague épidémique ». Ils annoncent enfin qu'un programme de recherche expérimental devrait bientôt permettre de dire si l'avancée en âge correspond bien, comme ils le supposent, à une réduction chez l'homme du risque de contamination par l'agent de la maladie de la vache folle.

Jean-Yves Nau

Grâce au passage à l'euro, Bercy dispose d'une cagnotte

L'ÉTAT devrait bénéficier de l'introduction de la monnaie unique : le retrait du franc et l'introduction de l'euro vont rapporter 0,91 milliard d'euros (6 milliards de francs) aux finances publiques, dont une grande partie est déjà inscrite au budget 2002, affirme vendredi 23 novembre le quotidien *Les Echos*. Cette somme, qui va être récupérée grâce à un mécanisme monétaire complexe, est liée au fait que tous les billets et pièces en francs ne seront pas rapportés à la Banque de France. Les collectionneurs, les détenteurs distraits et les étrangers renonçant à échanger leurs coupures vont permettre à l'Etat de récupérer cette manne dont 773 millions sont inscrits dans le projet de loi de Finances 2002. Cette « cagnotte » suscite la colère des banquiers et commerçants, obligés d'investir pour le passage à l'euro sans dédommagement de l'Etat, ajoute *Les Echos*.

DÉPÊCHE

■ **SÉCURITÉ SOCIALE** : les députés du PCF ont, pour la première fois depuis 1997, voté contre le projet de loi de financement 2002 de la « Sécu ». Lors de son examen, jeudi 22 novembre, en deuxième lecture, à l'Assemblée nationale. Malgré ce vote, le texte a été adopté. Les prévisions de recettes du régime général s'élèvent à 2 076,5 milliards de francs. Elisabeth Guigou a annoncé 12 milliards de recettes supplémentaires perçues au titre de l'exercice 2000 et attend « plusieurs milliards » de plus en 2001 du fait d'une rentrée des cotisations meilleure que prévu.

Tirage du Monde daté jeudi 22 novembre 2001 : 684 906 exemplaires.

1-3

Nos abonnés trouveront associé au numéro d'aujourd'hui notre supplément Radio-télévision daté dimanche-lundi.

Le trafic SNCF est perturbé dans plusieurs régions

ALORS que la SNCF fêtait, jeudi 22 novembre, son dix-millionième voyageur sur la ligne TGV Paris-Marseille, l'entreprise doit faire face à plusieurs grèves sporadiques.

Vendredi 23 novembre, seuls 15 TGV devaient circuler sur 24 allers-retours assurés habituellement entre Paris et Lyon en raison d'une grève d'agents de conduite d'un dépôt lyonnais.

Le mouvement, reconductible par vingt-quatre heures, a été lancé par la CGT jeudi à 0 heure, rejointe dans l'après-midi par les syndicats SUD-Rail et autonome. La direction a en outre prévu la suppression d'un TER sur trois sur les liaisons entre Lyon et Mâcon et entre Lyon et Valence. La grève porte sur les conditions de travail et les effectifs, a précisé la SNCF. Elle a entraîné, jeudi, la suppression de trois TGV Paris-Lyon et d'un TER sur trois entre Lyon et Mâcon et entre Lyon et Valence.

Par ailleurs, un préavis de grève nationale des contrôleurs déposé par Sud-Rail pour la journée de vendredi devrait se traduire par des perturbations « très légères », essentiellement sur les trains express régionaux (TER) de cinq régions, a-t-on appris auprès de la SNCF.

Aucune autre fédération syndicale ne s'est associée à ce préavis national. Selon la SNCF, les TER devaient être « très légèrement perturbés » sur les régions Midi-Pyrénées, Aquitaine, Poitou-Charentes, Auvergne et Champagne-Ardenne.

Sud-Rail revendique « l'ouverture de réelles négociations sur la situation de l'emploi avec la nécessité d'une présence humaine renforcée » dans les trains, « l'amélioration des conditions de travail et de vie » et « un changement de politique de la SNCF avec des moyens supplémentaires pour améliorer la sûreté des voyageurs comme des contrôleurs ». – (AFP.)

EMI CLASSICS à la gloire du violon !

Enfin ! Depuis des années, Maxim Vengerov donne en bis la Ronde des Lutins ou la Danse du Sabre. Ces œuvres, ainsi que d'autres pièces virtuoses n'avaient pas encore été enregistrées par le plus grand violoniste vivant. C'est chose faite !



MAXIM VENGEROV

RACHMANINOV	Vocalise
PONCE	Estrellita
BRAMMS	Dances hongroises 7.1 et 15
NOVACEK	Perpetuum mobile
DVORAK	Humoresque n°87
TCHAIKOVSKY	Souvenir d'un lieu cher
SCHUBERT	Ave Maria
BAZZINI	La Ronde des Lutins
KHACHATURIAN	La Danse du Sabre
MASSENET	Méditation
MONTI	Csardas

Ensemble de violons VIRTUOSI
Vag PAPIAN, piano

EN CONCERT - Maxim VENGEROV Salle Pleyel le 30 novembre

Agitateur d'espoir depuis 1941

TÉMOIGNAGE CHRÉTIEN

novembre 1941

Jean-Pierre AZÉMA
Ronde SÉGARIDA
Paul BOUCHET
Bernard CASSIN
Michel GOÛL
Dixie DE DINECHIN
Eliane FOUILLOUX
Bernard GINSKY
P-M DE LA GORCE
André MANDOUZE
Patrick MICHEL
David PELLETIER
Rosi RÉMOND
Paul VALABIER

novembre 2001

LES TEMPS FORTS DE NOTRE COLLOQUE AU SENAT LE 10 NOVEMBRE

En kiosque chaque jeudi

vente au n° : 01 42 46 02 20 TÉMOIGNAGE CHRÉTIEN abonnements: 01 44 83 82 82